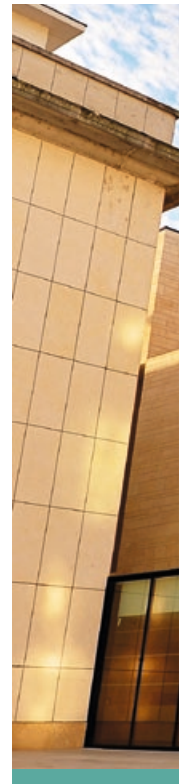


# Rapport d'activité 2020



# sommaire

## 5. Édito



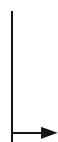


94. Relations partenariales

96. Fonctionnement et budget



**Ce rapport  
est connecté  
et enrichi grâce  
à SnapPress**



**1. Téléchargez**  
l'application  
SnapPress  
gratuitement



**2. Scannez**  
les pages signalées  
avec votre smartphone  
ou votre tablette



**3. Découvrez**  
des contenus  
exclusifs !

# édito

Chères collègues, Chers collègues,

**P**révu par la loi, ce document est un passage obligé. Mais par-delà cette prescription, c'est aussi le moment privilégié de jeter un regard attentif sur le bilan de notre action au service du territoire et de ses habitants. Une belle occasion de le partager avec les instances métropolitaines comme avec les communes et leurs conseillers municipaux.

Ce rapport d'activité met en avant, compétence par compétence, les chiffres et les réalisations qui ont permis à Tours Métropole Val de Loire d'avancer et de se construire à travers ses projets. Bien que ce rapport 2020 soit un peu particulier suite au changement de gouvernance découlant des élections municipales et d'une nouvelle représentativité électorale, il témoigne néanmoins des grands chantiers entrepris et de leur assise concrète dans le paysage métropolitain. Si, en effet, la présentation se fait compétence par compétence, elle rend cependant parfaitement compte d'une vision véritablement globale de notre Métropole et des communes qui, dans l'unité et le respect de leur identité, la font vivre et l'assure de sa continuité. Je leur rends ici hommage. Je vous invite donc, Chère Collègue, Cher collègue, à prendre connaissance de ce rapport d'activité 2020 avec toute l'attention qu'il mérite. Il n'est pas une simple photographie de notre action. Il est le reflet sincère de femmes et d'hommes, élus et collaborateurs, qui s'engagent avec passion pour le bien-être et la qualité de vie des habitants, le développement économique et l'innovation, le rayonnement culturel et sportif, tout ce qui fait que nous pouvons ensemble être fiers de notre territoire et de la Touraine.

**Frédéric Augis**

Président de Tours  
Métropole Val de Loire





Rue de Bordeaux.  
© L. de Serres

# Développement économique, aménagement numérique du territoire, enseignement supérieur et tourisme

**8** – Faire face à l'impact économique de la crise sanitaire  
**14** – Une démarche de requalification des parcs d'activités  
**17** – Pour un aménagement numérique équitable du territoire **19** – Services numériques **21** – Enseignement supérieur, formation, apprentissage **22** – Accompagner le secteur touristique **27** – L'aéroport Tours Val de Loire

**180**  
transactions  
en 2020 pour l'immobilier  
d'entreprises

**70** lieux présentés sur la carte  
des aides alimentaires  
dédiées aux étudiants

**600**  
personnes  
accueillies  
quotidiennement à MAME

**51** projets de reprise  
ou de création  
d'entreprises  
soutenus par Tours Métropole  
Val de Loire



Le quartier des Deux Lions à Tours.

# Faire face à l'impact économique de la crise sanitaire

La pandémie, et la crise qui l'a accompagnée, ont fortement impacté l'activité économique et les priorités d'action de Tours Métropole Val de Loire durant toute l'année 2020.

De nombreuses entreprises du territoire métropolitain ont fait preuve de solidarité et d'initiatives remarquables pour faire face à la crise sanitaire. On pourra notamment citer les Soieries Jean Roze, Pavoifetes, Etoffes & Passion, Safran Electronics & Defense, SKF, Le Chat, Signal Concept, Articque, Vlad, Corona médical ou encore le Fun Lab et de nombreux résidents de MAME.



Scannez la page pour découvrir le site internet de Tours Loire Valley



## Crise sanitaire : les nouveaux enjeux de l'attractivité incarnés par Tours Loire Valley

La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles aspirations et tendances chez nos concitoyens. Elle a confirmé l'importance du cadre de vie et fait ressurgir la question de notre relation à la nature, offrant de nouvelles opportunités pour l'attractivité de la Touraine.

De nouveaux enjeux ont émergé, centrés sur la qualité des services publics et des infrastructures, la sécurité sanitaire et alimentaire, l'éducation, l'agriculture, le développement durable... autant de politiques publiques que nous portons dans nos communes et dans notre métropole. Il est donc plus que jamais nécessaire de capitaliser sur notre ADN et d'affirmer notre singularité pour attirer les entreprises, les investisseurs, les porteurs de projets, les touristes, les étudiants.

Humanisme, bienveillance, goût de l'équilibre, esprit d'entreprendre, fertilité des idées, hospitalité... autant de valeurs ancrées dans « l'esprit RE-naissance » du territoire et qui ont pris un sens tout particulier en 2020. Une alternative authentique et rassurante pour ceux qui souhaitent changer de vie.



## Préparer le rebond avec Switch'Up, by Tours Loire Valley

Trouver un emploi en Touraine, y implanter son entreprise ou y développer son projet, c'est bien, mais être accompagné dans ce changement de vie, c'est mieux et ça fait toute la différence ! Emploi du conjoint, logement, scolarisation des enfants, intégration dans la vie sociale... autant de sujets majeurs pour une installation réussie. Et qui de mieux que les habitants pour guider les nouveaux venus. C'est ce nouveau service, unique et très pro, imaginé avec et pour les entreprises, qu'a lancé Tours Loire Valley en 2020 : une plateforme d'accueil et d'intégration qui s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux et d'habitants recrutés, formés, encadrés. Un argument de poids lors d'un recrutement qui peut accélérer une prise de décision.

## Renforcer l'image du territoire

Désormais le tourisme d'affaires, porté par Tours Événements et le Bureau des congrès de la Métropole, s'affiche sous une signature commune aux couleurs de la marque de territoire. « Destination Tours Loire Valley » a été créée en 2020, pour donner plus d'impact et de cohérence aux opérations de promotion qui visent à attirer salons, séminaires et congrès en Touraine.

## Le fonds métropolitain d'aide aux entreprises touchées par la crise COVID-19

À situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Les élus métropolitains se sont prononcés, lors de la séance du conseil métropolitain du 1<sup>er</sup> octobre, en faveur de la mise en place d'un fonds d'aides directes pour accompagner les entreprises touchées par la crise sanitaire et les aider à traverser cette période difficile. Doté d'un budget de 1 000 000 €, ce dispositif est entré en vigueur dès le 13 octobre 2020.

Plus de 500 dossiers de demandes ont été déposés sur la plateforme de saisie en ligne mise en place en une semaine. Le dispositif a dû être clos début décembre. Une grande majorité sollicitait le fonds pour couvrir des besoins en trésorerie (87%), 10 % pour des investissements, 3 % pour les deux.

Les cafés-bars, hôtels et restaurants représentent plus de 46 % des demandes accordées, viennent ensuite les secteurs de la coiffure, de l'esthétique et de la remise en forme (12,5%), puis



**1 M€** de fonds  
d'aide  
aux entreprises touchées  
par la crise sanitaire

**180** transactions  
d'immobilier  
d'entreprise en 2020

**300 000 €**

montant auquel a contribué  
Tours Métropole Val de Loire dans  
le cadre du Fonds Renaissance

les entreprises exerçant dans le domaine de l'organisation d'événements, de spectacles, de loisirs, de la communication événementielle (10%). Le dispositif a couvert la quasi-totalité du territoire de la métropole (20 communes sur 22). Les demandes accordées pour les entreprises de la Ville de Tours représentent 64% du total des dossiers, Joué-lès-Tours (8%), St-Cyr-sur-Loire (5%), St-Avertin (3%).

## Le fonds Renaissance

Tours Métropole Val de Loire a également contribué à hauteur de 300 000 € au fonds créé le 15 mai 2020 par la Région et la Banque des Territoires, pour un montant total de 1 150 000 €. Il était destiné à soutenir les entreprises pour financer les investissements et la trésorerie nécessaire à la continuité et au redémarrage d'activité, via des avances remboursables de 5 000 € à 20 000 €.

Après 7 comités, réunis en visio conférence à partir du 15 juin 2020, 43 dossiers ont été instruits favorablement sur le territoire de la métropole représentant 190 emplois et 716 500 € accordés. L'échéance du dispositif, prévue initialement fin 2020, a été prolongée à fin juin 2021. Quant aux modalités, elles ont été assouplies pour répondre à la persistance de la crise sanitaire : différé de remboursement de 18 mois au lieu de 12, remboursement sur 5 ans au lieu de 3.

## Participation à des salons

Le contexte sanitaire a malheureusement rendu impossible la tenue de nombreux événements à caractère économique, salons et manifestations, auxquels Tours Métropole participe activement en temps normal : Touraine terre de réussite, DreamHack, Viva Technology, Foire de Tours, Jeux Nationaux du sport d'entreprise, SIMI... Seuls les rendez-vous mensuels Carnet Pro ont pu être maintenus dans un format modifié (passage obligé au digital et au distanciel), idem pour le Top des Entreprises, rebaptisé au vu des circonstances « Top initiatives des entreprises », proposé au format télévisé.

Organisées en collaboration avec le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'agence de développement économique régionale DEV'UP juste avant le début de la pandémie, le 7 janvier 2020, seules Les Rencontres du développement Économique Territorial (RDET), édition Centre-Val de Loire, ont pu se tenir au Palais d'Iéna à Paris. Cette journée a permis de mettre en lumière les atouts et les acteurs qui font la croissance et l'attractivité du territoire.

## Soutien à l'entrepreneuriat

Le contexte de l'année 2020 n'a pas freiné la création d'entreprises. 2020 a même enregistré un record de créations d'entreprises, tous secteurs confondus, avec 4 207 créations d'établissements (contre 3 999 en 2019 et 3 521 en 2018 – Source INSEE 2021).

Plusieurs événements se sont déroulés, sous format digital, et ont permis à TMVL de participer tant au concours Créa Campus qu'à Objectif Entreprendre, organisé par l'Université de Tours, la CMA.

## Pépinières d'entreprises

En 2020, les pépinières d'entreprises ont certes connu une baisse de fréquentation des créateurs, liée aux confinements successifs mais sont toutefois totalement occupées.

### La pépinière d'entreprises de Tours Métropole Val de Loire à Joué-lès-Tours.



## MAME, Cité de la Création et de l'Innovation de Tours Métropole Val de Loire

**MAME est un lieu d'exception pour entreprendre, échanger et innover, dans lequel se croisent quotidiennement près de 600 personnes, et qui accueille de nombreux événements d'initiatives diverses (résidents, Métropole, Ville, partenaires, industriels, associations...), hors période COVID, évidemment.**

**2020 a donc été une année très marquée par les confinements et annulations des manifestations et occasions de rencontres qui font ordinairement l'attrait de ce lieu hors normes en matière d'animation, de convivialité et de leviers de créativité.**

**Ayant achevé les travaux de leurs nouveaux locaux, ou conquis par le télétravail, des résidents ont migré dans des locaux plus petits, ou quitté MAME après plusieurs années de présence, comme les Code Troopers, Objctdomotique, ou après quelques mois, comme Arkham Studio, Thesaurio, et Precious Plastic, mais de nombreux nouveaux arrivants ont aussi rejoint cette entreprenante et innovante communauté :**

- **SHARK' ENERGY**, entreprise spécialisée en conseil et solutions énergétiques,
- **ALLIANCE TELEIMAGERIE**, télé-interprétation d'examens d'imagerie médicale,
- **EAGGLE**, Marketing Politique opérationnel & relationnel par science du big data,
- **MISSION VAL DE LOIRE**, structure opérationnelle portée par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, pour valoriser l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco
- **DRIP MOON**, studio de création spécialisé en production et en animation 2D/3D
- **MASAO PRODUCTION**, société de production audiovisuelle
- **MY BEAUTIFUL COMPANY**, Agence artistique et de création de sites internet
- **KIZE**, l'Intelligence Artificielle au service de l'immobilier
- **ICEBERG**, Bureau d'accompagnement de structures et projets artistiques,
- **RECURSEEVE**, Gestion commerciale innovante par abonnement ou facturation à l'usage avec récurrence, en B2B comme en B2C
- **RHAPSODY / Val de Loire Compétences**, acteur RH en portage salarial.

## Immobilier d'entreprises

Face à un contexte inédit lié à la crise COVID et contrairement à une nette tendance au repli effective à Paris et dans les grandes métropoles, le marché de l'immobilier d'entreprise de Tours Métropole s'est correctement maintenu, conservant des chiffres cohérents avec ceux observés ces dix dernières années, avec un niveau de transactions portant sur près de 100 000 m<sup>2</sup> pour 180 transactions, signe d'une bonne dynamique pour le territoire.

## Tours Loire Valley, capitale des Ressources Humaines

La Smart Base RH est passée de l'état de projet à la forme concrète en devenant une association le 18 décembre 2020, ayant pour objet de « favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à la création d'un pôle d'excellence des ressources humaines en Région Centre-Val de Loire, avec un ancrage territorial à Tours et un rayonnement national et européen. ». L'équipe projet se trouve installée désormais à MAME.

## Soutiens financiers apportés à des acteurs du développement économique

Malgré le contexte sanitaire qui a rendu impossible la tenue d'événements et de partenariats, plusieurs soutiens financiers ont pu être maintenus en matière de développement économique :

- à l'agence Tours X pour le TEDx Tours (9 500 €),
- à la BGE Touraine dans le cadre de la convention de partenariat destiné à accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprises (10 000 €),

- à Initiative Touraine Val de Loire dans le cadre de ses missions (39 900 €),
- à la Maison des Cadres d'Indre et Loire (4 750 €),
- à l'association Projets pour le Val de Loire pour le salon Made in Val de Loire (15 000 €),
- à la Fédération Française du Sport d'Entreprise (12 500 €),
- à la CCI Touraine pour la poursuite du site « S'implanter en Touraine » (4 750 €),
- à la CMA 37 dans le cadre d'un programme d'actions annuel (24 500 €),
- à l'Université de Tours dans le cadre du pôle Pepite, ex Créa campus (13 538 €),
- la Métropole de Tours adhère et cotise par ailleurs au Club de l'Immobilier de Touraine (500 €), à Initiative Val de Loire (2 000 €) ainsi qu'à l'Agence Régionale Dev'Up (3 000 €).

## Économie de proximité

Dans le cadre de la convention avec le réseau Initiative Touraine Val de Loire dont l'objectif est d'accorder des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs et repreneurs d'entreprises, et malgré une année de crise sanitaire, 21 comités (en grande majorité par visio-conférence) ont permis d'accorder près de 420 000 € de prêts pour 51 projets de création ou reprise d'entreprises.

Dans le cadre du soutien aux entreprises, un nouveau dispositif d'aide à la rénovation des façades commerciales a été mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'objectif est d'inciter les entreprises artisanales, commerciales, de services, cafés et/ou restaurants à rénover et à embellir leurs vitrines commerciales. Le Fonds façade contribue à la redynamisation des commerces de proximité présents dans

**Dans le cadre du soutien aux entreprises, un nouveau dispositif d'aide à la rénovation des façades commerciales a été mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**



les centralités et les quartiers au plus près des habitants. Outre les investissements liés à la vitrine extérieure, à l'éclairage extérieur, à l'enseigne, à la sécurisation, la plupart des projets soutenus contribuent à améliorer l'accessibilité des établissements aux personnes en situation de handicap et également aux personnes âgées pouvant avoir des difficultés de mobilité. 9 dossiers ont été validés pour un total de 29 000 € de subvention attribuée.

Les actions en faveur des artisans dans le cadre de la convention pluriannuelle (2019-2021) avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire se sont poursuivies. Malgré les difficultés de mise en œuvre, des ateliers numériques ont été proposés aux artisans. Les artisans d'Art installés au sein d'un bâtiment sur la commune de Villandry ont bénéficié d'un accompagnement ponctuel tout au long de l'année. Le travail de développement des sections des Métiers d'Art, rare et du luxe, du Campus des Métiers s'est poursuivi *via* une prospection à l'échelle nationale des entreprises, de nouveaux maîtres d'apprentissage et de futurs apprentis.

Déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marchés principalement sur les communes de Tours (implantation complément ou remplacement), de Saint-Avertin (remplacement) et Saint-Pierre-des-Corps (première implantation).

La deuxième phase des travaux de requalification de l'avenue de Grammont a été réalisée au cours de l'année 2020 entre le secteur Michelet et la place Jean Jaurès.

### Carte des marchés de la métropole

Le site internet de Tours Métropole a intégré des nouvelles informations à destination des habitants. Désormais, dans le cadre du « Manger local et des circuits courts », la carte des halles et marchés de la métropole est en ligne ([https://](https://tours-metropole.fr/favoriser-les-circuits-courts)

**Carte des halles et marchés de la métropole.**  
<https://tours-metropole.fr/favoriser-les-circuits-courts>



[tours-metropole.fr/favoriser-les-circuits-courts](https://tours-metropole.fr/favoriser-les-circuits-courts)). Elle permet aux citoyens d'avoir des informations sur les marchés existants, leur localisation suivant les jours de la semaine, le nombre et la typologie des commerçants. Ce service est mis à jour régulièrement grâce aux concours des communes de la Métropole.

## Recherche et innovation

- Poursuite du soutien aux pôles de compétitivité DREAM, Cosmetic Valley et S2E2 (soutien financier de respectivement 10 000 €, 38 000 € et 95 000 €), et au cluster Polepharma (signature d'une convention triennale 2020 – 2023 avec un 1<sup>er</sup> versement en 2020 à hauteur de 77 500 €).
- Soutien financier à la Cosmetic Valley s'élevant à 15 000 € pour l'organisation du Congrès Sensory à Tours le 18 mars 2021 (versement d'une 1<sup>ère</sup> tranche de 7 500 € fin 2020). Cet événement, sous la forme de conférences et tables rondes, a mis l'Humain, ses perceptions, ses émotions au centre des discussions et permet d'en prendre la pleine mesure pour envisager les développements industriels en cohérence avec les attentes du consommateur.
- Signature des conventions cadre et d'application dans le cadre du programme de recherche CERTeM 5.0, la suite du programme CERTeM 2020. La Métropole attribuera une subvention à hauteur de 5 M€ à l'Université de Tours pour l'acquisition d'équipements scientifiques sur la période 2021 – 2025.
- Versement à l'Université de Tours d'une subvention de 100 k€ pour le projet de recherche Nano 2022 du laboratoire GREMAN en tant que partenaire du chef de file, STMicroelectronics. Nano 2022 est le volet français du projet important d'intérêt européen commun (IPCEI) dédié à la microélectronique.

## Économie Sociale et Solidaire et économie circulaire

Tours Métropole Val de Loire a souhaité en 2020 apporter sa pierre à l'édifice local de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), déjà fort de plus de 11% des emplois et des établissements employeurs sur le territoire métropolitain.

Mode d'entreprendre porteur de valeur, qui répond à la quête de sens des citoyens et des salariés et aux enjeux du territoire, cet écosystème a besoin de visibilité et de soutien dans ses conquêtes.

Au cours de l'année 2020, Tours Métropole est allée à la rencontre des acteurs qui accueillent, accompagnent et soutiennent l'entrepreneuriat en ESS pour appréhender les enjeux de ces dynamiques sur le territoire métropolitain.

Un groupe de travail composé d'une quinzaine d'élus métropolitains a été constitué pour acquérir une vision partagée de l'ESS, alimenter les réflexions du projet de territoire et co-construire une stratégie métropolitaine dédiée.

Dans le cadre de son immersion au cœur de l'ESS, Tours Métropole a suivi et accompagné certaines initiatives collaboratives d'économie circulaire. On peut notamment citer la démarche portée par l'association VALESENS en collaboration avec divers acteurs économiques et institutionnels autour des chutes et déchets du cuir. Elle s'est traduite par le lancement début 2021 d'un concours auprès des designers, artisans, artistes et étudiants pour concevoir et créer des objets ou matières à partir des chutes et déchets de cuir.

18 objets lauréats seront valorisés dans le cadre d'une exposition lors de la 2<sup>e</sup> édition de France Design Week Loire Valley qui s'est tenue du 7 au 28 septembre 2021 et pourront intégrer la future filière de valorisation par le design.

En effet, l'objectif est de structurer dans le cadre d'une SCIC, en 2022, la filière intégrant les divers acteurs économiques de la chaîne de valeur (du gisement jusqu'à la distribution en passant par la fabrication).

La 2<sup>e</sup> édition des France Design Week Loire Valley s'est tenue en septembre 2021.



Tours Métropole Val de Loire investit dans l'innovation pour l'économie de demain.



## Le Fonds d'investissement Loire Valley Invest

Le Fonds Loire Valley Invest, créé en 2017 et géré par Go Capital, est dédié aux investissements auprès de jeunes entreprises innovantes en Région Centre-Val de Loire. Il permet aux startups de la région de renforcer leurs fonds propres et d'accélérer leur dynamique de croissance en France ou à l'international.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de participations comptait 17 sociétés actives (dont 7 dans la métropole tourangelle, sur 10 en Indre-et-Loire).

La contribution en 2020 était de 200 000 € (sur un total de 1 M€ depuis 2017).

La même année, Tours Métropole Val de Loire a perçu 196 800 € suite à la cession de la participation dans la société BIAGRI.

Les nouveaux investissements réalisés durant l'exercice 2020 sont au nombre de 5, dont 1 sur la métropole :

- **ABC TRANSFER à Tours** (0,2 M€ investi par Loire Valley Invest). La société ABC TRANSFER est spécialisée dans la recherche-développement, la conception et la fabrication de plusieurs gammes de produits utilisés sur les chaînes de transfert de l'industrie pharmaceutique. —

# Une démarche de requalification des parcs d'activités

La démarche d'évaluation et de requalification des parcs d'activités, initiée en 2016, s'est poursuivie grâce à l'engagement en 2020 de 17 nouveaux élus métropolitains pour intégrer le groupe de travail dédié aux parcs d'activités économiques métropolitains.

**L**a réalisation d'une importante tranche de travaux sur le parc de La Liodière à Joué-lès-Tours, portant sur la réfection de la voirie et des aménagements paysagers, s'est finalisée en 2020. Cette requalification a bénéficié d'une dotation régionale dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) à hauteur de 40 % du montant HT des travaux d'espaces verts sur la thématique « augmentation de la biodiversité ».

La démarche de réhabilitation et de revalorisation des parcs d'activités des Grands Mortiers et des Yvaudières à Saint-Pierre-des-Corps, engagée en 2018, s'est poursuivie en 2020 avec l'association d'entreprises SEGMY par l'envoi d'un questionnaire à plus de 100 entreprises et la réalisation d'un diagnostic technique approfondi sur les voiries, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et l'éclairage public. Les données collectées sont destinées à l'étude de maîtrise d'œuvre pour définir le programme pluriannuel de travaux (définition du programme de requalification, chiffrage et calendrier prévisionnel des travaux). En réponse aux attentes des entreprises et de leurs salariés, un escalier en béton a été réalisé au droit du Pont Jean Moulin côté sud afin de faciliter et sécuriser l'accès piéton à la gare TGV.

L'un des objectifs en 2021 sera également de trouver des solutions aux problématiques liées au trafic poids lourds important généré par les 2 dépôts pétroliers. Même dégradé, cet espace économique, bénéficiant d'une localisation stratégique, et offrant un potentiel foncier et immobilier important, attire les entreprises. Pour le reste du périmètre et sur les enjeux de mobilité, Tours Métropole porte, en partenariat avec les Villes de Tours et Saint-Pierre-des-Corps, la SNCF, la Région Centre-Val de Loire et le Syndicat des Mobilités, une étude urbaine qui a pour objet de définir les orientations stratégiques d'aménagement et de développement sur un périmètre élargi autour du Pôle Gare. Il s'agit de concevoir un quartier d'affaires autour de la gare permettant la valorisation du foncier, l'amélioration de l'accessibilité multimodale de la gare et la valorisation de l'entrée de Métropole.

Le parc d'activités Saint-Cosme à la Riche a été retenu en 2020 pour faire l'objet de la prochaine requalification. Ce parc assez vétuste souffre d'une image dégradée, de problème de circu-

**1768 ha**  
superficie totale des parcs  
d'activités occupés

**17,8 ha** viabilisés et  
disponibles  
(dont 10 ha en option)





## Signalétique métropolitaine des parcs d'activités

À ce jour, 70 totems ont été déployés sur 24 parcs d'activités, la campagne de recensement des entreprises a été lancée pour aboutir à la pose de 19 relais informations services (RIS), commandés et en attente de pose.

La nouvelle signalétique a été déployée sur le Parc d'activités Saint-François à La Riche et sur les parcs d'activités de La Châtaigneraie et de Carrefour en Touraine.

lation (vitesse excessive des poids lourds notamment), et se trouve en zone inondable. Autour d'une équipe projet, la démarche associera les services métropolitains et communaux, les entreprises et riverains du parc, ainsi que le groupe d'élus métropolitains sur les parcs d'activités. L'objectif sera de réaliser un diagnostic partagé, puis d'élaborer un programme d'actions permettant de répondre aux problématiques mises en évidence et d'en prévoir les modalités de réalisations (programme pluriannuel d'investissements).



## Commercialisation

**Joué-lès-Tours : Parc d'activités de La Liodière :** aucun nouvel acte de vente n'a été signé en 2020. Plusieurs offres foncières ont tout de même été validées en 2020, mais, en raison de la crise sanitaire, la réalisation des projets a été partiellement reportée sur 2021 : Alfi Turbo (Commercialisation et atelier) pour 2 532 m<sup>2</sup> à 60 € HT/m<sup>2</sup> ; Mondial Box pour 6 000 m<sup>2</sup> ; Light Animation pour 2 500 m<sup>2</sup>. Est à noter une opération tiroir, avec le déménagement de l'entreprise ELEC-TROTOUTOURS, distributeur indépendant de matériel électrique implantée depuis 2004 sur le site, dans un nouveau bâtiment sur une parcelle de 11 000 m<sup>2</sup>, libérant ainsi un bâtiment sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup>, lui-même repris par l'entreprise AVELINE, fournisseur et grossiste des métiers de bouche.

**Luynes : Parc d'activités Les Pins :** afin de faciliter la commercialisation des derniers fonciers disponibles, dont les superficies ne correspondaient pas à la demande enregistrée, un programme de travaux a été établi pour procéder à l'extension de la voirie interne (ainsi que des réseaux) et ainsi permettre de découper les grands lots en conséquence. Ce programme intègre la réalisation de places de stationnements pour véhicules légers sur l'espace public, afin de répondre à un besoin identifié. La commercialisation des derniers terrains est prévue pour l'année 2021.

**Fondettes : Parc d'activités Les Deux Croix :** Reconnue d'intérêt communautaire, l'opération des Deux Croix avait été confiée en 2008 à la SEM Maryse Bastié (dénommée LIGERIS aujourd'hui) par convention publique d'aménagement. En juillet 2020, la CPA est arrivée à son terme. Le conseil métropolitain a ainsi donné quitus de l'opération le 17 décembre dernier et approuvé le rachat des terrains cessibles non encore vendus, soit 12 340 m<sup>2</sup>, dont la Direction du Développement économique de Tours Métropole assurera la commercialisation.

LIGERIS a assuré des ventes foncières avant le terme de la CPA :

- Une parcelle de 2 240 m<sup>2</sup> pour la construction d'une école internationale d'art floral et de décoration dont l'ouverture est prévue en septembre 2021. Mr et Mme JOUVE, installés à La Haute Limougère en location, sont passionnés par leur métier de fleuristes qu'ils exercent depuis 20 ans et vont créer des synergies avec l'Agrocampus de Fondettes.
- Une parcelle de 1 582 m<sup>2</sup> destinée à accueillir la société SVSI, spécialisée dans le domaine de la gestion de processus informatiques. Les bureaux actuels de l'entreprise de Mr JARRY étant devenus trop exigus à Tours pour les dix salariés, il s'est tourné vers le parc des Deux Croix pour investir dans l'immobilier. Son déménagement est prévu avant fin 2021.
- Une parcelle de 2 057 m<sup>2</sup> au profit de la société QUATTRO CLIM réalisant des travaux de chauffage, ventilation et climatisation. Cet investissement va permettre à Mr LEROY d'intégrer un bâtiment mixte, avec bureaux et entrepôt.



**Le parc d'activités de la Liodière à Joué-lès-Tours.**

Après plusieurs mois de travaux, l'ESAT de l'Europe (établissement et service d'aide par le travail) situé à Tours Nord et géré par l'association La Source, s'est installé dans un nouveau bâtiment aux Deux Croix. Les 85 personnes orientées CDAPH y travaillent depuis septembre 2020 dans différents secteurs d'activités : la menuiserie, les espaces verts, la reprographie et le conditionnement à façon.

**Chambray : Parc d'activités de la Vrillonnerie Sud :**

- La cession intervenue avec la SCI KING s'est concrétisée avec la construction sur le lot n° 7 (4 771 m<sup>2</sup>) et la livraison de la concession automobile EVEN PARK.
- Le projet d'hôtel sur le lot n°10 (5 508 m<sup>2</sup>) a pris du retard au regard du contexte sanitaire et économique. La vente avec la SCI SHGO devrait intervenir en fin d'année 2021.
- Le projet de PADEL porté par la SCI FINPAD sur le lot n° 13 n'a pu aboutir.
- Plusieurs prospects ont fait part de leur intérêt pour les lots 14, 17, et 19, situés dans le pôle artisanal de la ZAC de la Vrillonnerie sud.

**Mettray : Parc d'activités Les Gaudières :** la Convention Publique d'Aménagement confiée à la SET pour l'opération d'extension du parc d'activités Les Gaudières est arrivée à échéance fin 2020, avant que l'opération ne soit terminée. Elle a donc été prolongée d'un an par avenant, afin de finaliser les études pré opérationnelles et le programme d'aménagement.

Le périmètre opérationnel a été revu à la baisse (12 ha au lieu de 20 ha initialement), et ce malgré une demande importante sur ce secteur, pour limiter la consommation d'espaces agricoles.

**Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille :**

- Parc d'activités du Cassantin : la procédure de révision allégée du PLU de Parçay-Meslay, lancée pour permettre la mise en œuvre de l'extension nord du parc d'activités du Cassantin sur une superficie de 27 ha, est dorénavant sur les rails. Le groupe AXTOM se chargera de l'aménagement et de la commercialisation de ce futur secteur dédié à l'activité économique qui permettra à terme d'accueillir plus de 100 000 m<sup>2</sup> de bâtiments.
- Parc d'activités de Chizay : réalisation de travaux rue de Chizay pour les accès aux entreprises SCHENKER et STEF.
- Parc d'activités du Papillon : aménagement rue E. Dewoitine pour l'accès à l'entreprise VLAD.

**Tours : Parc d'activités Pierre et Marie Curie :**

- Le parc d'activités Pierre et Marie Curie accueille dorénavant le plus grand des espaces de boulangerie/restauration de l'entreprise FEUILLETTE, avec un bâtiment de 900 m<sup>2</sup> sur deux niveaux.
- L'entreprise de sécurité de données bancaires Protection 24 a également pris possession de ses nouveaux locaux de 2 000 m<sup>2</sup>. —



# Pour un aménagement numérique équitable du territoire

## Téléphonie mobile : une charte et un guichet commun pour garantir l'information des habitants et assurer un déploiement raisonné des antennes de téléphonie mobile

Afin de réguler et de suivre le déploiement des relais de téléphonie mobile sur le territoire et d'organiser les relations entre les communes, la métropole et les opérateurs, une charte commune a été adoptée en 2019. Prenant en compte les apports de la loi Abeille, elle vise à assurer une couverture réseau efficiente sur l'ensemble du territoire métropolitain tout en respectant l'environnement et la qualité du cadre de vie des habitants en posant les principes suivant :

- Assurer une concertation permanente entre les Opérateurs, la Métropole et les Communes membres.
- Assurer une bonne couverture numérique de l'ensemble du territoire métropolitain.
- Assurer en toute transparence une bonne information des citoyens.
- Être informé du choix des sites retenus pour faciliter l'implantation des stations radioélectriques.
- Appliquer le principe de sobriété en limitant l'exposition du public aux champs électromagnétiques, en préservant la qualité de service.

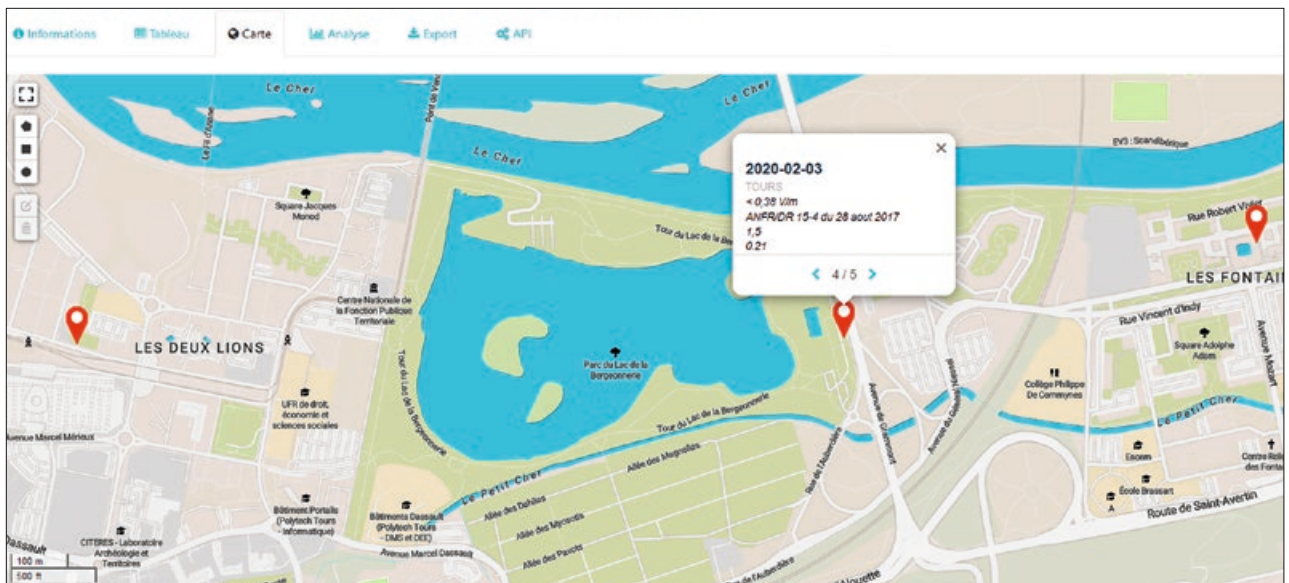
Le Guichet Unique métropolitain qui porte cette démarche est à la fois l'interlocuteur des communes, auquel il apporte son expertise en la matière, et celui des opérateurs dans la prise en compte de leurs dossiers.

**160** points hauts

**267** relais de téléphonie mobile

**270** mesures de champs électromagnétiques depuis 2013

**Observatoire des Ondes TMVL.**  
Résultats des mesures extérieures de champs électromagnétiques (CEM) dans les « lieux de vie symboliques » de Tours Métropole Val de Loire.



Dans ce cadre, en 2020, 136 dossiers d'information mairie (DIM) ont été traités pour les communes de la Métropole, 16 d'entre eux ont porté sur des projets de nouvelles implantations et 119 sur des modifications de relais existants. Un travail partenarial est mené avec les communes sur ces sujets. De plus, en 2020, plusieurs jeux de données liés à la téléphonie mobile ont été ouverts. Ainsi, il est possible de trouver sur [data.tours-metropole.fr](http://data.tours-metropole.fr) les dossiers déposés, l'implantation des relais et le résultat des mesures de champs électromagnétiques.

En fin d'année 2020, l'attribution par l'État de nouvelles fréquences, la réception par les communes de plus de 100 DIM pour des implantations ou des modifications de relais existants et le questionnement de la population ont conduit à la mise en place début 2021 de la mission « 5G-Parlons-en ».

### **WITM, l'accès à Internet partout et pour tous**

WiTM, le réseau Wifi public et gratuit de Tours Métropole Val de Loire poursuit son déploiement grâce à un co-financement de la Région Centre-Val de Loire. Il couvre maintenant l'ensemble des stations de tramway ainsi que de nombreux sites touristiques, culturels et sportifs de notre territoire.

**29**

nouvelles bornes déployées en 2020

**144**

sites équipés

**289**

bornes installées



### **Une progression du très haut débit sur le territoire de la Métropole**

#### **Pour le grand public**

Le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FttH pour fiber to the home) se fait dans le cadre du plan France Très Haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées. Dans le cas de notre Métropole, le déploiement se répartit :

- En zone d'Initiative publique : sur les communes de Chauceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, déploiement coordonné par le Département d'Indre et Loire.
- En zone d'Initiative privée : zone dite AMII, qui contient les 19 autres communes, déploiement pris en charge par l'opérateur Orange.

**22 300**

nouvelles prises installées

En 2020, le déploiement s'est poursuivi sur la zone AMII. La part du déploiement en sous-terrain est pratiquement terminée. Il reste maintenant essentiellement de la desserte aérienne à réaliser pour toutes les habitations couvertes actuellement par des câbles téléphoniques non enterrés.

Les premières prises ont également été livrées sur la zone d'initiative publique avec 112 logements raccordés sur Chauceaux-sur-Choisille.

Il convient de noter que la crise sanitaire a légèrement ralenti le déploiement prévu.

#### **Pour les entreprises**

Tours Métropole Numérique (TMN) est en charge, dans le cadre d'une délégation de services publics, du déploiement d'un réseau très haut débit à destination des entreprises. Grâce à ce réseau, les opérateurs peuvent proposer des services adaptés aux besoins exprimés par les entreprises et répondant à leurs exigences de disponibilité et de performances.

En 2020, une nouvelle offre à destination des TPE/PME a été expérimentée. L'offre fibre-TM permet aux entreprises de disposer d'un raccordement très haut débit avec une qualité de service professionnelle. —

**770**

kilomètres de fibre optique

**55**

parcs et zones d'activité connectés

# Services numériques



Scannez la page pour découvrir notre plateforme d'open data

## Avec data.tours-metropole.fr, la métropole poursuit l'ouverture de ses données

Depuis septembre 2019, Tours Métropole Val de Loire a rejoint les grandes métropoles dans la dynamique d'ouverture des données en proposant sa plateforme d'OpenData. Vous souhaitez connaître les travaux planifiés sur le territoire de la métropole ? le nombre de places disponibles dans les

parkings en temps réel ? consulter les délibérations du conseil métropolitain ? savoir où sont implantées les bornes WiTM ? et plus encore... tout est ici : <https://data.tours-metropole.fr> La démarche d'Opendata est conduite en partenariat avec la Région mais aussi en relation étroite avec les communes de la métropole.

En 2020, crise sanitaire oblige, l'ouverture des données s'est concentrée sur le recensement des centres de tests, des points de collectes des masques usagés, des aides pour les étudiants...

**3 816**

téléchargements pour les circuits de randonnées

**715 000**

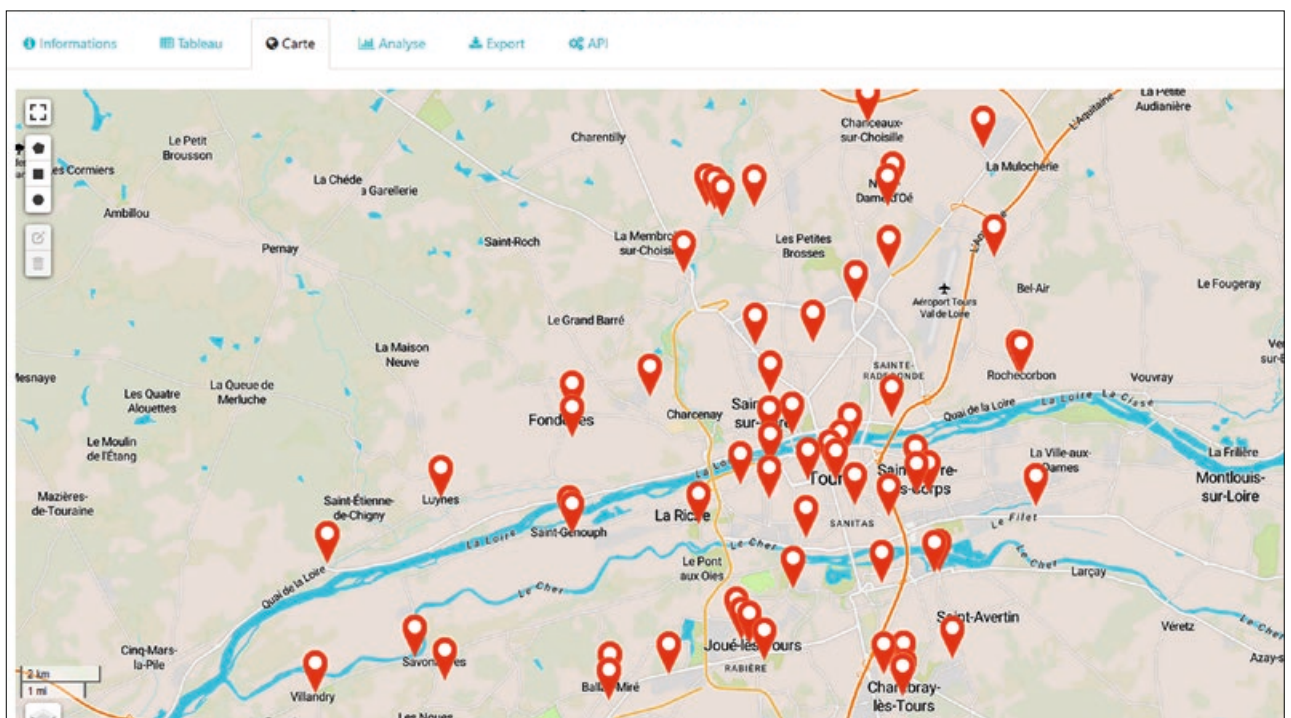
appels pour le jeu de données recensant les points de prélèvement COVID en 2020

**84** jeux de données ouverts fin 2020

## Le projet GRC : permettre aux habitants d'accéder aux services métropolitains à tout moment sans se déplacer

Ouverte à tous début 2019, la plate-forme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) métropolitaine est maintenant un outil dont nos concitoyens se sont pleinement emparés. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone mais aussi de l'application

Points de collecte des masques.



**7 519** cartes des déchèteries demandées en 2020

**1 077**

demandes d'enlèvement de graffitis

**414** demandes d'aides aux entreprises touchées par la crise COVID-19

**710**

signalements de chaussée ou trottoir abîmé

TM Tours, cette plateforme de télé-services permet d'effectuer facilement des démarches sans avoir à se déplacer. Elle a été particulièrement utile pendant la période de crise pour produire rapidement des services numériques adaptés.

**La plate-forme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) métropolitaine est accessible via le site de Tours Métropole mais également l'application TM Tours.**



**Gestion de la crise Covid : outiller et accompagner les services pour permettre une continuité d'activité**

La DSI a particulièrement été mobilisée pendant la crise COVID. Une organisation spécifique a dû être mise en place pour permettre, à la fois, le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble du système d'information et, en même temps, répondre à l'ensemble des sollicitations spécifiques liées à cette période. Les infrastructures et les outils ont dû être adaptés très rapidement pour permettre le télétravail des agents. Des solutions

permettant un accès à distance sécurisé à notre système d'information, soit à partir de postes fournis par la collectivité, soit à partir des équipements personnels des agents, ont été déployées. L'accès internet principal a été dimensionné pour supporter la charge nouvelle. Les agents se sont mobilisés pour fournir très rapidement du matériel (pc portables et téléphones mobiles) et accompagner au mieux nos collègues. Des outils facilitant les interventions sur les postes de travail des agents quelle que soit leur situation, permettant un traitement plus simple des incidents et améliorant le déploiement des applications ont été également mis en place.

Il a également été nécessaire de trouver des solutions techniques pour permettre de maintenir le fonctionnement des instances et notamment :

- Conception et mise en place du dispositif technique permettant la tenue du conseil métropolitain en mode mixte (présentiel et visioconférence).
- Accompagnement de la DRH pour l'organisation des CHSCT en visioconférence et formation des participants.
- Accompagnement des directions dans l'organisation des commissions en mode visioconférence.
- Diffusion à l'échelle de l'ensemble des directions d'outils de visioconférence et de webmeeting. Sur ce point, des licences ont également été mises à disposition par la Métropole auprès des communes qui le souhaitaient.

Des applications ont été spécifiquement développées pour cette période, notamment :

- L'information des citoyens sur les adaptations de la collecte des ordures ménagères.
- Le référencement des commerçants proposant des livraisons à domicile.
- Le dispositif d'aide aux entreprises. —

Jusqu'à

**500**

personnes télétravaillant

**1 600**

demandes d'assistance des agents en lien direct avec la crise



L'Université des Tanneurs à Tours.

# Enseignement supérieur, formation, apprentissage

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de réunir en 2020 les deux conférences métropolitaines annuelles sur l'enseignement supérieur et l'apprentissage.

**L**a mise en œuvre du plan d'actions du Schéma Tours Campus 2025 s'est évidemment ralentie, et les efforts ont été concentrés sur le soutien aux apprenants. Ils subissaient en effet les conséquences du basculement des cours en distanciel, avec l'isolement induit par les confinements, et de la crise économique provoquée par la crise sanitaire, qui les a privés de leurs sources de revenu pour financer leurs études et prendre soin d'eux.

## Tours, une métropole au chevet de ses jeunes apprenants

Aide alimentaire, dispositifs de lutte contre la précarité étudiante, en matière numérique et de détresse psychologique par exemple, la métropole a contribué à la coordination des initiatives et à la communication pour assurer l'information des étudiants et leur permettre de recourir à toute l'aide à laquelle ils pouvaient prétendre.



Scannez la page pour découvrir la carte des aides alimentaires

## Une carte des aides alimentaires dédiées aux étudiants

Pour subvenir aux besoins des plus précaires, Tours Métropole Val de Loire, l'Université de Tours et le CROUS ont réalisé un travail de coordination afin de réunir toutes les forces du territoire proposant des aides alimentaires. Objectif : assurer une communication efficace de ces aides auprès des étudiants pendant la crise sanitaire.

Épiceries solidaires, distribution de repas, restaurants universitaires... au total plus de 70 lieux, associations, centres d'action sociale ont été recensés sur une carte interactive. Les informations étaient régulièrement mises à jour par l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs.

## L'ouverture des portes de MAME aux étudiants

En matière de lutte contre l'isolement, Tours Métropole Val de Loire a décidé d'ouvrir les portes de MAME, Cité de la création et de l'innovation, aux étudiants. Ils ont ainsi pu bénéficier gratuitement d'un accès à l'espace coworking et d'une boisson

chaude par demi-journée. Sur place, les étudiants étaient reçus par un membre de l'équipe de MAME pour une présentation des lieux et leur proposer une boisson chaude. Ils pouvaient choisir une place dans l'espace de coworking. Ils avaient également libre accès à la bibliothèque participative (composée de 4 000 ouvrages collectés par apport volontaire) et repartir, sans frais supplémentaire, avec un ou deux ouvrages pour se distraire ou se cultiver.

Avec cette opération, l'équipement métropolitain MAME, Cité de la création et de l'innovation, a favorisé le lien social en proposant aux étudiants un espace où changer de cadre de travail, rencontrer d'autres étudiants, et découvrir un nouveau lieu hors-norme qui pouvait leur ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

### Les projets structurants

Plusieurs projets structurants comme la Cité des Formations, le projet d'extension de l'École Polytechnique de Tours, ou encore la chaire industrielle *Usine 4.0* ont pu connaître des avancées significatives.

- La Cité des Formations. Les locaux ont été rachetés par la métropole en 2019. Les enseignements dispensés sont multi-professionnels avec une dominante en faveur de la restauration et de l'hôtellerie. Le travail de pré-programmation du projet immobilier de création d'un nouveau restaurant d'application et de nouveaux équipements pédagogiques, a été confié à un prestataire spécialisé.

## 70 lieux

répertoriés sur  
la carte des aides  
alimentaires mise  
en place en 2020

- La Chaire Industrielle *Usine 4.0* : Dédiée aux transformations de l'industrie, la chaire d'entreprises permettra de faire progresser la recherche en matière d'impact psychologique du changement, de pilotage d'aléas, ou d'accompagnement du changement.
- La diversification de l'offre de formation
- L'implantation de l'École de Management Excelcia : La crise n'a pas entamé l'attractivité de la Métropole dans le domaine de l'enseignement supérieur. L'installation de l'École de Management Excelcia (Anciennement Sup de Co La Rochelle) offre à la Métropole un nouvel outil d'excellence de l'enseignement supérieur pour rayonner nationalement et internationalement. Excelcia apporte une école management de tout premier plan au niveau national et dont l'ambition est d'atteindre d'ici les 5 prochaines années 1 000 étudiants. Cette implantation s'ajoute donc à celle d'une autre École de Management, l'ESG, en forte croissance depuis 2018. —



# Accompagner le secteur touristique

Afin de suivre au plus près l'impact de la crise sur l'activité des entreprises, 4 vagues d'enquêtes ont été menées auprès des professionnels du tourisme, conjointement par le CRT et la CCI Centre Val de Loire, les partenaires des départements et Tours Métropole.

En novembre 2020, 7 professionnels sur 10 déclarent avoir perdu plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires depuis mars 2020.

## Baisse de la fréquentation des équipements touristiques métropolitains

L'auberge de jeunesse - The People Hostel, malgré une activité au ralenti pendant près de 6 mois et la baisse de la clientèle de groupes, a enregistré près de 20 000 nuitées en 2020 avec une clientèle française à 67%. La fréquentation des deux campings est impactée par la crise du covid 19. Le camping de Saint-Avertin enregistre 10 217 nuitées, soit une baisse de -58% par rapport à 2019; avec 192 jours d'ouverture en 2020 contre 318 jours habituellement. Le chiffre d'affaires (149 936 € TTC) chute de -56%, essentiellement du fait de la perte des clientèles étrangères qui représente en temps normal la moitié de sa fréquentation mais aussi du fait des périodes de fermeture au printemps puis à l'automne. Le camping de Savonnières connaît une baisse de nuitées de -30% avec 4 924 nuitées réalisées. Le chiffre d'affaires (64 671 €) diminue de -26% par rapport à 2019, soit un niveau comparable à celui de 2016 (année de crues).

L'impact de la crise sanitaire a été plus limité pour l'aire de camping-cars de Villandry (35 emplacements). Le chiffre d'affaires de cette aire exploitée par la société Camping-Car Park connaît une baisse de -13% par rapport à 2019 et totalise 3 069 nuitées.

## Des soutiens en faveur du secteur touristique

Dès le mois de mai un jeu Concours « Touraine, terre de repos des héros », une action partenariale de promotion via les réseaux sociaux entre les OT et l'ADT a été lancée pour remercier ceux qui se sont mobilisés et soutenir la filière touristique, offrant une cinquantaine de séjours (valeur de 450 €) et de nombreuses activités proposées sur les réseaux sociaux. Une Campagne régionale de destination co-financée par Tours Métropole Val de Loire a été menée à compter de juin et jusqu'au mois d'août mixant réseaux sociaux et TV et ayant pour cible prioritaire le bassin parisien et les touristes

**7 professionnels  
sur 10** déclarent avoir  
perdu plus des  $\frac{3}{4}$  de  
leur chiffre d'affaires

**80 %** de perte  
de chiffre  
d'affaires

pour l'office de tourisme par rapport à 2019

**1,4 M€** ont été collectés  
au titre de la taxe  
de séjour (en  
baisse de 40% par  
rapport à 2019)

**1 867 500 €** la contribution de  
Tours Métropole  
à l'Office de  
tourisme



de proximité avec une dominante nature incarnée par une accroche « Envie de... ». Une autre Campagne Val de Loire 37 et 41 a eu lieu en juillet, orientée vers les grands sites (Beauval, Chambord, Villandry, Blois, Chaumont, Amboise, Clos Lucé, Center Parcs) avec une accroche tournée également vers « Envie de... ». Un dispositif essentiellement basé sur l’affichage en gares parisiennes, arrières de bus panoramiques, des totems place du Palais Royal et un volet digital (Facebook et Instagram).

Enfin un ensemble d’autres actions de communication de Tours Métropole et de l’office de tourisme ont été menées autour d’une nouvelle campagne « Tours l’Inattendue », d’une



## Un millésime 2020 digital pour la campagne de communication « Tours l’inattendue »

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, le choix a été fait de privilégier une forte campagne digitale afin de s’adapter aux aléas de la période, de cibler au plus près les clientèles pour générer des achats de séjours et de prestations touristiques. Aussi, le site internet de la campagne [www.inattendue-tours-tourisme.fr](http://www.inattendue-tours-tourisme.fr) optimisé a enregistré de bonnes performances :

**+ 13 M** de personnes touchées en France

**+ 100 000 clics**

**+ 183 %** de visiteurs sur le site par rapport à 2019



**Les visuels 2020 de la campagne  
Tours l’inattendue**

édition spéciale sur « Les bonnes tables » au niveau départemental, d’un spécial Tourisme dans le Magazine de Tours Métropole, d’une campagne sur les sentiers de randonnées pédestres et boucles cyclables. Il s’agissait d’être présent tout l’été et jusqu’à la fin de l’année auprès des clientèles de proximité avec également des éditions adaptées aux besoins de ressourcement des cibles nationales autour de la thématique escapade au vert et micro-aventures.

### Suspension de la taxe de séjour

Dès le début de la crise sanitaire, Tours Métropole a suspendu la télédéclaration et le reversement de la taxe de séjour pour les hébergements touristiques. Cette mesure s’est étendue du 19 mars jusqu’au 31 octobre 2020.

**Mis en place en 2020, un plan d’action vise à positionner Tours Métropole Val de Loire parmi les premières destinations du tourisme à vélo en Europe.**







## **2 éditions (printemps-été et automne-hiver) et 16 000 exemplaires pour le magazine de destination « Goût de Tours »**

Conçu par l'office de tourisme comme une invitation à découvrir notre destination autrement, il propose une sélection d'adresses gourmandes, de balades inattendues, des sorties culturelles et nature, des découvertes de créateurs et d'artisans qui réinventent le territoire. Son supplément « Morceaux choisis » valorise de bonnes adresses sélectionnées par des journalistes gastronomiques.

### **L'office de tourisme mobilisé pour assurer la continuité de l'accueil et de l'information**

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité du service : fermeture de l'accueil au public en mars puis en novembre 2020 lors des confinements, mise en chômage partiel d'une partie de l'équipe. Cependant, de nouveaux services ont été initiés : mise en place d'un tchat pour répondre rapidement aux questions des visiteurs, réaménagement des espaces d'accueil en conformité avec les mesures sanitaires, service de « click & collect » pour la boutique, mise à jour des procédures internes de la démarche qualité...

### **Un plan d'actions au service des touristes à vélo**

Conformément aux orientations du schéma de développement touristique et du schéma cyclable, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi en 2020 le maillage des aménagements cyclotouristiques en créant une liaison sur la rive nord entre Tours et Luynes pour un montant de 400 000 €. Cet aménagement est complété par une étude permettant d'identifier les services à apporter aux cyclotouristes sur le territoire métropolitain. Cofinancée à 50 % par la Région Centre-Val de Loire, cette étude a débouché sur un plan d'actions visant

à positionner la Métropole parmi les premières destinations du tourisme à vélo en Europe en agissant sur les infrastructures, le niveau des services et la promotion de l'offre auprès de ces clientèles.

Il s'agit principalement de poursuivre la qualification des itinéraires touristiques prioritaires dont la traversée de Tours par la Loire à Vélo, de jalonner 4 boucles locales qui valorisent une thématique identitaire du territoire et de développer l'intermodalité (vélo-train et vélo-autocar). Le projet porte également sur l'organisation de pôles d'accueil dédiés aux touristes à vélo en s'appuyant sur les offices de tourisme de Tours, Rochecorbon, Luynes et Villandry, la création de haltes conviviales et la sécurisation du stationnement des vélos, propice à la découverte des sites de visite. Enfin, l'accent est mis sur la promotion de notre destination auprès des clientèles, avec une stratégie d'influence sur internet, une commercialisation optimisée en s'appuyant sur les opérateurs économiques de la filière du cycle. Ce programme opérationnel est évalué à 1,1 M € HT sur 6 ans.

### **Un soutien renouvelé envers la batellerie**

#### **Vers la connexion des bassins de navigation sur la Loire à Tours pour développer la batellerie traditionnelle**

Ce projet s'inscrit dans un programme de valorisation touristique respectueux du milieu ligérien et dédié au développement de la batellerie traditionnelle porté par la Métropole. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'un franchissement des ponts Wilson et de St-Cosme pour relier les bassins de navigation. L'étude de navigabilité a fait l'objet d'un dossier porté à la connaissance de la Direction Départementale des Territoires qui a conclu à l'absence d'incidence.

Les travaux envisagés sous deux arches du pont Wilson et du pont ferroviaire de St-Cosme portent sur l'enlèvement de débris subaquatiques. Cette opération constitue une phase de travaux nécessaire pour mieux maîtriser l'hydraulique et rendre moins turbulents les écoulements sous les arches ciblées.

Pour ce faire, de nombreux acteurs ont été associés à la réflexion menée de concert avec les services de l'État (DDT, DRAC), et la SNCF, propriétaire du pont de St-Cosme. Par ailleurs engagée dans la conception de l'arrêté préfectoral de protection de biotope en date du 31 juillet 2020, la Métropole a porté une attention toute particulière à la préservation de la biodiversité sur l'ensemble du périmètre situé en zone Natura 2000. De plus, au titre de la prévention du dérangement des sternes, l'intervention ne prévoit pas d'ouverture de l'activité sur la rive nord de la Loire : les arches traitées au niveau du pont Wilson étant sur la rive sud. Ces travaux de désencombrement seront réalisés fin 2021 si le niveau de la Loire le permet.

#### **Aides à la batellerie traditionnelle**

En 2020, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales : 17 000 € à l'association Boutavant à Tours et 10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon. De plus, dans le cadre du

régime d'aide à l'investissement, une subvention de 4 490 € a été attribuée à l'association Les Bateliers du Cher pour la construction d'un bateau homologué pour le transport de passagers. L'association Boutavant a également reçu une aide de 3 630 € pour l'acquisition d'un moteur destiné au bateau Erdre qui assure la promenade vers Marmoutier à Tours.

## **Destination qualité et tourisme durable**

### **7 « communes touristiques » de la Métropole confirmées**

Luynes, Rochecorbon, Savonnières, Saint-Avertin, Saint-Étienne-de-Chigny, Tours et Villandry ont été renouvelées « Communes Touristiques » par arrêté préfectoral pour les 5 prochaines années. Cette dénomination s'inscrit dans la stratégie de Tours Métropole Val de Loire de valorisation des politiques publiques menées en faveur du développement touristique sur son territoire.

### **L'office de tourisme métropolitain classé en catégorie II au plan national**

Le classement des offices de tourisme, créé par le ministère en charge du tourisme, est un signe de reconnaissance qui garantit aux touristes une homogénéité dans les services proposés par ces organismes partout en France. Il s'agit d'une démarche

volontaire Tours Métropole. L'office de tourisme engagera ensuite un audit « Qualité Tourisme », l'obtention de ce label étant un prérequis pour accéder au classement en catégorie I.

### **L'office de tourisme membre de l'ATD**

En 2020, l'office de tourisme a rejoint le réseau national des Acteurs du Tourisme Durable. Cette association fédère les professionnels et organismes engagés dans le développement durable du tourisme. Elle est signataire du code mondial d'éthique du tourisme et participe par son action à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

### **Les professionnels labellisés « Clef Verte » à l'honneur à Villandry**

Le 3 mars 2020, l'office de tourisme a organisé une journée de sensibilisation des hébergeurs à un tourisme plus responsable, avec le label « Clef Verte », premier label international de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants. Deux nouveaux établissements sont labellisés dans la Métropole : The People Hostel – Auberge du Jeunesse et le Best Western L'Artist Hôtel à Tours. —

**Tours Métropole soutient  
financièrement les associations  
qui proposent des promenades  
fluviales.**



© B. Carrière



L'aéroport Tours Val de Loire est situé à Tours Nord.

# L'Aéroport Tours Val de Loire

La fréquentation passagers de l'aéroport Tours Val de Loire dont l'exploitation est assurée par Edeis, a été très impactée par la crise sanitaire liée à l'apparition de la pandémie du Covid-19. Cependant, l'exploitant a mis en place un Plan de Continuité d'Activité qui a permis d'accueillir pendant les périodes de confinement des vols de rapatriement de patients Covid vers les hôpitaux tourangeaux ainsi que la continuité de la chaîne logistique permettant le maintien de l'activité de transplantation d'organes par avion.

## L'aéroport poursuit son engagement à limiter ses émissions de carbone

L'aéroport de Tours est engagé dans le processus international d'accréditation carbone, visant la limitation des émissions et à terme la neutralité carbone.

En 2020 l'aéroport a renouvelé ses certificats ACA niveau 1 et ISO 14001.

L'obtention du niveau 2 de l'ACA est prévue pour l'année 2022.

De plus, une campagne a été menée par l'association Aéro biodiversité dans le but de recenser les espèces de faune et de flore présentes sur la plateforme.



# Infrastructures et mobilités

**30** – Infrastructures : la poursuite des opérations

**33** – Les espaces verts métropolitains **34** – L'espace public dans les territoires **35** – La Métropole compétente en matière de PLU **36** – Le Syndicat des Mobilités de Touraine **37** – Rendre accessible à tous le réseau Fil Bleu **38** – Fréquentation. Une année marquée par la crise sanitaire **40** – Réseau Fil Bleu, suivi, études, travaux et investissements **42** – La 2<sup>e</sup> ligne de tramway sur les rails **43** – Étudier les déplacements **44** – En selle dans la Métropole **46** – Communiquer pour mieux informer **47** – Le transport scolaire et ferroviaire

**1595 vélos**

en moyenne  
par jour en  
septembre 2020  
sur le **Pont de Fil**

**743 492 €**

de création de nouveaux  
espaces verts en 2020

**25 500 000  
voyages**

sur le réseau **Fil Bleu** en 2020,  
en baisse de 35,9% par rapport à 2019

# Infrastructures : la poursuite des opérations

L'année 2020 a été particulière en terme de lancement et suivi d'opérations, du fait de la pandémie et du confinement. Néanmoins, la direction a pu s'adapter à l'évolution du contexte en réinterrogeant ses méthodes de travail et procédures.

Il a été ainsi maintenu un niveau optimum de service public, par l'action des équipes métropolitaines sur le terrain selon des protocoles spécifiques. Conformément à la volonté du président de la Métropole, la direction a su conjuguer la poursuite des travaux d'entreprises avec les dispositifs sanitaires édictés par le gouvernement, afin de limiter l'impact économique de la crise sur le territoire.

## Les opérations directement liées à la compétence infrastructures

Le programme de revêtement de chaussée visant à **entretenir et développer le réseau viaire** a concerné l'ensemble du territoire métropolitain et représente 1 433 284 € TTC sur les voiries structurantes sur le territoire métropolitain et 1 411 749 € TTC sur le réseau des ex-routes départementales. À cela s'ajoute 11 488 923 € sur les réseaux de proximité.

**Des opérations spécifiques d'aménagement de voirie** ont pu être poursuivies, représentant un montant d'investissement de près de 510 000 € et comprenant les études sur la voie de liaison BP - RD 2, l'aménagement de la route de Monts

**1,5 M€**  
dédiés à la réfection  
d'ouvrages d'art

**965 876 €**  
de travaux  
d'aménagements cyclables

**1 036 interventions**  
de mise en sécurité  
du réseau routier





© L. de Serres

**Pont Napoléon : Mise en place d'une nacelle négative afin de vérifier l'ouvrage**

## La Direction des infrastructures

La Direction des infrastructures intervient sur 3 axes :

- Service études stratégiques : Établissement des politiques stratégiques des actions de la direction – Ingénierie
- Service opérationnel de projets structurants : Pilotage et coordination des projets structurants de la métropole (création d'infrastructures nouvelles, requalifications majeures de voiries, projets d'aménagement, règlements métropolitains...).
- Service d'exploitation du réseau ex départementales : Déclinaison opérationnelle des politiques globales en gestion et exploitation du réseau d'infrastructures.

En 2020, la Direction des Infrastructures s'est réorganisée permettant de :

- Recentrer les équipes d'ingénierie sur un seul site,
- Développer un bureau d'études visant à terme à répondre aux besoins de la direction et des territoires,
- Déployer des missions de gestion du foncier liées aux infrastructures et au domaine public,
- Structurer le Centre d'Exploitation (La Mignonne) en y intégrant une équipe de direction sur site.

(JLT), les travaux de requalification du carrefour ex RD 938 – ex RD 959 à La Membrolle-sur-Choisille, les travaux de mise en valeur paysagère du boulevard périphérique (effacement des tags et végétalisation), les travaux de requalification de la rue Alfred de Musset à Fondettes. En 2020, l'audit sur l'éclairage public a été poursuivi et a concerné 2 communes (Saint-Avertin et La Riche)

Les études pour l'élaboration du **Règlement Local de Publicité Intercommunal** ont été menées jusqu'à la rédaction réglementaire complète. Puis le processus décisionnel a été suspendu, à l'approche des élections.

Les diverses étapes de co construction, par atelier spécifique, ont permis de s'assurer de la concordance des politiques publiques portées par les élus métropolitains et des contraintes réglementaires et d'aboutir à l'adhésion à une politique commune métropolitaine en matière de qualité de cadre de vie.

**Le programme d'aménagements cyclables**, intégrant l'élaboration du schéma directeur et les opérations de gros entretiens et résorptions de discontinuités, a représenté 965 876 € TTC. 2020 est une année particulière, qui a surtout permis de développer un réseau cyclable transitoire. Dans l'esprit de l'urbanisme tactique, les itinéraires aménagés de façon momentanée servent de test au développement du réseau futur et à l'éventuelle pérennisation des tracés.

La gestion des ouvrages d'art nécessite la bonne connaissance de son patrimoine. À ce titre, un audit a été mené permettant d'identifier les 424 ouvrages métropolitains et leur état. L'objectif est d'établir un plan d'action pour l'entretien efficace de ceux-ci. Un programme de réfection d'ouvrages a été établi et réalisé comprenant notamment le pont Napoléon.

L'enveloppe globale dédiée à cette action est de 1,5 million d'€ pour l'exercice 2020.



**Le chantier de redynamisation de l'avenue de Grammont à Tours s'est déroulé en deux phases, entre 2019 et 2020.**

### Les activités administratives directement liées à la compétence infrastructures

La gestion du domaine public a donné lieu en 2020, à la rédaction de 2 011 arrêtés et 381 avis pour transports exceptionnels.

La gestion du foncier liée aux infrastructures correspond à l'instruction de 65 dossiers de rétrocessions de parties communes.

### Les activités de gestion et exploitation du réseau structurant

- Mise en sécurité du réseau : 1 036 interventions (sur temps de travail ou astreinte),
- Viabilité Hivernale,
- Fauchage des dépendances vertes routières : 11 568 heures réalisées,
- Entretien du réseau : 4 858 heures réalisées,
- Entretien de signalisation : 6 656 heures réalisées,
- Patrouille : 29 200 km parcours / 2 648 heures.



Scannez la page pour découvrir la **carte des travaux sur le territoire métropolitain**

### Le suivi des opérations au titre de la compétence Tourisme

La Direction des Infrastructures est le service support de la Direction du Tourisme concernant la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent en la conception et au suivi de la réalisation de celles-ci.

En 2020, l'enveloppe est de l'ordre de 1 300 000 € et concerne les travaux de création de l'itinéraire cyclable Saint-Jacques de Compostelle à Rochecorbon (mis en service mai 2020), création de l'itinéraire cher Canal du Berry – cœur de France-traversant les communes de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours et de mise en place d'abris à vélos sur la Commune de Villandry en lien avec l'office du Tourisme.

### Le suivi des opérations au titre de la compétence Développement Économique

Le pôle espace public et la Direction des infrastructures sont les services support de la Direction du développement économique pour ce qui concerne la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent en la conception et au suivi de la réalisation de celles-ci.

En 2020, l'enveloppe est de plus 1 800 000 € et concerne les opérations de travaux de La zone d'activités de la Liodière, les études de l'aménagement du Parvis MAME, les travaux d'aménagement de l'avenue de Grammont. —



# Les espaces verts métropolitains

# 600 ha

d'espaces verts métropolitains (accompagnement des circulations) sur les 22 communes

**L**a prise de compétence « espace public » par Tours Métropole s'est accompagnée par la nécessité de prendre en compte et de valoriser de manière transversale et concertée les espaces verts d'accompagnement des voiries, pistes cyclables et cheminements, les arbres d'alignement, les espaces verts des giratoires et les propriétés vertes métropolitaines.

Pour un service public efficace au plus près du terrain et des habitants, la gestion de ces espaces est restée locale. Tours Métropole a dû apporter un cadre de fonctionnement commun basé sur les retours d'expériences et la concertation à l'échelle des 22 communes et répondre aux enjeux de notre territoire telle que l'adaptation au réchauffement climatique en lançant son schéma directeur de végétalisation. —

# 743 492 €

## de création

de nouveaux espaces verts

# 25 000 arbres

## d'alignement



## Lancement du schéma directeur vert

Tours Métropole se doit de répondre de manière adaptée aux enjeux du réchauffement climatique. Ainsi après une phase d'analyse et de concertation menée avec les services espaces verts des communes, elle a lancé son étude de schéma directeur vert. Ce schéma directeur de végétalisation des zones urbaines du territoire est confronté, comme les autres métropoles, au phénomène des îlots de chaleur urbains. Celui-ci se manifeste en période de fortes chaleurs par des hausses de température accrues en zones urbaines comparativement aux zones périurbaines, plus végétalisées et moins minérales.

Ce schéma directeur vert comprend notamment la production d'un guide métropolitain à destination des agents, pour promouvoir un savoir-faire commun au service de la biodiversité et des paysages.

En 2020, un état des lieux des îlots de chaleur a été réalisé, par la pose et le suivi de sondes de température sur les sites les plus sensibles.

# L'espace public dans les territoires

**9 551 135 €**  
de budget en fonctionnement

La direction Territoires et Proximité est née de l'intégration d'une partie des services techniques des Communes dans les effectifs de la Métropole lors du transfert de compétence en 2017. Avec plus de 600 agents répartis sur les 22 communes de la métropole, la direction a en charge la gestion des espaces publics en proximité : 1 500 km de voirie (depuis les grands boulevards de Tours jusqu'aux voiries publiques de lotissement) avec leurs espaces verts d'accompagnement, sont entretenus au quotidien en majorité par des équipes en régie, au plus près des habitants. En 2020, elle a disposé d'un budget de 9 551 135 € en fonctionnement et 11 488 923 € en investissement, issu du transfert de charge des communes.

**11 488 923 €**  
de budget en investissement

À ces montants, il convient d'ajouter les moyens donnés aux services et les crédits liés aux espaces verts métropolitains, pour des montants totaux de 396 599 € en fonctionnement et 1 575 223 € en investissement. Ces montants correspondent principalement aux acquisitions et réparations de matériel technique. —

## De nombreuses opérations d'intérêt local réalisées

À travers les services territoriaux, de très nombreuses opérations d'intérêt local sont portées par Tours Métropole, sous l'initiative et l'autorité des Maires. En 2020, trois projets majeurs illustrent cette activité d'aménagement de l'espace public :

- **Druye** : l'aménagement urbain de la Rue de la Nauraie, remarquable pour la commune tant par son ampleur (enfouissement des réseaux, aménagement stationnement, voie mixte, ...) et son intérêt car attendu depuis une dizaine d'années par les riverains. Le projet a mobilisé 3 exercices budgétaires en investissement.
- **Saint-Avertin** : la deuxième phase des travaux d'aménagement de la rue des Cicottées, entre l'allée de la Rougerie et la rue Paul Langevin. Les travaux, d'un montant de 350 000 €, ont consisté à mettre aux normes les trottoirs, à créer 3 plateaux, à reprendre les réseaux d'eau potable et d'assainissement, à réaliser un chaudiou et à refaire la chaussée.
- **Saint-Cyr-sur-Loire** : Suite au déplacement de deux écoles, une réflexion globale a été menée sur l'aménagement du coteau. Un programme pluriannuel a été engagé depuis 2018 sur ce périmètre d'environ 3 ha, pour une durée estimée de 5 à 6 ans pour les travaux d'infrastructures/paysage. Le coût global associé est évalué à 6 M€, dont les 2/3 environ de budget propre à l'espace public métropolitain. Les premières phases de



Reprise joints de chaussée  
rue de Verdun à Joué

travaux ont permis la réhabilitation complète du parvis du bâtiment administratif, puis de la rue de la Mairie et des abords de la piscine, avec notamment la mise en séparatif des réseaux eaux usées et la dissimulation des réseaux aériens.

Les phases en cours concernent le périmètre au Sud de la piscine. L'ancienne cour de l'école A. France est requalifiée en aire de stationnement au fort caractère paysager. Le parvis de l'église est libéré des voitures et récupère ses usages de lieu de rencontres et d'échanges ; un cheminement doux est aménagé vers l'entrée sud du Parc de la Perraudière, valorisant au passage un espace belvédère sur la Loire.

# La métropole compétente en matière de PLU et d'aménagement de l'espace

Compétente en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace, la métropole est garante des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux, jusqu'à l'approbation du futur « PLUm », le plan local d'urbanisme métropolitain.

**E**n 2020, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions souhaitées par les communes dès lors que celles-ci sont compatibles avec les documents supra-communaux (SCoT, PLH, PDU) et ne sont pas en contradiction avec les orientations fixées dans la construction du projet métropolitain. Comme le veut la charte de gouvernance des documents d'urbanisme, l'avis de la commune est recueilli à chaque étape, avant approbation par délibération du Conseil métropolitain.

## En 2020, 13 procédures ont été poursuivies dont 3 finalisées :

- 1 élaboration de PLU : Villandry (approuvée en 2020) ;
- 2 révisions de PLU : Luynes, Tours (approuvée en 2020) ;
- 1 révision allégée de PLU : Parçay-Meslay ;
- 2 modifications de PLU : Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours ;
- 3 modifications simplifiées de PLU : Ballan-Miré, Chantreaux-sur-Choisille (approuvée en 2020), Notre Dame d'Oé (prescrite en 2020) ;
- 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU : Fondettes.

La connaissance acquise sur les projets urbains à l'échelle locale permettra d'alimenter les études et étapes préalables à

l'élaboration du futur PLU métropolitain, dont la prescription est attendue début 2022.

## L'aménagement de l'espace, c'est aussi :

- la mise en œuvre d'outils opérationnels pour la réalisation d'opérations d'aménagement :
  - reconnaissance de la ZAC du Plessis-Botanique comme opération d'aménagement d'intérêt métropolitain,
  - la mise en œuvre des conventions liées aux projets urbains partenariaux (PUP) permettant pour une opération d'aménagement nouvelle, de faire partiellement supporter le coût de création d'équipements publics aux opérateurs : PUP des Hauts de Sainte-Radegonde à Tours,
- le pilotage d'études :
  - réalisation d'une étude urbaine multipartenariale (SNCF, Région, SMT, Villes de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours) portant sur le secteur élargi du pôle gare de Saint-Pierre-des-Corps,
  - participation à l'appel à manifestation d'intérêt du Ministère de la transition écologique, portant sur l'adaptation des territoires face aux risques d'inondations (AMITER), avec le secteur de Rochepinard - Lac des Peupleraies comme site d'étude. —





## Budget Syndicat des Mobilités de Touraine

# 126 545 187 €

96 862 291€ de dépenses  
de fonctionnement et 29 682 895€  
de dépenses d'investissement

## Budget pour la politique « vélos »

# 734 000 € HT

# Le Syndicat des Mobilités de Touraine, le bras armé de la Métropole sur la compétence mobilité

Créé en 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) assure les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité, déléguée par Tours Métropole Val de Loire, sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire, mais aussi de trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

Il définit, organise et exploite des transports en commun sur ce périmètre. Par son action, il contribue à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et des activités de son territoire. Il favorise l'intermodalité, l'attractivité des modes de transports collectifs et le développement de l'écomobilité.

### Ses missions

Les missions du Syndicat des Mobilités de Touraine portent essentiellement sur la gestion et le contrôle de l'offre de transport, l'aménagement du réseau de transport, le déploiement d'une offre de mobilité attractive et complémentaire, les conseils et information voyageurs sur le réseau de transports et l'étude des enjeux et la mise en œuvre des services de mobilité.

De nombreux partenariats sont développés avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour élaborer des documents de planification et développer de grands projets de transport.

### Sa composition

Le Syndicat des Mobilités de Touraine est administré par un comité syndical. Celui-ci est composé de 11 titulaires et 11 suppléants pour Tours Métropole Val de Loire et un titulaire et un suppléant pour chacune des trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

L'exécutif est assuré par le Président et 4 Vice-Présidents. En 2020, 85 délibérations ont été discutées et votées lors des comités syndicaux.

### Suivi de la délégation Fil Bleu et Fil Blanc

La convention de délégation de service public signée avec la société Keolis pour la période janvier 2019 à décembre 2025 regroupe le réseau de bus et tramway Fil Bleu et le service Fil Blanc pour le transport des personnes à mobilité réduite. En janvier 2020, un 1er avenant a été adopté pour mettre à jour le contrat, adapter l'offre Fil Bleu aux évolutions des activités du territoire (ex. : ajustements des services été et hiver...) ou encore intégrer l'impact financier des options levées (exploitation du service Fil Blanc, nouvelles dessertes de transports à la demande, expérimentation TAD zonal, l'expérimentation « navettes Citadine »...).

# Rendre accessible à tous le réseau Fil Bleu

Bien que le Schéma directeur d'accessibilité « Agenda d'accessibilité programmée » (Sd'AP) se soit achevé en 2019, Tours Métropole Val de Loire, que le Syndicat des Mobilités de Touraine, continue d'améliorer l'accessibilité du réseau.

**E**n 2020, 23 arrêts de bus ont été mis en accessibilité, dont 6 identifiés comme prioritaires dans le SDA Ad'AP. La mise en accessibilité des arrêts dits « prioritaires » a représenté un investissement de 138 158 euros HT. Fin 2020, 83 % des arrêts dits « prioritaires » sont accessibles, soit 402 arrêts. La plateforme ElioZ pour les publics sourds et malentendants a été mise en place sur le site et l'application Fil Bleu. Cette dernière permet de mettre en relation l'utilisateur avec un conseiller qui peut dialoguer en LSF (Langue des Signes Française) et TTRP (Transcription en Temps Réel de la Parole) ou LPC (Langue Française Parlée Complétée). Une démarche de labellisation de l'agence commerciale Fil Bleu a également été lancée. Le label ACCEV, porté par le CRIDEV (Centre de Recherche pour l'Inclusion des Différences dans les Espaces de Vie) a été retenu. Cette certification prend en compte l'ensemble des personnes fragiles et intègre les spécificités cognitives, mentales, culturelles, sociales ou d'âge en plus des spécificités physiques et sensorielles.



**50 420**  
voyages

(-38,9% par rapport à 2019)

### FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATIONS POUR LES AGENTS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

Pour favoriser l'accessibilité du réseau Fil Bleu, Keolis exploitant du réseau est tenu de former (dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public) ses conducteurs à la prise en charge des personnes handicapées. 704 heures de formation « favoriser l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite » (1 journée de 7h) ont été dispensées auprès de 180 conducteurs en 2020. Les formations « accueillir et accompagner le client fragile » destinées aux managers, techniciens méthodes et régulateurs, n'ont pas pu être déployées en 2020 en raison de la crise sanitaire.

### LE RÉSEAU FIL BLANC

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80% ou porteur d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. À l'instar de Fil Bleu, le service fonctionne sur le périmètre du Syndicat des Mobilités de Touraine.



**1 200**  
usagers inscrits

(-8,9% par rapport à 2019) dont 247 personnes aveugles ou mal voyantes, 613 personnes en fauteuils et 340 personnes semi-valides (marche difficile...)

# Fréquentation.

## Une année marquée par la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au Covid-19 et l'ensemble des dispositions gouvernementales prises pour limiter la propagation du virus (2 confinements + instauration du couvre-feu, développement du télétravail, cours à distance pour les étudiants...) ont eu un impact important sur les déplacements quotidiens.

**L**a fréquentation du réseau a chuté de 35,9% par rapport à 2019 (-14,3 millions de voyages). Elle est tombée à 5% pendant le 1er confinement entre mi-mars et mi-mai, période durant laquelle le service n'était réalisé qu'à environ 25% des circulations. Elle est ensuite remontée à 65% en octobre, pour redescendre à 50% au second confinement en novembre 2020.

Le télétravail, les cours à distance pour l'université, et les déplacements limités aux motifs essentiels ont principalement fait baisser la fréquentation des scolaires, des étudiants, mais aussi les voyages occasionnels pour motif d'achats ou loisirs ainsi que celle des actifs dans une moindre mesure.

### Une adaptation des services

L'offre du réseau bus+tram a suivi le rythme de la crise sanitaire. Lors du 1<sup>er</sup> confinement, l'offre a été ajustée à 25% de mi-mars à mi-mai avec maintien des liaisons vers les établissements de santé.

À compter du 11 mai, les services ont été remis progressivement (70% au début) pour retrouver une offre pleine au 30 juin 2020. Avec l'instauration du couvre-feu le 2 novembre, l'amplitude de la desserte du réseau a été diminuée d'une heure sur les lignes A, 2/3/4/5 du lundi au dimanche. Lors du second confinement, l'offre bus a été ajustée à nouveau à 70% et celle du tram à 85% entre le 12 et le 28 novembre.

### Une nouvelle desserte mise en place au sud de la Métropole

Malgré le contexte sanitaire, la desserte du sud de la métropole tourangelle a évolué à partir de la rentrée de septembre 2020 avec les lignes 30/14 et 3B. L'objectif de cette évolution était de prolonger la ligne 30 entre le centre de Joué-lès Tours et l'hôpital Trousseau afin de relier Joué centre, le collège de la Vallée Violette, le quartier de la Guignardièrre, le centre commercial de Chambray 2, le centre de Chambray et l'hôpital Trousseau. La ligne 3B a quant à elle été modifiée afin de desservir l'avenue du Grand Sud, le centre de Chambray-lès-Tours et le centre commercial de la Petite Madelaine.



### Des horaires de rentrée qui prennent en compte les travaux sur l'A10

La rentrée du réseau Fil Bleu a été marquée par les travaux de l'autoroute A10. Afin de limiter les perturbations pour les usagers et notamment les retards des bus, le Syndicat des Mobilités de Touraine a demandé à Keolis de prendre en compte ces contraintes dans la construction des horaires. Les temps de parcours ont ainsi été ajustés sur les lignes Tempo, 5 et 10 entre le 30 août et le 2 novembre. La qualité de service en terme de ponctualité a pu être améliorée.



### Création d'un service de transport à la demande pour le personnel soignant pendant la crise sanitaire

Pour répondre aux besoins en déplacement des personnels soignants, un service spécifique de transport à la demande a été mis en place pour faciliter les trajets des personnels soignants vers les hôpitaux et cliniques de la métropole. Ce service a été bien accueilli et a permis la réalisation de 420 voyages pour 3800 km parcourus.

### Mise en place de la ligne 2 express

Afin de limiter les temps de parcours pour les usagers de la ligne Tempo et les surcharges en heure de pointe, une ligne « 2 Express » a été mise en place à titre expérimental. Cette ligne qui ne dessert pas tous les arrêts de la Tempo permet aux usagers de gagner 9 minutes sur leur temps de trajet. Les ajustements moins substantiels ont été apportés sur lignes 12/14/17/30/31/50/R9 afin d'adapter l'offre à la demande et améliorer le service rendu à l'utilisateur.

### Report de l'enquête Origine destination Montées descente

Une enquête Origine/Destination-Montées/Descentes était programmée en octobre 2020 afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des usagers sur le réseau Fil bleu et plus particulièrement les flux et faire le bilan du réseau de septembre 2019.

Le marché d'étude a été lancé et attribué au bureau d'études TEST. Toutefois compte tenu de la situation sanitaire et des risques d'un second confinement, la préparation de celle-ci a été suspendue en juin et la réalisation de l'enquête a été reportée à octobre 2021. —

**25,5 M**  
de voyages

soit une chute massive de 35,9% par rapport à 2019

**9 M**  
de kilomètres

parcourus en 2020 sur le réseau bus et tramway, soit une baisse de 13,5% par rapport à 2019

# Réseau Fil Bleu, suivi, études, travaux et investissements

Chaque année, le Syndicat des Mobilités de Touraine assure pour Tours Métropole Val de Loire des travaux d'amélioration des voiries bus et développe de nouveaux services afin de proposer une qualité optimale du réseau Fil Bleu.

## Abaissement de la voirie sous le Pont SNCF Sud entre le giratoire de la Rotonde et la rue du Champ Joli à Tours : report des travaux

Pour faciliter le passage des nouveaux bus au gaz dont la mise en service est programmée en septembre 2022, la chaussée sous le pont SNCF Sud, située entre les impasses Matteoti et Nadaud, doit être abaissée de 30 cm au point le plus contraignant.

Ces travaux dont la coordination est assurée par le Syndicat des Mobilités de Touraine sont menés en collaboration avec les services métropolitains pour les études de conception des aménagements et de réseaux. Ils ont dû être suspendus et reportés en raison du premier confinement.

L'année 2020 a fait l'objet d'une redéfinition du calendrier et des différentes phases de travaux avec l'ensemble des concessionnaires (gaz, électricité, eau potable, eaux usées, eaux pluviales et fibre optique) pour un démarrage de l'opération fin mars 2021. Ces travaux doivent durer environ 5 mois.

## Renouvellement du mobilier urbain

En 2020, 61 007 € HT ont été investis dans le mobilier urbain. 10 poteaux d'arrêt ont été acquis et 7 abris ont été commandés sur le territoire métropolitain. En parallèle dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement du délégataire, 42 poteaux d'arrêt ont été renouvelés sur la commune de Vernou, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

## Programme annuel d'amélioration des voiries bus et des arrêts

En 2020, ce programme a représenté un montant de 452 000 € HT.

**Tours.** Total pour les tapis de chaussée (319 000 € HT) : Mail Bonaparte Nord et Sud (85 000 € HT) ; Rue du Clos Saint Libert entre les rues Giraudoux et la Borde (51 000 € HT) ; Rue Berthier entre les rues Caulaincourt et le Mail Bonaparte (59 000 € HT) ; Rue de la Bergeonnerie entre la rue Camus et



l'avenue de Bordeaux (72 000 € HT) ; Rue Auguste Chevalier entre la rue Saint Sauveur et le pont SNCF (52 000 € HT).

**Fondettes.** Aménagement de 2 quais bus « Agrocampus » (25 000 € HT)

**Saint-Pierre-des-Corps.** Réalisation d'un quai bus accessible et reprise du tapis de chaussée (82 000 € HT)

**La Riche.** Participation aux travaux d'aménagement de la route de Saint-Genouph avec la réalisation de 2 quais bus (26 000 € HT).

## Des bus plus écologiques !

Tours Métropole Val de Loire a fait le choix d'abandonner la motorisation diesel pour des bus plus écologiques fonctionnant au Gaz Naturel Comprimé (GNC).

En raison de la Covid, le planning de mise en œuvre a été modifié. Ainsi, 45 bus seront progressivement déployés sur le réseau Fil Bleu entre 2022 et 2024, soit 15 bus standards en 2022, 15 en 2023, et 15 articulés en 2024. La mise en service des





## Une solution de ticket sur carte bleue et/ou smartphone

En septembre 2020, une solution M Ticket sur smartphone a été lancée et connaît une progression intéressante. Elle s'appuie sur la technologie NFC de CONDUENT et permet de vendre des titres sur smartphone à valider à bord des transports en commun sur le principe du titre « Liberté » à 1,40 € le voyage d'une heure. Des valideurs spécifiques orange ont été installés sur l'ensemble des bus et tramway de la métropole tourangelle.

installations GNC/Biogaz a été repoussée d'une année et doit être réalisée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Afin de faciliter la mise en service de ces nouveaux bus, le Syndicat des Mobilités de Touraine s'est adjoint un assistant à maîtrise d'ouvrage pour assurer la transition énergétique au GNC/biogaz, la construction d'une station de compression et de distribution de GNC et l'adaptation et la mise aux normes de l'atelier bus.

## Renouvellement des marchés pour les carrefours à feux

Afin d'optimiser la priorité aux tramways et aux bus lors des passages aux carrefours à feux, un marché a été lancé en groupement de commande avec la métropole pour une durée de quatre ans maximum pour un montant de 60 000 €. Un marché réalisé en groupement de commande avec la métropole pour une durée de quatre ans maximum a égale-



© D. le Tellier

# 61 007 € HT

ont été investis dans le mobilier urbain.

## voiries bus et arrêts

# 452 000 € HT

Programme annuel d'amélioration

ment été lancé pour faciliter la maintenance des carrefours à feux du tramway. Il comporte la fourniture, la pose, la réparation et la modification du matériel de visualisation afin de maintenir un fonctionnement optimum des carrefours à feux le long de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway.

## Le dossier de sécurité du tramway

La circulation dans l'espace urbain d'un mode lourd, tel que le tramway, répond à des dispositions de sécurité particulières. C'est la raison pour laquelle les aménagements urbains de la ligne de tramway, ainsi que le fonctionnement des systèmes associés, sont inscrits dans un Dossier de Sécurité.

En 2020, le Syndicat des Mobilités de Touraine a procédé à l'amélioration de la sécurité de 3 carrefours traversés par le tramway : le carrefour Churchill / Valadon avec déplacement du feu piéton afin de sécuriser la traversée et les carrefours Choiseul / Wilson et Anatole France avec l'expérimentation d'une voie pour les cycles en remplacement de la voie routière sur le Pont Wilson. Ces dispositions sont validées par les services de l'État dans le cadre de ses missions de contrôle de la sécurité.

Le SMT est également consulté dans le cadre de l'instruction de dossiers d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme) situés à proximité des voies du tramway. Son avis permet de s'assurer de la sécurité optimale autour des opérations d'aménagement. Il a été sollicité pour deux dossiers d'urbanisme sur la commune de Tours en 2020 : un projet de construction d'une résidence étudiante et de maisons, rue Pinguet Guindon et un projet de construction mixte de bureaux et résidence étudiante, allée de Varennes. —



# Le projet : la deuxième ligne de tramway sur les rails

Projet phare des 5 prochaines années pour le développement du territoire, la seconde ligne de tramway répondra aux besoins de mobilité ainsi qu'aux volontés d'amélioration de qualité de vie, de respect de l'environnement, et de préservation de notre patrimoine.

## Soutien financier de l'État sur le projet

En septembre 2020, le Syndicat des Mobilités de Touraine a sollicité une subvention auprès de l'État et de la région Centre-Val de Loire au titre du CPER 2015-2020, volet « aménagements des grands pôles intermodaux des 8 agglomérations régionales » et a obtenu la somme de 550 000 €. Cette subvention va venir financer des prestations d'études et de diagnostics dans le cadre de la construction de la 2<sup>e</sup> ligne de tramway : les études et d'investigations géotechniques ; la réalisation de l'évaluation environnementale du projet et le diagnostic des ouvrages d'art empruntés par ou situés à proximité de la ligne 2 de tramway.

Lors du dernier trimestre, des échanges ont aussi eu lieu avec le Ministre Dussops, la Préfecture de Région, Madame La Préfète d'Indre et Loire et ses services afin de solliciter des subventions dans le cadre du plan de relance, au titre de la DSIL. Les discussions ont aussi été entamées avec le Président de la Région Centre-Val de Loire.

# 550 000 €

## de subventions

de l'État et de la région  
Centre-Val de Loire

## Finalisation des études d'insertion et d'aménagement urbain du projet

Les études préliminaires, relatives au développement du réseau de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) se sont achevées au mois de décembre 2020. Cette mission, réalisée par le groupement de prestataires Richez Associés, Richez Paysage, Transitec, Safège et Systra ont permis d'établir les études d'insertion et d'aménagement urbain de la ligne 2 de tramway et ses composantes, au stade de pré-avant-projet. Ce travail avait pour objectif de choisir l'emplacement de la plateforme tramway dans les corps de rues et également de définir le parti pris d'aménagement paysager et architectural.



Afin d'enrichir le projet, plusieurs instances ont été associées pour définir les grands principes d'insertion :

- 21 groupes de travail se sont réunis sur différentes thématiques : circulation/stationnement, espaces verts/paysage, éclairage public, espace public/modes doux, mobilier, exploitation, matériaux/voirie, ouvrages d'art, réseaux, urbanisme, architecte des bâtiments de France ;
- 14 comités géographiques avec les élus de Tours, Chambray-lès-Tours et La Riche ont été organisés ;
- 5 comités de pilotage.

En complément des éléments de définition du projet de deuxième ligne de tramway et ses composantes, des études complémentaires pour la conception d'une troisième ligne de tramway, d'environ 12 km, avec 2 branches vers Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire sont en cours de réalisation.

### Une maîtrise d'ouvrage déléguée

En parallèle de la réalisation des études d'insertion et d'aménagement urbain pour la 2<sup>e</sup> ligne de tramway et ses composantes, et compte-tenu de la spécificité de l'opération, le SMT a décidé de recourir à un mandataire qui interviendra en son nom et pour son compte afin d'assurer la mise en œuvre du projet tant au niveau technique, administratif, juridique et financier.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine travaille en étroite

collaboration avec son mandataire, le groupement Set/Transamo dont la mission a débuté en mars 2020, afin de garantir le respect des coûts, des délais et de la qualité de l'opération.

### Une opération d'acquisitions foncières

Pour mener à bien le projet 2<sup>e</sup> ligne de tramway, le Syndicat des Mobilités de Touraine procède à des acquisitions à l'amiable en achetant soit les biens mis en vente soit les biens par anticipation auprès des propriétaires souhaitant vendre leur bien. Le SMT, en collaboration avec le service foncier de Tours Métropole Val de Loire et les communes, a ainsi rencontré 20 propriétaires pour présenter l'évaluation du service des Domaines et l'offre d'acquisition du Syndicat des Mobilités de Touraine ; présenté 5 délibérations au Comité syndical et signé 6 biens situés dans l'emprise du projet de tramway dont 1 sur la commune de la Chambray-lès-Tours et 5 sur la commune de La Riche (3 maisons, 2 appartement).

### Des ateliers systèmes

En 2020, 15 ateliers systèmes ont eu lieu avec l'exploitant du réseau Keolis et les services de la DSI de Tours Métropole Val de Loire afin de bâtir un programme systèmes cohérent et transversal avec l'arrivée d'une 2<sup>e</sup> ligne de tramway et plus largement l'ensemble du réseau de transports de la métropole. —



Scannez  
la page pour  
découvrir  
l'observatoire  
des mobilités

# Étudier les déplacements

## L'Observatoire des mobilités

Développé depuis 2015, il est régulièrement mis à jour et alimente de nombreuses études en matière de mobilité. Quatre baromètres trimestriels ont été publiés en 2020, comportant plusieurs indicateurs suivis de trimestre en trimestre, ainsi que des zooms sur les chiffres issus de l'enquête mobilité EMC<sup>2</sup>.

Ils sont publiés sur le portail de la mobilité de Tours Métropole : [www.mobilite-tours-metropole.fr](http://www.mobilite-tours-metropole.fr)

## Enquête mobilité certifiée CEREMA

L'enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC<sup>2</sup>), réalisée en 2019, a permis d'interroger 8 735 personnes vivant dans le département d'Indre-et-Loire. Publiée en ligne, elle fournit plus de 1 300 pages d'analyse à différentes échelles géographiques, avec des graphiques et cartes dynamiques. Près de 750 utilisateurs se sont connectés à la plateforme et plus de 2 600 pages ont été consultées.

## Actualisation du modèle multimodal

Un modèle multimodal est une représentation simplifiée de la réalité qui permet de prévoir l'impact de projets sur les déplacements. Créé en 2011, celui de Tours est désormais géré par le SMT.

En 2020, ce modèle a permis de réaliser plusieurs scénarios pour accompagner les études des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lignes de tramway, de BHNS, de haltes ferroviaires, autour de la gare de Saint-Pierre-des-Corps, et de nombreuses situations de travaux afin d'anticiper au mieux les reports de circulation. —

## Nouveau : les afficheurs vélos

En fin d'année, deux afficheurs vélos ont été installés sur le Pont Wilson et sur le Pont de Fil. Ils permettent de visualiser en direct le nombre de passages de vélos sur la journée et sur l'année. En communiquant de façon ludique sur les axes les plus fréquentés par les cyclistes, ces outils visent à encourager la pratique du vélo et valorisent les cyclistes en leur montrant que chaque trajet compte.



© L. de Serres

# En selle dans la Métropole

Le Syndicat des Mobilités a travaillé aux côtés de Tours Métropole Val de Loire pour élaborer le schéma directeur cyclable du territoire avec l'objectif de renforcer son positionnement de référence en matière de pratique du vélo.

## L'Accueil Vélo et Rando s'adapte aux contraintes sanitaires

En 2020, la fréquentation de l'équipement a été impactée par la crise sanitaire : 9 316 visiteurs (soit -24% par rapport à 2019) ont été accueillis. Afin de protéger les usagers et les agents, des mesures sanitaires ont été mises en place : fermeture des espaces cafétéria, douche et repos, mise en place d'un cheminement avec gel hydro alcoolique, vitres en plexiglass au comptoir d'accueil et port du masque pour les agents et les visiteurs, présence dans l'espace d'accueil limitée à deux personnes en simultané et création et renouvellement de contrats Velociti sur rendez-vous afin de limiter le flux de visiteurs au sein de l'équipement. L'ensemble des animations programmées au sein de l'équipement ont été suspendues de mars à décembre 2020. L'équipe de l'Accueil Vélo et Rando a donc revu son programme en proposant d'autres temps forts, privilégiant

# 9 316 visiteurs

reçus par l'Accueil  
Vélo et Rando en 2020

# 1 536 contrats Velociti

(-20% par rapport à 2019)

# 150 Velociti

à assistance  
électrique mis  
en service



## Mise en place de deux nouveaux abris vélos

Afin d'encourager la pratique cyclable, deux nouveaux abris vélos ont été construits en 2020, l'un dans le quartier Velpeau à Tours et l'autre à Chambray-lès-Tours, portant à 450 le nombre de places sécurisées dans la métropole, réparties dans 13 abris vélos.



les rencontres en extérieur. Sur 44 animations ponctuelles programmées, 17 ont été réalisées ainsi que les animations à l'année (vélo-école, bricolade et recyclade). L'équipement a fermé ses portes du 17 mars au 11 mai 2020, tout en assurant une permanence téléphonique pour la création de contrats de location Velociti à destination du personnel soignant. En novembre et décembre 2020, l'équipement a adapté ses horaires en ouvrant de 9h00 à 17h00 du mardi au samedi.

### Velociti : un service maintenu et une offre renforcée

En 2020, l'activité de Velociti a généré une baisse des ventes et des recettes due notamment aux deux périodes de confinements (dont 2 mois de fermeture du service) :

- 1 536 contrats en 2020 (-20 %)
- 31 688 € de ventes de contrats (-5 %)

Entre janvier et juin 2020, le nombre de vélos en circulation oscillait entre 616 et 684 par mois. À partir de juillet, la demande a explosé : 723 vélos en circulation, avec un record à 851 vélos, nécessitant la mise en place d'une liste d'attente durant 1 mois ffl (de mi-septembre à fin octobre). La demande a été continue jusqu'à la fin de l'année avec plus de 720 vélos en circulation en moyenne sur novembre et décembre.

### Un record de fréquentation pour le Pont Wilson

Installés progressivement depuis 2016, les compteurs piétons et vélos permettent de disposer de données fiables pour évaluer les effets des politiques développées en faveur des modes actifs. En 2020, malgré les confinements, les compteurs vélos n'ont enregistré qu'une baisse de 4 % de la fréquentation annuelle, avec plusieurs nouveaux chiffres record.

Le Pont Wilson enregistre sa meilleure fréquentation annuelle en dépassant à nouveau la barre des 500 000 qui avait été franchie pour la première fois en 2019. Il enregistre également son nouveau record mensuel avec près de 67 000 vélos en septembre 2020.

Le Pont de Fil égalise son record de passages quotidiens 1 595 vélos en moyenne par jour en septembre 2020.

En fin d'année, tous les compteurs ont été mis en accès libre sur la plateforme d'Opendata de la métropole. —



## Nouveau : Location de vélos électriques

Pour affirmer son ambition de grande métropole cyclable et répondre aux nouveaux usages et besoins de déplacements du territoire, 150 Velociti à assistance électrique ont été mis en service en octobre 2020.

# Communiquer pour mieux informer

## Présentation de l'enquête mobilité

Source indispensable au fonctionnement de la modélisation de transport, les résultats de l'enquête mobilité sont aussi l'occasion d'améliorer la connaissance générale sur la mobilité. Dans cette perspective, différents outils d'information et de promotion de l'enquête ont été réalisés : la conception d'une plateforme d'analyse dynamique des résultats, la conception de trois vidéos synthétiques et la réalisation d'une plaquette. Afin de présenter les résultats de cette enquête, une conférence de presse a également été organisée le 10 octobre.



Scannez la page pour découvrir le résultat de l'enquête mobilité



## Campagnes d'information et de sensibilisation

En 2020, plusieurs campagnes et outils ont été déployés.

### Les balades estivales

Cette campagne a été déployée pour inciter touristes et locaux à participer aux balades estivales à vélo proposées par l'Accueil Vélo et Rando et le Collectif Cycliste 37. Elle a été relayée sur le réseau Fil Bleu (affichage dans le tramway, réseaux sociaux, site web...), les outils de Tours Métropole (site internet, réseaux sociaux, magazine...) et les médias locaux.



### Service de vélos à assistance électrique

Lancée en décembre, cette campagne d'affichage a eu lieu dans le tramway et sur les différents supports du réseau Fil Bleu et a été relayée auprès des communes, sur les différents outils de Tours Métropole Val de Loire et dans la presse locale. De nouveaux outils marketing ont également été déployés pour accompagner ce nouveau service.



### Boucles à vélo

En 2020, trois nouvelles boucles ont été réalisées : Luynes et la Vallée de la Bresme ; Saint-Cyr-sur-Loire, la vallée de la Choisille et des bords de Cher aux bords de la Loire. Elles sont disponibles à l'Accueil Vélo et Rando et sur le site des mobilités [www.mobilités.tours-metropole.fr](http://www.mobilités.tours-metropole.fr). À noter, ces boucles ont été traduites en anglais.

### Relations presse et points infos Covid 19

Pendant toute la période de crise sanitaire, le Syndicat des Mobilités de Touraine et Tours Métropole Val de Loire ont communiqué sur les mobilités et l'adaptation de l'offre du réseau Fil Bleu afin d'alimenter notamment le site de la métropole dédié au Covid, la newsletter dédiée aux habitants et aussi les lettres d'infos aux élus.

Plus d'une vingtaine de dossiers ou communiqués de presse ont été réalisés essentiellement en lien avec la crise sanitaire. —



# Le transport scolaire et ferroviaire

Tours Métropole Val de Loire, via le Syndicat des Mobilités de Touraine, confie l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à 10 Autorités Organisatrices déléguées (AO2). Cette délégation de compétences, par voie de convention, concerne 8 communes et 2 syndicats : Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Étienne de Chigny, le SIGEC (regroupant Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) et le Syndicat de Transport à destination des collèges (regroupant Luynes, La Membrolle-sur-Choisille et Saint-Étienne de Chigny).

# 1 634 élèves

transportés chaque jour

**C**es collectivités organisent leurs services de transport local via des marchés publics. Le Syndicat des Mobilités de Touraine rembourse les dépenses engagées à hauteur de 80%, sur la demande des maires ou présidents de syndicat et sur présentation trimestrielle des factures du transporteur.

## Transport scolaire par le train

Une convention a été signée avec la SNCF pour le transport des élèves qui prennent le train (en l'absence de réseau bus ou tramway) pour se rendre dans leurs établissements scolaires.

Les élèves, après inscription auprès du Syndicat des Mobilités de Touraine et du guichet Multipass de la SNCF, peuvent bénéficier d'un tarif réduit (80%) qui est pris en charge par le Syndicat des Mobilités

de Touraine, sur présentation de la facture établie par la SNCF.

## Le ferroviaire

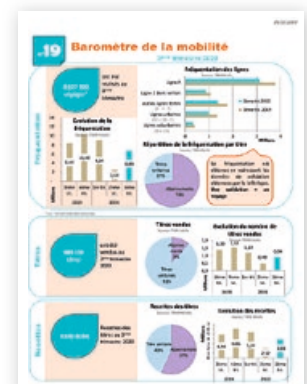
Une étude relative au pôle élargi de la gare de St-Pierre-des-Corps a été engagée, pilotée par la Direction Aménagement Urbain en association avec le Syndicat des Mobilités de Touraine.

La SNCF a mis en œuvre un 1<sup>er</sup> atelier « Service Express Métropolitain » pour rendre compte des besoins en matière de déplacements tous modes, établir un premier diagnostic de l'offre et de l'infrastructure de l'étoile ferroviaire et rendre compte des problématiques relatives à l'intermodalité sur le territoire.

La réouverture de la Halte de Fondettes : Un comité de pilotage s'est tenu au cours duquel la SNCF a pu présenter l'étude d'insertion d'arrêts des trains de voyageurs dans l'ex-halte de Fondettes. —

## Dépenses de transport 1 214 360 €

Montant de subvention  
du Syndicat: 930 705 €







# Habitat et politique de la ville

**50** – Politique de l’habitat : Renforcer l’attractivité résidentielle du territoire **54** – Politique de la ville : Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

**3 234** logements locatifs  
sociaux attribués

**503 300 €**

attribués aux associations  
pour mener des actions  
dans les quartiers

**390**  
demandeurs d’emploi

accompagnés dans le cadre  
du plan local pour l’insertion  
et l’emploi



Site de l'ancienne Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

# Politique de l'habitat : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire et afin de préparer au mieux la reprise de l'activité économique, Tours Métropole Val de Loire a mobilisé pleinement, en 2020, les agréments PLAI/PLUS/PLS mis à disposition de Tours Métropole Val de Loire au titre du fonds national des aides à la pierre et de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain signée avec l'ANRU.

## La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable

### Organisation de la production de logements locatifs sociaux

Au titre des aides publiques à la pierre déléguées, Tours Métropole Val de Loire a agréé, en 2020, 28 opérations représentant 521 logements locatifs aidés nouveaux avec 178 PLAI (dont 87 PLAI structures), 102 PLUS et 241 PLS (dont 159 PLS familiaux et 82 PLS structures) sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Fondettes, La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Près de 60 % de ces logements sont situés sur des communes en obligation de production de logement social.

**Au titre des aides publiques à la pierre déléguées, Tours Métropole Val de Loire a agréé 28 opérations en 2020**



## Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux

Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2020, les emprunts de 12 opérations de près de 411 logements locatifs aidés (création et réhabilitation) pour un montant total garanti de près de 14 M€.

Cette programmation est complétée, au titre de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain, par 5 opérations représentant 50 logements locatifs aidés nouveaux (29 PLAI et 21 PLUS) sur les communes de Druye, Fondettes, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin et Tours.

La quasi-totalité de ces logements sont programmés avec une performance énergétique supérieure à la Réglementation Thermique en vigueur, et, pour partie, certifiés haute qualité environnementale (NF Habitat de Cerqual ou BEE+ de Prestaterra).

Pour soutenir cette programmation, Tours Métropole Val de Loire a consacré plus de 2,3 M€ au titre de sa politique en faveur du logement aidé, complétée par près de 1,3 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a consacré, par ailleurs, plus de 1 M€ de prêts pour la réservation de 98 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

Enfin, deux opérations de 52 logements locatifs intermédiaires au total sur les communes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours ont également été retenues en 2020.

### Organisation de la gestion de la demande de logements locatifs sociaux

En 2020, conformément aux dispositions de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, Tours Métropole Val de Loire a lancé une démarche d'élaboration d'un système de cotation de la demande de logement locatif social, dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement associant tous les acteurs et réservataires du logement social (l'État, le Département, Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées). La cotation de la demande Hlm consiste à définir une série de critères d'appréciation de la demande et à leur appliquer une pondération dans l'objectif de renforcer la transparence de la procédure d'attribution.

À l'occasion de cette démarche, Tours Métropole Val de Loire a également décidé d'engager une réflexion pour décliner territorialement la politique des bailleurs sociaux de gestion

**521** nouveaux logements locatifs aidés en 2020

**3 234** logements locatifs sociaux attribués en 2020

**850 000 €** d'aides Ma Prime Rénov' ont été attribués en 2020

en flux des réservations Hlm, pour adapter leurs politiques des loyers du parc Hlm, pour proposer des outils facilitant les mutations internes au parc Hlm et pour réinterroger le rôle de la Métropole au sein des commissions d'attributions des logements et d'examen de l'occupation des logements.

Près de 12 000 demandes locatives sociales étaient en cours sur le territoire de la Métropole au 31 décembre 2020, pour un total de 15 535 à l'échelle du département. 3 234 logements locatifs sociaux ont été attribués en 2020 au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire, dont 1 064 au bénéfice de ménages prioritaires en raison de difficultés économiques et sociales.

## Soutien à l'accession sociale à la propriété

Tours Métropole Val de Loire a agréé la réalisation de 59 logements en location-accession (PSLA) en 2020 au travers de 5 opérations sur les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Notre-Dame-d'Oé et Saint-Genouph.

### La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc de logements existants

Mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ARTEMIS, le service de conseil aux particuliers pour la rénovation de l'habitat, vise à simplifier les démarches des habitants désireux de réaliser des travaux dans leur logement. Il propose une entrée unique pour les conseiller et les accompagner, quelles que soient la nature et l'ambition des travaux d'amélioration, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages. Ce service apporte des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux.

En 2020, le service ARTEMIS a été sollicité par 1 925 ménages représentant 2 664 actes de conseils aux particuliers. Les conseils apportés ont été principalement effectués par téléphone et par mail. 160 rendez-vous dans les locaux d'ARTEMIS et 76 visites à domicile (débutées en août 2020) ont été effectués durant l'année 2020 malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, ARTEMIS a repris en régie la gestion de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en 2019 par Tours Métropole Val de Loire afin d'inciter les particuliers aux revenus modestes et très modestes à réhabiliter leur logement.

En 2020, 141 propriétaires privés ont, ainsi, été soutenus pour engager des travaux de rénovation, moyennant une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat de près de 1,4 M€, et des fonds propres de la Métropole de près de 400 000 €, générant près de 2,5 M€ de travaux. 91 logements ont fait l'objet



de travaux spécifiques visant une amélioration de leur performance énergétique, dans le cadre du programme national « Habiter Mieux ».

En complément, 313 dossiers de demandes d'aides ont été déposés sur le territoire dans le cadre de la nouvelle aide nationale Ma Prime Rénov'. Dans ce cadre, 850 000 € d'aides Ma Prime Rénov' ont été attribuées en 2020 générant près de 2,7 M€ de travaux.





La Métropole a, par ailleurs, soutenu la réhabilitation de 445 logements locatifs sociaux en 2020, moyennant 897 000 € pour renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments ainsi que l'adaptation des logements.

### La mise en œuvre de la politique foncière métropolitaine en faveur de l'habitat

Afin de favoriser la maîtrise publique de terrains stratégiques pour le développement de logements abordables et un aménagement durable du territoire, Tours Métropole a soutenu financièrement, en 2020, l'opération d'aménagement du Plessis Botanique à La Riche et la création de l'éco-quartier de la Borde à Notre Dame d'Oé devant générer, à terme, la réalisation de 1 250 logements supplémentaires.

### La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur de populations spécifiques

#### Gens du voyage

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif). Au total, 1 486 personnes (dont 629 enfants) ont été accueillies sur les 7 aires d'accueil permanentes ouvertes en 2020.

Tours Métropole Val de Loire a poursuivi ses réflexions avec les communes concernées pour créer des terrains familiaux locatifs et de l'habitat adapté. Il s'agit de répondre au mieux aux modes de vie de la communauté des gens du voyage et donner ainsi une suite à l'étude menée sur la sédentarisation des gens du voyage.

Tours Métropole Val de Loire a réalisé en 2020 l'extension de l'aire de grand passage à 250 places-caravanes, afin de satis-

faire à l'obligation du Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et respecter les termes du décret du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage.

#### Jeunes en parcours d'insertion professionnelle

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2020, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat (AJH) visant à organiser la production de nouvelles résidences et la gestion des 261 logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur la Métropole. Plus de 820 jeunes ont ainsi été accompagnés dans leur recherche de logement, dont 693 nouveaux accueils. 172 jeunes ont été spécialement accueillis à l'Hôtel de l'Alternance à Tours (45 logements pour 60 places).

#### Publics démunis

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2020, au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre et Loire.

Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement depuis le 1er janvier 2018. En 2020, plus de 2 000 aides du FSL ont été accordées, pour un montant de 650 000 €, pour des habitants de la Métropole éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou disposer de fourniture d'énergies. —

# Politique de la ville :

## Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

La crise sanitaire générée par la pandémie du COVID 19 en 2020 et les deux confinements ont nécessité de nombreuses adaptations de la part des signataires du contrat de ville et des porteurs de projet, afin de répondre aux dégradations des situations des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (sociale, financière, psychologique, familiale...).

### La mise en œuvre du contrat de ville métropolitain

#### Impacts de la crise sanitaire sur les quartiers prioritaires

Les pouvoirs publics et les associations ont innové pour répondre rapidement aux besoins des habitants, via le travail en distanciel quand les missions le permettaient. Les services de première nécessité ont été maintenus et des missions complémentaires ont été développées pour répondre aux nouveaux besoins (distribution de masques, aide alimentaire d'urgence, aide à l'impression des attestations de sortie, soutien à l'école à distance...). Les habitants des quartiers prioritaires ont également développé spontanément des réseaux de solidarité.

# 503 300 €

attribués aux associations pour mener des actions dans les quartiers

# 31 000

## heures de travail

effectués en 2020 via la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

# 390

## demandeurs d'emploi

accompagnés dans leurs démarches de retour à l'emploi durable

#### 63 actions financées

Tours Métropole Val de Loire a accompagné 40 associations (+ 20 % relativement à 2019) dans le montage de leur projet et financé 63 actions pour améliorer l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la prévention et l'accès à la santé, à la citoyenneté et la prévention de la délinquance dans les 10 quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et Tours, moyennant une dépense de 503 300 €.

Les actions financées répondent en partie aux besoins liés à la crise sanitaire et viennent s'articuler aux actions financées





spécifiquement par l'État *via* les dispositifs « Quartier d'été » et « Quartiers solidaires », dont les priorités ont été intégrées dans l'appel à projets 2021.

### 2,3 M€ d'abattement de la taxe foncière

Tours Métropole Val de Loire assure la coordination du dispositif de gestion de l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties par les bailleurs sociaux afin d'articuler au mieux les besoins identifiés, notamment, lors des diagnostics en marchant et les actions menées par les organismes Hlm pour y répondre. À l'échelle des 10 quartiers prioritaires, l'enveloppe de l'abattement TFPB est de 2,3 M€ en 2020.

### Conseil local de Santé Mentale

Tours Métropole Val de Loire a installé, en 2018, en partenariat avec l'Agence régionale de la Santé, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, la Ville de Tours et le Département, un conseil local de santé mentale (CLSM) à l'échelle des communes du contrat de ville (Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours) dont l'objet vise à promouvoir la santé mentale en luttant contre la stigmatisation, contribuer au repérage précoce des troubles et faciliter l'accès aux structures de soins.

Initiés en 2019, les travaux autour de la lutte contre la stigmatisation ont continué sur l'année 2020 en focalisant les réflexions spécifiquement sur les thématiques de l'emploi et du logement. Ainsi, les acteurs locaux ont fait part de leurs besoins et idées à travers des rencontres bimestrielles.

À compter d'avril 2020, des actions spécifiques ont été déployées dans le cadre de la crise sanitaire :

- Elaboration et diffusion d'un répertoire des dispositifs d'aide psychologique locaux et nationaux ;

- Appui à la mise en place et coordination d'un réseau de psychologues bénévoles pour répondre aux besoins de soutien psychologique pendant le confinement pour la ville de Tours (opérationnel de mai à juillet 2020). 18 personnes ont été soutenues sur 1 à 4 semaines par les psychologues bénévoles. Le CLSM a continué à étoffer son maillage territorial dans le cadre de présentation auprès de 10 partenaires et de participation à de nombreux événements (Semaines d'informations de la santé mentale, Projet territorial de santé mentale, plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées...).

### Prévention spécialisée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence en matière de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-



Corps et Tours. Au titre de cette compétence, 20 éducateurs de prévention spécialisée sont mobilisés auprès de jeunes éloignés des institutions pour mettre en place des actions collectives éducatives et d'accompagnements individuels. 834 personnes ont, ainsi, été suivies en 2020 individuellement (462 hommes et 372 femmes). En raison des particularités de l'année 2020, les actions collectives ont dû être adaptées : maintien de quelques chantiers éducatifs ou de loisirs (25), maintien des actions dans les collèges, avec adaptation des sujets abordés (orientation...) mais annulation des séjours. Un projet exceptionnel a été rendu possible par le dispositif Quartier d'été, en partenariat avec le château de Chambord qui a accueilli trois groupes de jeunes dans le cadre de chantier éducatif.

Les équipes de prévention spécialisées ont contribué à la dynamique partenariale au sein des quartiers, en participant aux instances locales (projet social de territoire, coordination de quartier...) et aux dispositifs de réussite éducative.

Elles assurent, en particulier, une veille territoriale sur l'évolution de la dynamique sociale des quartiers. Elles ont, ainsi, témoigné que la crise sanitaire a accru les vulnérabilités des publics les plus fragiles (non recours à leurs droits, isolement, repli, non recours aux soins...). Elles ont également constaté un nombre plus important de rupture(s) dans les parcours d'insertion et de formation des jeunes âgés de +16 ans et

une santé fragilisée des jeunes (dès 12 ans) qui expriment de nombreuses angoisses, une difficulté à se projeter et à construire, une perte de sens et de repères.

### La politique métropolitaine de rénovation urbaine

#### Mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain

La convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Tours Métropole Val de Loire a été signée en mars 2020. Elle implique 18 partenaires (État, ANRU, collectivités locales, bailleurs sociaux...) pour déployer les programmes de renouvellement urbain dans 4 quartiers prioritaires de la Métropole : le Sanitas et Maryse Bastié à Tours, la Rabière à Joué-lès-Tours et la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps.

Les premières opérations ont démarré, à l'image de la démolition du bâtiment 37 (barre Saint Paul) par Tours Habitat au Sanitas, ou des programmes de reconstitution de logements sociaux. Un 1<sup>er</sup> avenant à la convention a été signé en novembre 2020 pour ajouter de nouvelles opérations et apporter quelques modifications aux projets.

#### Processus de relogement des ménages issus des opérations de démolition

Plusieurs opérations de démolitions de logements sociaux sont programmées dans les quartiers du Sanitas (Tours) et de la Rabière (Joué-lès-Tours), qui nécessitent de mener un important travail d'accompagnement des ménages qui doivent faire l'objet d'un relogement.

**Située au Sanitas, la barre Saint-Paul a été détruite en 2020.**



© F. Paillet



## Zoom sur 5 projets majeurs 2020 en matière de développement urbain

- Lancement du service métropolitain de rénovation de l'habitat privé, Artémis
- Livraison de la nouvelle aire de grand passage des gens du voyage
- Appui au dispositif de soutien psychologique par le CLSM
- Signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi
- Signature de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain



Les deux bailleurs sociaux concernés (Tours Habitat et Val Touraine Habitat) ont chacun mobilisé une équipe en interne afin de rencontrer chaque ménage à reloger, tenir compte de leurs besoins et de leurs attentes, puis identifier les logements qui peuvent leur correspondre. Fin 2020, plus de 180 ménages ont d'ores et déjà pu être relogés.

### Démarche de gestion urbaine de proximité

225 élèves, du CP au CM2, des écoles primaires de 4 quartiers prioritaires de la Métropole (Maryse Bastié, Rochepinard, Rabière, Rabaterie) ont bénéficié des interventions menées autour de la Ville en valises, leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain.

### La politique métropolitaine en faveur de l'Emploi et de l'insertion professionnelle

#### Mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Dans le cadre du contrat de Ville, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

**L'équipe du PLIE métropolitain a maintenu son accompagnement des personnes entrées dans le dispositif.**



À ce titre, et en dépit des confinements successifs liés à la pandémie du COVID 19, 390 demandeurs d'emploi (dont plus de 40 % issus des quartiers de la politique de la Ville) ont été accompagnés en 2020 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Plus de 51 % des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation. La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir l'ensemble des actions collectives, véritable moteur d'une inclusion professionnelle. Cependant, l'équipe du PLIE métropolitain a maintenu son accompagnement à distance des personnes entrées dans le dispositif et notamment auprès des plus isolées.

#### Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Dans la continuité de la signature de la charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi en 2016 entre Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37, près de 31 000 heures de travail ont été effectuées en 2020 (-16 % par rapport à 2019) malgré l'impact de la crise sanitaire, par 170 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion.

Depuis 2006, en réservant plus de 450 000 heures de travail, la clause d'insertion a, ainsi, bénéficié à près de 1 000 personnes. Dès 2020, le démarrage des travaux inscrits dans le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ont déjà permis de renforcer cet outil d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social avec 3 613 heures déjà réalisées à ce jour.

#### Fonds d'Aide aux Jeunes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes. En raison de la crise économique liée à la situation sanitaire, les aides du FAJ ont été particulièrement sollicitées en 2020. Ainsi, 752 aides ont été accordées en 2020 (+30 %), dont 63 (+34 %) au titre de l'urgence, pour un montant annuel de 214.540 € (156 940 € en 2019), pour des jeunes éprouvant des difficultés temporaires ou pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle. —



**Le Centre de création  
contemporaine Olivier Debré.**  
© L. de Serres

# Équipements culturels et sportifs

60 – Équipements culturels

62 – Équipements sportifs

**16** spectacles  
ne se sont pas joués  
au Théâtre Olympia

**6** mois d'interruption  
de service  
au Centre Aquatique du Lac

**26 172**

visiteurs au CCC OD  
soit une baisse de 60 % par  
rapport à 2019

**31 113**

visiteurs au  
Carré d'O de La Riche



© A. Yagoubi

**Le Temps Machine,  
à Joué-lès-Tours.**

# Équipements culturels

L'année 2020 a été marquée pour la culture et le sport par la crise sanitaire, exceptionnelle par son ampleur et sa soudaineté. Les équipements culturels métropolitains ont en effet été contraints de fermer administrativement, du 15 mars au 3 juin puis du 30 octobre à la fin de l'année 2020 pour un total de 21 semaines, soit 40% de l'année.

**L'**année 2020 a été marquée pour la culture et le sport par la crise sanitaire, exceptionnelle par son ampleur et sa soudaineté. Les équipements culturels métropolitains ont en effet été contraints de fermer administrativement, du 15 mars au 3 juin puis du 30 octobre à la fin de l'année 2020 pour un total de 21 semaines, soit 40 % de l'année.

La conséquence de ces fermetures a été directe pour le public, avec des annulations d'événements, des reports d'expositions, de concerts, de manifestations... Afin d'éviter aux structures gestionnaires des conséquences trop lourdes, notamment sur les emplois, Tours Métropole Val de Loire a continué à soutenir les structures financièrement.

Cela a permis aux structures de pouvoir rester en fonctionnement en proposant d'autres modèles (développement de l'offre numérique lors des confinements) et en ouvrant de nouveau au public dans des configurations adaptées en période estivale.

## Le Centre de création contemporaine Olivier Debré

Malgré cette année très particulière, le CCC OD a maintenu un programme d'expositions ambitieux autour de trois axes :

- Un positionnement à l'international avec l'exposition de Dominique Blain. Une exposition co-produite avec l'ambassade du Canada montrant pour la première fois en France le travail de cette artiste reconnue.

**26 172**  
**visiteurs au CCC OD**

soit une baisse de 60%  
par rapport à 2019

**6 400**

spectateurs au Temps Machine  
essentiellement de  
janvier à mi-mars

- La valorisation de l'œuvre d'Olivier Debré, qui aurait eu cent ans en 2020 : une occasion unique de mettre son travail en lumière à travers l'organisation de 3 expositions à Amboise, au Mont Saint-Michel et au CCC OD
- La mise en avant de la jeune création à travers les expositions de trois artistes, Marie-Anita Gaube (34 ans), Vivien Roubaud (34 ans) et Mathieu Dufois (36 ans).

#### De nouveaux liens créés avec le public

Crise sanitaire oblige, le CCC OD a su réinventer son lien avec le public en mettant en place dès le mois de mai une nouvelle newsletter « Le cccod chez moi », en proposant de visiter virtuellement des expositions passées et actuelles et en créant des rendez-vous numériques avec des médiateurs à partir du deuxième confinement.

#### Des partenariats renforcés

Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice Isabelle Reiher, le CCC OD a accentué sa politique de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale. Le centre d'art fait ainsi à nouveau partie des réseaux DCA, association française de développement des centres d'art, Devenir Art, réseau arts visuels en région Centre-Val de Loire, et du réseau Cimam (International Committee for Museums and Collections of Modern Art).

#### Le Temps Machine

Malgré la crise sanitaire, le Temps Machine a pu proposer une programmation artistique éclectique, principalement en début d'année :

- Festival d'hiver Allotropiques 2020 (du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février). Pour la première fois, le Temps Machine et le CCNT se sont associés dans un projet de création inédite, qui mêle danse et musique.
- Auditions les Inouïs du Printemps de Bourges. Pour la première fois depuis son ouverture, le Temps Machine a accueilli les Auditions des Inouïs. 4 groupes issus de la scène tourangelaise se sont produits devant une salle comble.

- Cuvée scène locale. 5 bibliothèques, trois médias locaux (37 degrés, le Prog ! et Radio Campus) et le Temps Machine s'associent pour organiser une soirée de concerts ponctuée par la remise de trois prix.
- Ciné-concerts. À la sortie du confinement, les concerts en format assis ont été autorisés. Plusieurs ciné-concerts ont alors été organisés, avec des publics bien différents tels que celui du Centre Social de la Rabière, de l'Institut Médico-Educatif de Luynes, du Temps Machine...
- Les Éclipses Sonores. Conjointement avec l'Astrolabe scène de musiques actuelles à Orléans, des concerts-films d'environ 30 minutes, intitulés Éclipses Sonores ont été réalisés. Leur qualité esthétique, servie par une scénographie sophistiquée a mis en valeur les groupes programmés. Ces concerts filmés entre novembre et décembre ont aussi permis de maintenir un volume d'emploi artistique et technique. Les trois concerts filmés au Temps Machine ont à eux seuls cumulé plus de 43 500 vues.

#### Le Théâtre Olympia

Si le théâtre a pu être ouvert jusqu'en mars 2020, la programmation 2020-2021 s'est ensuite réduite à un seul spectacle (Les Serpents mis en scène par Jacques Vincey), qui s'est joué fin septembre début octobre.

À partir de là les 15 ou 16 spectacles qui étaient programmés n'ont pas pu se jouer. Néanmoins, tous ces spectacles, et toutes les cessions annulées ont été honorés, les cachets des artistes et des techniciens intermittents ont également été payés. Le festival WET dédié à la jeune création, prévu au printemps a dû être annulé et n'a pas pu être proposé à l'automne. Dès le mois d'octobre, le Théâtre Olympia a également été mis à disposition pour des résidences « solidaires » à destination des artistes et des compagnies régionales. Par ailleurs, le théâtre a été occupé pendant 156 jours sur 174, à 90 % de son temps. —

#### Le Théâtre Olympia, à Tours.



# Équipements **sportifs**

L'année 2020 a été essentiellement marquée par la crise sanitaire liée au COVID. Les réouvertures autorisées en période estivale ont ainsi nécessité la mise en place d'un protocole sanitaire strict dans chaque équipement.

**L**es règles sanitaires en vigueur spécifiquement applicables aux établissements recevant du public ont généré des contraintes d'exploitation importantes et notamment la baisse de la capacité d'accueil des usagers, des créneaux d'ouverture aux baigneurs revus à la baisse et une différenciation de l'accueil des différents usagers, des aménagements ergonomiques spécifiques pour gérer les flux d'usagers, assurer la protection sanitaire des usagers et des personnels d'exploitation, des approvisionnements spécifiques en produits d'hygiène, de désinfection et des Équipements Individuels de Protection, l'augmentation des effectifs pour assurer les opérations de désinfection et de régulation des flux et la formation des agents aux nouveaux protocoles mis en place.

## Le Centre aquatique du Lac à Tours

Sur 2020, le centre a compté près de 6 mois d'interruption de service dont 6 semaines d'ouverture uniquement pour les scolaires.

Au-delà d'une situation financière dégradée par la perte des recettes de billetterie, cette situation inédite a nécessité pour l'exploitant de faire preuve d'agilité dans la gestion des

**190 237**  
**visiteurs**

dont 13 424 scolaires et  
171 membres de clubs au  
Centre aquatique du Lac

**23 207**  
**visiteurs**

dont 2 474 scolaires et  
855 membres de clubs aux  
Thermes de Luynes

**31 113** **visiteurs**

dont 7 274 scolaires au  
Carré d'O de La Riche

## Le Centre aquatique du Lac à tours.





**Le chantier de la future salle sportive polyvalente de Druye.**

ressources humaines, la communication et la relation avec les clients. Les fermetures ont lourdement impacté les cycles d'apprentissage, tant dans le cadre scolaire que dans le cadre de l'académie du « savoir nager ». C'est pourquoi des séances supplémentaires d'apprentissage de la natation ont eu lieu en 2021.

De plus, la réouverture de la piscine a été autorisée sous réserve de la mise en œuvre d'un protocole d'hygiène garantissant la sécurité sanitaire des usagers. Ce dispositif a été déployé pendant toute la saison estivale.

## Les Thermes de Luynes

Depuis son ouverture en juillet 2018, cette piscine connaît un intérêt certain du public. Les clubs y pratiquent leurs activités. Dès 2018, le club de plongée Association Rêves et aventure subaquatique 37 a été résident des Thermes avec en

### Les Thermes de Luynes.



## En chantier et en projet !

- **Druye.** La construction d'une salle sportive polyvalente s'est poursuivie en 2020. Éco-responsable, cet équipement sera chauffé au bois et isolé à la paille. Il comportera notamment 1 terrain de volley-ball, 3 terrains de badminton, des buts de futsal, des paniers pour l'initiation au basket et une salle d'activité. Son ouverture est prévue en 2021. Le site sera géré par la commune.
- **Fondettes.** La réalisation du centre aquatique s'est également poursuivie en 2020. Le bâtiment s'étend sur une superficie de 2340 m<sup>2</sup>. Il bénéficie d'espaces extérieurs privatifs arborés et comportera notamment 3 bassins, un pentagliss, une plaine aqualudique extérieure et un espace bien-être. L'ouverture du centre est prévue en 2021. Il sera géré en délégation de service public Un appel à candidature a été lancé pour une désignation du futur gestionnaire.
- **Parçay-Meslay.** Les études pour la construction d'un nouvel équipement sportif métropolitain, sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine, se sont poursuivies. D'une superficie d'environ 1300 m<sup>2</sup>, le bâtiment qui sera faible consommateur d'énergie, comprendra 1 salle de tennis de table ainsi qu'un dojo. Sa livraison est prévue en 2023 et sa gestion sera confiée à la commune.



**Le Carré d'O à La Riche.**

2020 une fréquentation de 121 personnes. Depuis septembre 2019, c'est le club de natation Les corsaires du port de Luynes qui est devenu résident (670 personnes en 2020). Puis le club tourangeau « Tours nage avec Palmes » a été présent de façon ponctuelle pendant les vacances scolaires et certains week-ends, en 2020.

## Le Carré d'O à La Riche

L'exploitation du centre aquatique Carré D'O a aussi été fortement impactée par les mesures sanitaires.

Le Centre aquatique a rouvert le 22 juin 2020 avec un mode de fonctionnement spécifique COVID-19. Les fréquentations globales sont en baisse (-59%) par rapport à l'exercice précédent, conséquences des fermetures pour confinement. Pour autant, le centre aquatique dispose d'une très bonne notoriété, notamment *via* les réseaux sociaux et les articles de presse pour les manifestations ponctuelles. —





# Collecte et propreté urbaine

**66** – Un service de collecte très actif en 2020

**70** – Trier et valoriser les déchets collectés **71** – L'information  
et la sensibilisation des publics **73** – La propreté urbaine :  
des villes plus agréables pour la Métropole

**146 762 T**

de déchets collectés  
et traités en 2020

**2 376 T**

de déchets collectés sur  
la voie publique en 2020

**27 390 T**

de déchets verts collectés  
et traités en 2020



# Un service de collecte très actif en 2020

Le service a dû s'adapter dans l'urgence à partir du 11 mars 2020, lorsque le gouvernement a décidé la mise en œuvre d'un confinement strict de la population sur l'ensemble du territoire national.



Scannez la page pour découvrir en vidéo le fonctionnement de la collecte en temps de confinement

**T**ours Métropole Val de Loire assure depuis 2000, le service d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 298 907 habitants répartis sur 39 000 hectares.

Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2020, 323 agents permanents dont 41 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts. Elle fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

## Adaptation de la collecte à la crise sanitaire

Un service minimum s'est structuré autour d'une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles réalisée une fois par semaine pour l'ensemble de la population. L'ensemble des autres collectes a été suspendu pendant la première quinzaine du confinement puis un retour progressif s'est opéré : rétablissement d'une collecte bimensuelle de la Collecte Sélective et établie dans un cycle normal au bout de quatre semaines ; reprise des collectes



# 146 762 T

## de déchets collectés et traités en 2020

en baisse de 1,4% par rapport à 2019

# 500 kg

## de déchets produits par habitant et par an

# 56 %

## de valorisation

en hausse de 2% par rapport à 2019

de déchets végétaux au mois de mai et retour à un schéma de collecte « normal » au mois de juin 2020. L'ensemble des agents (hors personnes vulnérables mises à l'isolement pour les protéger) a été mobilisé durant la crise et a œuvré au maintien permanent des opérations de collecte et de déblaiement de l'espace public. De nouveaux modes de partenariat ont également vu le jour dans le cadre des prestations de service (renfort sur l'enlèvement des dépôts sauvages, reroutage des collectes de cartons des professionnels vers les commerces considérés comme essentiels...).

### Le financement de la gestion des déchets

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 8,96% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2020, les dépenses de fonctionnement étaient de 41 390 291 € et les recettes de fonctionnement de 40 155 417 €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 116,8€ et un coût à la tonne collectée et traitée de 233 €.



### Un service de collecte aux objectifs multiples

La gestion des déchets ménagers par Tours Métropole Val de Loire permet d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et de développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

### Une collecte très sélective

#### La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée, la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

#### La collecte sélective

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.

#### La collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est organisée sur 21 communes entièrement conteneurisées. La fréquence de collecte est d'un

passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, sera facturé.

### La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour les 22 communes de la Métropole. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, *a minima*, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.

### La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une Benne à Ordures Ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

### La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les

**La gestion des déchets ménagers par Tours Métropole Val de Loire permet d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire.**



gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'une benne avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de bacs spécialement dédiés.

### La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés en régie

Cette nouvelle collecte en régie existe depuis janvier 2017, destinée à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et du tri sélectif entre la Loire et le Cher.



Même durant la période du premier confinement, les agents métropolitains de la collecte et de la propreté urbaine ont agi au quotidien.



## Les missions de la régie de la collecte

La Métropole dispose d'une Unité Collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt centre, dépôt nord et dépôt sud).

Cette régie de collecte effectue les missions suivantes :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours
- La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph et Saint-Pierre-des-Corps
- La collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole
- Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés sur les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours
- Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours

La Métropole fait également appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry
- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny
- La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37
- La collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par les entreprises OURRY et SUEZ



## Deux unités aux actions spécifiques

Outre la collecte le service dispose également de deux unités qui assurent des missions d'ordre logistique.

### L'unité Bacs

Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et des tri-sacs. Le parc total de bacs roulants représente 233 179 bacs tous flux confondus.

### L'unité Points d'Apport Volontaire (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

- Le nettoyage : principalement sur les Points d'Apport Volontaire Enterrés de la Métropole mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hypercentre de Tours, deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. À l'aide de deux véhicules utilitaires équipés d'un nettoyeur haute pression, ils procèdent à un lavage bihebdomadaire.
- La maintenance : deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

Durant le confinement du 30 mars au 11 mai 2020, l'unité a constitué deux équipes de deux agents par roulement sous la direction d'un chef de secteur pour permettre le ramassage des dépôts sauvages sur les Points d'Apport Volontaire (PAV). Des interventions de maintenance ont également eu lieu sur les parties mécaniques des conteneurs enterrés pendant cette période. —

# Trier et valoriser les déchets collectés

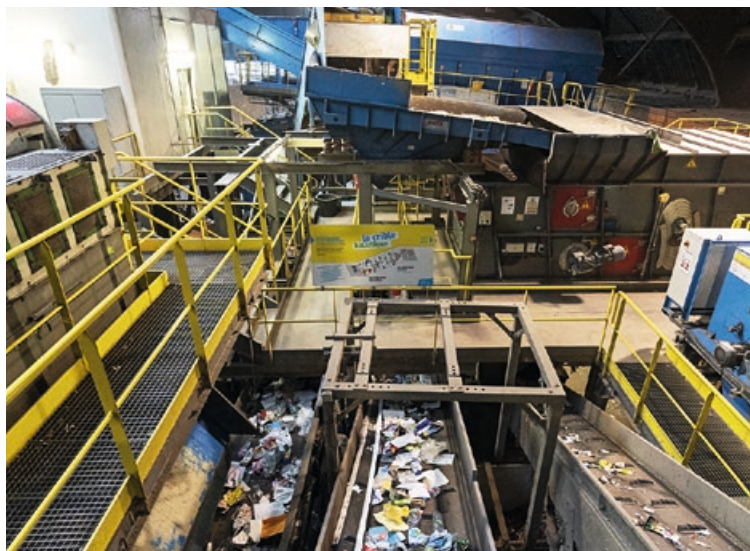
En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les déchetteries ont été fermées en mars et avril 2020. Elles ont pu rouvrir en appliquant un protocole spécifique strict début mai 2020.

L'Unité Déchèteries et Moyens Matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels. Tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2020, les déchèteries ont reçu 315 910 visites (soit une baisse de 16% due aux fermetures COVID), et 38 977 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 123 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code-barres. Près de 106 000 cartes d'accès sont en service. Depuis février 2019, les demandes de cartes sont dématérialisées sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

## Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et papiers collectés (18 323 tonnes en 2020) sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs qui sont COVED pour tous les types de plastiques et l'acier, PAPREC pour le carton, la papeterie NORSKE SKOG pour les journaux-magazines, SUEZ pour les briques alimentaires et l'aluminium, et VERALLIA pour le verre ménager (9 315 tonnes). Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des éco-organismes atteignent la somme de 3 489 013 €.

Le centre de tri de la Grange David à La Riche.



**315 910**  
visites dans les  
déchèteries de la  
Métropole en 2020

**38 977**  
tonnes

ont été déposées en  
déchèteries soit un apport  
moyen de 123 kg par visite.

### Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2020, ce sont donc 27 390 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole qui ont été traitées sur les quatre plateformes de compostage utilisées par Tours Métropole Val de Loire (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

### Le tri et la valorisation des encombrants

En 2020, 2 140 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85%. —



### Le devenir des déchets non valorisables

**Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole soit 71 310 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets des services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.**

# L'information et la sensibilisation des publics

Malgré une baisse d'activité liée à la crise sanitaire, les missions de communication et de sensibilisation ont pu continuer auprès des différents publics, scolaires et habitants de la Métropole.

### Le programme de prévention 2020

- 22 058 composteurs ont été distribués depuis 2003. Cette action permet d'éviter de jeter 70 kg de déchets verts et biodéchets par an et par habitant soit environ 3 860 tonnes au niveau de la Métropole.
- 33 sites de compostage, partagés par 364 personnes sont installés par Tours Métropole Val de Loire et sont aujourd'hui en fonctionnement. De nombreux autres sont en projet. Ils ont permis de détourner environ 15 tonnes de biodéchets par an.
- 911 foyers ont pu tester le lombricompostage ce qui a permis de détourner 77 kg de déchets par an et par foyer soit environ 70 tonnes au niveau de la Métropole.
- 123 bornes textiles sont implantées sur de nombreuses communes du territoire métropolitain. Elles répondent à une forte demande des usagers et ont permis de collecter 823 tonnes en 2020.
- 51 402 étiquettes Stop Pub ont été recensées pour un taux d'apposition de 31 %, soit environ 1 250 tonnes/an de prospectus évités.
- Plus de 2 338 visiteurs ont déposé lors du passage du trimobile, environ 14 tonnes de Petits Appareils en Mélange, 207 kg d'ampoules/néons, 292 kg de piles, plus de 900 cartouches d'encre, 2 766 radiographies, 1,45 tonne de textiles, 196 paires de lunettes.



## La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis octobre 2016, quatre prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage). Ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

Un projet d'activités pédagogiques sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2020, les quatre structures JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont mené 178 animations et visites pour 5 853 élèves. 1 625 élèves ont par ailleurs bénéficié d'une visite du centre de tri et la plateforme de compostage des déchets végétaux a reçu 175 élèves. On notera que 24 de ces 72 visites incluaient la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire.

## La communication de proximité

Six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population, en matière de collecte sélective et des consignes de métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets. Parmi ces interventions, on compte notamment :

- L'information auprès des usagers de la collecte pour expliquer les consignes de tri, répondre aux questions concernant les déchets et organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- Des actions quotidiennes, au nombre de 455, réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles ont permis de sensibiliser 1 427 personnes. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes métropolitaines liées aux déchets.



- 13 informations de groupes et stands, menés par les ambassadeurs qui interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage ont permis de rencontrer environ 330 personnes.
- Des actions de Tours Métropole Val de Loire dans le cadre de l'habitat collectif qui ont consisté à informer, ou réinformer les habitants de logements d'habitat collectif sur les consignes de tri, à apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension et à vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.
- Enfin, des actions complémentaires ont été menées par les ambassadeurs qui ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ces 69 actions de terrain ont été réalisées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours et 752 personnes ont été contactées. Des informations sur la collecte des cartons auprès des commerçants ont également été réalisées, ainsi que 6 mises en place de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) pour 441 foyers. Enfin 209 interventions ont eu lieu chez les professionnels et suivis de ramassage cartons par TRI 37.

## Les autres outils de communication

- Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou les bornes à verre ont été distribués (824 tri-sacs jaunes et 900 tri-sacs verres).
- Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements ont été imprimés (1 000 guides de tri PAVE, 1 600 mémos pour le tri, 600 stickers consignes de tri, 420 affiches locaux poubelles, 1 300 aide-mémoires, 2 000 réglottes distribués lors des interventions).
- Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire privé pour les visites grand public du centre de tri des emballages ménagers. En 2020 elles sont au nombre de 9 pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 175 visiteurs adultes accueillis, et au nombre 8 pour des portes ouvertes en soirée pour un total de 165 personnes.
- Enfin un prestataire assure également la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total, pour l'année 2020, 18 stands d'informations ont permis de rencontrer 1 850 personnes. —



# La propreté urbaine : des villes plus agréables pour la Métropole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les missions de Propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours sont assurées par un service rattaché à la direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

**L**e service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté des voies, espaces, places et parvis publics afin d'offrir aux habitants des deux villes, des prestations efficaces et de qualité. Le respect de la réglementation et de la sécurité des agents est scrupuleusement suivi, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins.

L'ensemble des tâches, liées à la propreté urbaine, sont assurées par 172 agents qui accomplissent 7 jours sur 7 et 365 jours par an les actions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voiries, trottoirs, quais de bus et de tramway) et des places de marché.
- Collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines et approvisionnement de sacs installés dans les caniprotes.
- Lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus, élimination des plantes invasives sur les plans et les cours d'eau.
- Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accidents ou manifestations...).

## 16 sites sur le territoire

Les 172 agents sont répartis sur 16 sites : la direction du service (située au siège de TMVL), le dépôt du Menneton (site principal), deux sites secondaires à Tours Nord et à Joué-lès-Tours et 12 autres lieux répartis sur l'ensemble du territoire des deux villes principales. Le résultat ainsi obtenu passe, tout d'abord, par un travail de fond régulier mais aussi par l'élaboration de nombreux plannings prévisionnels qui sont étudiés en fonction des besoins et enfin par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes traitées, hiérarchisées et réparties dans les équipes par le secrétariat situé au cœur du site principal, le dépôt du Menneton.

## Projets effectués en 2020

- Fabrication et pose de portes coulissantes sur le site du Menneton.
- Fabrication et pose de portes devant les vestiaires sur le site de Meusnier. —

**921** demandes  
d'interventions  
enregistrées et traitées

**3 304**  
tonnes de déchets  
collectés

**9 505**  
graffitis effacés

**10 152**  
affiches et  
d'autocollants retirés

**396 740**  
sacs à déjections  
canines distribués



# Fourrière animale et faucardage



Le chenil de Larçay

**S**ituée à Larçay sur un ancien terrain militaire appartenant à la ville de Tours, la fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire dispose de 23 boxes à chiens. Créé le 1<sup>er</sup> juillet 2016, ce service composé de 11 agents effectue à la demande des Maires des communes adhérentes au service, la capture des chiens et chats errants et le ramassage des animaux morts sur la voie publique ainsi que de la garde des animaux en fourrière et la recherche des propriétaires pendant la durée réglementaire (10 jours). Les prestations de fourrière sont facturées aux propriétaires des animaux lorsqu'ils sont identifiés, ou aux communes donneur d'ordre dans le cas contraire.

**781**

interventions des agents de la fourrière autant pour des animaux vivants, morts ou non trouvés

**723**

animaux entrés en fourrière, dont 284 seront récupérés par leur propriétaire, 38 seront euthanasiés pour raison de santé, 43 décédés de maladie

**330**

animaux cédés à la SPA dont 74% de chats et 26% de chien

**14**

ovins et caprins transférés vers l'éco-pâturage

**92** tonnes d'espèces invasives enlevées par faucardage dans les lacs

**122** tonnes d'espèce invasives enlevées par faucardage dans le Cher

En 2020, 19 communes de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) ont adhéré au service. Les communes de Larçay et de Vétetz, déjà en convention avec la ville de Tours, sont également bénéficiaires de ce service.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2019, le pôle nautique a rejoint ce service pour les opérations de faucardage contre les espèces invasives aquatiques. Il intervient sur les plans d'eau de la Métropole ainsi que pour le NEC (nouvel espace du Cher) sur la totalité du lit du Cher entre Bléré et Savonnière.

Des missions complémentaires sont également effectuées par les agents.



© L. de Serres



© Léonard de Serres

# Eau potable et assainissement

**78** – Eau potable

**80** – L'assainissement : Pour une qualité de leau

**19 907 631 m<sup>3</sup>**  
mis en distribution

**101 920**  
abonnées pour  
302 408  
habitants

**17 807 961 m<sup>3</sup>**  
d'eaux usées  
traitées



© L. de Serres

# Eau potable

Distribuer une eau de qualité et la restituer la plus propre possible au milieu naturel : telle est la mission de Tours Métropole Val de Loire.

## Désamiantage de l'île Aucard

Entre 2000 et 2007, les puits de captage situés sur l'île Aucard ont fait l'objet de réhabilitations rendues nécessaires par une baisse de productivité. Les travaux mis en œuvre ont donné lieu à une pollution du sol dans la mesure où les matériaux extraits contenant de l'amiante n'ont pas été évacués dans les règles de l'art.

### Évacuation des matériaux contenant de l'amiante sur l'île Aucard



Suite au diagnostic réalisé en 2019, les zones polluées par des débris d'amiante ciment ont pu être identifiées et faire l'objet d'un programme de travaux. Ce programme a été élaboré en complète transparence avec les acteurs de l'état (Agence Régionale de Santé, Inspection du travail, Direction Régionale de l'Environnement).

Les travaux de retrait des terres contenant de l'amiante ont eu lieu entre le 6 juillet et le 4 septembre. 331 tonnes de déblais contenant des déchets divers dont des morceaux d'amiante ont été extraites.

## Renouvellement du réseau d'eau potable de la vallée des Traits à Luynes

Une canalisation antérieure à 1970 présentant une fréquence de casse important a été renouvelée. La longueur totale du linéaire était de 1 500 m. Les travaux se sont déroulés en deux phases (740 m en 2019 et 760 m en 2020). Les travaux ont démarré en février 2020, ont été interrompus en raison du confinement puis se sont terminés à la fin du mois de mai. Ils ont été réalisés pour un montant de 96 000 €HT.

## Crise sanitaire : des dispositions de sécurité renforcées

Dès le mois de mars et l'instauration du premier confinement, la Direction du Cycle de l'Eau a dû s'adapter pour répondre à ses missions de service public et garantir la sécurité des personnes. **Eau potable.** Les services ont pris attache avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour adapter les consignes d'ex-



Scannez la page pour découvrir le traitement de l'eau potable pendant la période de confinement

exploitation et s'assurer de la parfaite désinfection de l'eau distribuée. Le Plan de Continuité d'Activité a été déclenché. Un programme d'analyse d'eau soutenu a été mis en place pour maintenir la désinfection de l'eau potable à un niveau haut. Le taux de chloration en sortie de réservoir a été réévalué et son contrôle renforcé pour répondre à la demande de l'ARS et respecter les consignes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

**Relation avec les habitants.** Le choix a été fait de garantir un accueil téléphonique et par courriel le plus proche possible du service habituel pour répondre aux questions et maintenir la gestion des urgences, des abonnements et des réclamations. De nombreuses informations, comme les démarches administratives, sont disponibles dans la rubrique « l'eau dans ma commune » du site de Tours Métropole.

**Entreprises.** Pour soutenir l'économie et les entreprises locales, Tours Métropole Val de Loire a mis en place des mesures de paiement échelonnées ou décalées pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement.

**Travaux.** Les travaux de création et de remplacement de canalisations d'eau potable ont d'abord été stoppés puis ont recommencés progressivement dès que les entreprises ont été en mesure de proposer des protocoles de reprise d'activité qui respectent les gestes barrières et la préservation de leurs salariés.

### Bilan sur la baisse du prélèvement en nappe du Cénomanienn

L'aquifère du Cénomanienn est une nappe profonde captive qui se recharge très lentement à partir des zones périphériques où les sables du Cénomanienn affleurent en surface (région de Vierzon, Saint-Nicolas-de-Bourgueil...). Afin de préserver cette ressource, la Métropole a mis en œuvre depuis plus de 10 ans des actions importantes visant à limiter ces prélèvements. En 2020, le volume prélevé sur la nappe du Cénomanienn a été encore réduit par rapport aux années précédentes (-25% contre -22% en 2019).

Ces économies peuvent être limitées en été. Ainsi en 2020, face à plusieurs vagues de canicule, la Direction du Cycle de

**Dès le mois de mars et l'instauration du premier confinement, la Direction du Cycle de l'Eau a dû s'adapter pour répondre à ses missions de service public et garantir la sécurité des personnes.**



**1 905 km** de réseau de distribution

**4 000 créations de compte** à l'agence en ligne au 31.12.2020

L'Eau s'est trouvée dans l'obligation d'arrêter l'usine de prélèvement d'eau du Cher de Joué-lès-Tours et de la substituer par la ressource du Cénomanienn. Toujours à la suite des différentes vagues de chaleur et à la baisse du niveau de la Loire, les communes de Vouvray et de Cinq-Mars-la-Pile n'ont plus eu accès à suffisamment d'eau. Grâce aux contrats de réciprocité, Tours Métropole a pu leur fournir la quantité manquante.

### Schéma Directeur Eau Potable

Démarré en 2019, le schéma directeur Eau Potable s'est poursuivi en 2020 avec le relevé GPS de l'ensemble des réseaux d'eau potable des 22 communes. Les données sont actuellement en cours de mise en forme et d'intégration dans le SIG Métropolitain. Le schéma directeur avec le programme de travaux pour les années à venir devrait être finalisé au cours du premier semestre 2022.

### Adoption du règlement de service eau potable

Par délibération en date du 23 novembre 2020, Tours Métropole Val de Loire s'est doté d'un règlement de service eau Potable unique sur le territoire des communes gérées en régie directe : La Membrolle-sur-Choisille, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Il est consultable sur le site de Tours Métropole Val de Loire, rubrique Services aux habitants, l'eau dans ma commune.

### Lancement de l'agence en ligne, nouveau logiciel abonnés

Le projet de mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion/facturation des abonnés au service eau potable (communes en régie directe), fruit de deux années de travail intensif, a abouti en 2020.

Une nouvelle offre de service a pu ainsi être mise en ligne par Tours Métropole Val de Loire : les abonnés du Service de l'eau peuvent désormais payer leur facture, transmettre leur relevé de compteur *via* leur espace en ligne, en toute sécurité, 24h/24. Au 31 décembre 2020, Tours Métropole Val de Loire comptabilisait 4 000 créations de comptes et un peu plus de 7 000 connexions. En 2021, l'offre évoluera pour permettre aux abonnés et futurs abonnés, d'effectuer leurs démarches 100% digitalisées, facilitant ainsi la gestion de leur contrat. —

# L'assainissement : Pour une qualité de l'eau

Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible, telle est la mission quotidienne de la Métropole. Pour ce faire, elle s'appuie sur un patrimoine très riche : technologique (3 200 km de réseaux d'eau potable et d'assainissement), notre ressource en eau et enfin le patrimoine humain.

## Adoption du règlement de service Eaux Pluviales

La Direction du Cycle de l'Eau a proposé une nouvelle version du règlement de service public de gestion des eaux pluviales applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur le territoire de la Métropole. L'objet de ce document est de définir les droits et devoirs de chacune des parties que sont le service public des eaux pluviales et les usagers de ce service sur le territoire métro-



**1 358 km**  
de réseau de  
collecte d'eaux usées

**5 571 tonnes**  
de matières  
sèches évacuées  
(boues)

politain. Sur le plan technique, sont décrits les différents types d'eaux pluviales admissibles dans le système public en fonction de leur qualité ; les règles à respecter en cas d'aménagement ou d'imperméabilisation du sol ainsi que les conditions de raccordement au système public de gestion des eaux pluviales.

Le règlement de service eaux pluviales est consultable sur le site de Tours métropole Val de Loire, rubrique Services aux habitants, Assainissement.

## Schéma directeur assainissement du centre de la Métropole

La dernière étude diagnostique concernant le bassin versant de la station d'épuration de la Grange David a été lancée avec l'objectif de réaliser un état des lieux du patrimoine assainissement et de son fonctionnement, son adaptation face aux évolutions urbanistiques, démographiques et climatologiques afin d'établir le programme de travaux des années à venir.

Le périmètre de l'étude regroupe le centre de l'agglomération tourangelle, à savoir les communes de Saint-Genouph, La Riche et Tours entre la Loire, le Cher et l'A10.

En 2020, un état des lieux et une campagne de mesure ont été réalisés. La fin de l'étude et la production du schéma directeur sont prévus pour le début de l'année 2022. —





© L. de Serres

## Travaux

### À Berthenay

La capacité hydraulique de la station d'épuration des Négrières étant atteinte et compte tenu du niveau de colmatage des filtres, il a été décidé de la mettre aux normes et d'augmenter légèrement sa capacité nominale à 170 équivalent habitant. La mise en eau a débuté fin juillet 2020.

Montant des travaux :  
**259 373 € HT**

### À Tours

Remise à neuf en octobre du chantier de l'Usine Saint-François pour les eaux pluviales. Le chantier consistait à remplacer toute l'ossature métallique de supportage des pompes ainsi que les tuyauteries de refoulement. Des améliorations de la sécurité du site ont également été réalisées avec notamment un grillage autour de la bache de pompage.

Montant des travaux :  
**226 077 € TTC**

Amélioration du pont Mirabeau afin de prévenir aussi bien les risques de pollution d'origine chronique (lessivage des voiries) que les risques de pollution d'origine accidentelle (déversement de transports de matières dangereuses). Le projet consistait à poser en encorbellement (à accrocher sous le pont) de chaque côté du pont un caniveau en inox afin de capter les eaux pluviales drainées par l'ouvrage et les diriger vers un bassin de stockage/traitement créé sur le quai Malraux en pied de pile de pont avant d'être rejetées en berge de Loire. L'ensemble du chantier a nécessité 6 mois de travail de juillet à décembre 2020.

Montant des travaux :  
**2,5 M € HT** financés intégralement par Tours Métropole

### À Savonnières

Le réseau de collecte des eaux usées a été étendu route des Rosiers. Les travaux ont consisté à poser un collecteur en polypropylène Ø 200 mm entre 1,60 et 2,30 m de profondeur et à créer 44 branchements particuliers.

Montant :  
**346 000 € HT**





© L. de Serres

# Transition écologique et énergétique

**84** – Changement climatique : il est encore temps !

**85** – Des actions pour concilier développement du territoire et transition écologique **87** – Milieux aquatiques : pour le meilleur et pour le PI **88** – Vers une meilleure maîtrise énergétique

**70%**

de diminution de la pollution  
atmosphérique pendant  
le 1<sup>er</sup> confinement

**1,4 M€**

pour financer  
la rivière de  
contournement du  
Cher à Savonnières  
au niveau du barrage  
de Savonnières

**8,389 M€**

de facture énergétique  
(hors Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours  
et Chambray-lès-Tours)



La Métropole de Tours constitue, auprès de l'État, l'un des acteurs du Plan de Protection de l'Atmosphère, dont la révision est engagée.

© L. de Serrès

# Changement climatique : il est encore temps !

Un Français émet chaque année en moyenne 12 tonnes de CO<sub>2</sub> alors qu'il devrait en émettre 2 pour maintenir l'augmentation de la température de la Terre en dessous des 2°C, et ainsi contenir le dérèglement climatique. Peut-on encore inverser la tendance ? C'est l'objectif du 2<sup>e</sup> Plan Climat Air Énergie de Tours Métropole, dont l'élaboration a démarré le 1er octobre 2020.

**C**ette démarche répond aux impératifs de la loi pour la Transition énergétique pour la croissance verte de 2015, mais aussi aux engagements de la France lors de l'Accord de Paris. Quel est son objectif ? Celui de sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs de la métropole sur les enjeux climatiques et de qualité de l'air, de réaliser un diagnostic et une stratégie pour le territoire. Mais surtout il devra, *in fine*, mettre en œuvre des actions permettant de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter la séquestration carbone et développer les énergies renouvelables.

Le Fonds de concours Transition Écologique constitue l'un des outils permettant de tendre vers ces objectifs. En 2020, Tours Métropole Val de Loire a versé 36 000 € d'aides aux communes pour acquérir des véhicules électriques et des vélos à assistance électrique, financer le dispositif Recygo (un chantier d'insertion qui récolte et recycle les papiers de bureau), l'opération « À fleur de trottoir » ou encore une étude visant à préserver la ressource en eau.

## La santé environnementale au cœur des préoccupations

La Métropole de Tours constitue, auprès de l'État, l'un des acteurs du Plan de Protection de l'Atmosphère, dont la révision est engagée. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de Tours Métropole Val de Loire d'améliorer la qualité de son air. Comment ? En limitant les pollutions issues de la mobilité (les principales émissions sont situées aux abords des grands axes routiers) et celles produites par notre consommation domestique, l'agriculture ou l'industrie.

L'association de surveillance de la qualité de l'air Lig'Air, qui agit pour le compte de la Métropole, a habillé ses stations de mesure (2 à Tours, 1 à Joué-lès-Tours et 1 à Chauceaux-sur-Choisille, soit 4 stations qui mesurent 7 polluants différents), afin d'y faire figurer des informations sur les effets



sanitaires de la pollution atmosphérique. Lig'Air a par ailleurs réalisé une analyse détaillée de l'état de l'air durant la période de confinement de mars à mai 2020. Le résultat, prévisible, est impressionnant : l'impact de la baisse de la circulation routière a eu un effet majeur sur les émissions, affichant des baisses de près de 70 % sur certains polluants.

La procédure d'urgence en cas de pic de pollution ne s'est, heureusement, pas déclenchée en 2020. Tours Métropole reste vigilante et peut à tout moment de l'année déclencher cette procédure qui informera le public et donnera accès à un prix réduit dans les transports en commun. L'indice ATMO 8/10 (la note de 10 étant la plus mauvaise) a été cependant été atteint en mars 2020 à cause d'une forte concentration de particules fines PM<sub>10</sub>.

### Le bruit rebat ses cartes

La lutte contre les nuisances sonores est l'autre enjeu majeur en matière de santé environnementale. La réalisation des Cartes Stratégiques du Bruit a été finalisée fin 2020. Ces

cartes constituent le diagnostic sonore du territoire métropolitain, identifiant des zones bruyantes mais aussi des espaces d'apaisement, ces derniers étant à développer. Elles désignent, par des courbes colorées, les différents niveaux sonores des infrastructures sur le territoire : les bruits routiers, ferroviaires, aériens et ceux émis par certaines industries. Chaque source de bruit est ainsi cartographiée pour différents moments de la journée (journée complète, période entre 22 heures et 6 heures du matin, etc.) Elles sont également disponibles à l'échelle de chaque commune et à celle métropolitaine.

Prochaine étape de la stratégie métropolitaine, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sera construit à partir de ces cartes et décliné sous forme d'un plan d'actions multithématique, qui visera à réduire les pollutions sonores et préserver les espaces de calme. —

# Des actions pour concilier développement du territoire et transition écologique

Relocaliser la production agricole et alimentaire sur le territoire métropolitain, ou tout au moins ses abords, cumule les avantages.

**D'**abord en créant des emplois et permettant aux producteurs d'être payés de leur travail au juste prix. Ensuite en améliorant la qualité de la nourriture que nous consommons, notamment dans la restauration collective. Enfin en favorisant une agriculture la plus respectueuse possible de l'environnement, au service d'une plus grande biodiversité animale et végétale. En réalisant son Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec l'ensemble des acteurs de la filière, la Métropole a souhaité s'inscrire dans ces enjeux. Première priorité : poursuivre l'installation de maraîchers, deux en 2020, le premier sur 3 hectares, à la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps, le second sur 2 ha, aux Îles Noires à La Riche. Tours Métropole Val de Loire a également apporté son soutien aux Jardins Perchés, une structure





Scannez la page pour découvrir en vidéo **le Projet Alimentaire Territorial**



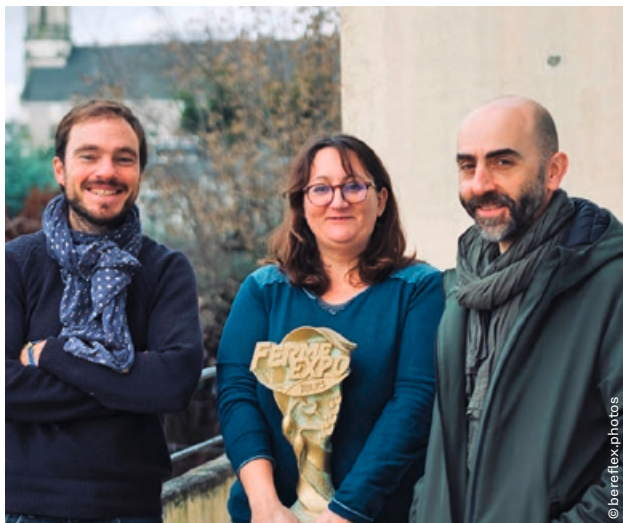
de maraîchage située sur le toit d'un immeuble à Tours nord, en finançant le matériel de production hydroponique. Elle a enfin renforcé sa participation au sein de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif de l'abattoir de Bourgueil.

### Et les habitants dans tout ça ?

Le changement des comportements alimentaires, s'il doit s'appuyer sur des modes de production plus vertueux, relève aussi de la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous. D'où l'implication toujours plus grande de la Métropole dans plusieurs manifestations : le Trophées des Territoires, qui récompense les actions remarquables d'acteurs agricoles et alimentaires, le salon Savourons le Val de Loire, qui valorise les produits locaux, et, pour la première fois en 2020, le marché Convergences Bio organisé à Tours. Le salon Ferme Expo, était, lui, annulé en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Cette crise a largement contrarié l'action en matière d'éducation à l'environnement. Le site de La Gloriette, qui propose tout au long de l'année un programme d'animations en direction des scolaires, des centres de loisirs, des structures médico-sociales

#### Les vers de Tours, l'un des six lauréats du Trophées Tours Loire Valley 2020.



et du grand public, a profité du confinement pour publier sur internet et les réseaux sociaux des tutoriels et des fiches d'activités ludiques et familiales. Avant de retrouver une activité (presque) normale au second semestre 2020 et de proposer à la fois de nouvelles thématiques d'animation (climat, sciences participatives...) et de nouveaux sites à découvrir (celui des étangs de Narbonne, sur lequel la commune de Joué-lès-Tours a réalisé d'importants investissements).

### Préserver la biodiversité

En parcourant le territoire, difficile de manquer le cheptel métropolitain, composé de plus de 100 têtes, des ovins, des caprins et des équidés. Tours Métropole Val de Loire poursuit l'entretien par écopâturage de prairies naturelles communales (à Chambray-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Saint-Avertin et Tours en 2020) et de certaines îles situées sur le Cher. Elle a également recours à des éleveurs, avec lesquels elle conventionne, pour traiter des espaces qui lui appartiennent. Un projet de bergerie, pour l'hivernage du cheptel, est à l'œuvre.

La Métropole est également engagée, avec l'appui financier du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, dans des opérations de rénovation et de création de mares, milieux naturels accueillant une grande biodiversité mais sur lesquels l'urbanisation ou l'abandon font peser des risques. Trois mares ont fait l'objet d'une intervention en 2020 : aux îles Noires à la Riche (création), à la Cousinerie à Tours nord et aux prairies de Cangé à Saint-Avertin (restauration). Un plan de gestion de la zone humide du Marais à Notre-Dame d'Oé a également été initié.

Après Chambray-lès-Tours, La Riche et Notre-Dame d'Oé, un inventaire de biodiversité communale a été commandé par TMVL à la SEPANT sur le territoire de la commune de Tours. Ce travail au long cours, puisque chaque saison calendaire doit être prise en compte, devrait aboutir à la fin de l'année 2021. Sur la commune de La Riche, cet inventaire a servi de guide, en préalable aux aménagements réalisés à l'est du secteur des Îles Noires, permettant d'ouvrir de nouvelles vues sur la Loire en respectant l'environnement végétal et animal. Un secteur sur lequel la Métropole poursuit, d'une part, l'installation d'agriculteurs et, d'autre part, sa politique d'acquisition financière visant à lui redonner sa vocation d'espace naturel. —

# Milieus aquatiques : pour le meilleur et pour le PI

Compétente depuis 2017 en matière de Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (PI), la Métropole de Tours se prépare au transfert complet de la gestion des digues de Loire et du Cher à l'horizon 2024. Et l'enjeu est d'ampleur : plus de 130 000 habitants et 66 000 emplois sont protégés par les 70 km de digues qui traversent notre territoire.

Les actions de préservation des milieux aquatiques se poursuivent. En 2020, des travaux ont été engagés par le Nouvel Espace du Cher (NEC) pour la réalisation d'une rivière de contournement au niveau du barrage de Savonnières. Cette rivière va permettre d'assurer la continuité écologique sur cette portion du Cher : les poissons et les sédiments pourront alors remonter le Cher, sans être bloqués par le barrage (et, accessoirement, les kayakistes pourront emprunter la rivière dans l'autre sens). En tant que membre du NEC, Tours Métropole Val de Loire, aux côtés d'autres collectivités, a participé au financement de la réalisation de cet ouvrage, qui s'élève à 1,4 millions d'euros. Parce qu'elles « referment » et eutrophisent le milieu, les espèces invasives constituent un obstacle majeur à l'atteinte d'une bonne qualité des eaux. En 2020 et malgré le contexte pandémique, ce sont 622 m<sup>3</sup> de plantes invasives (jussie, renouée du Japon, élodée...) qui ont pu être retirés du Cher et des plans d'eau métropolitains, avant d'être séchés et transférés vers des plates-formes de traitement.

Ce travail de (très) longue haleine porte ses fruits : sur certaines zones traitées depuis plusieurs années, les plantes invasives commencent à montrer des signes de fatigue. Et une lamproie marine a été observée au niveau du grand barrage de Rochepinard à Tours, témoignage d'une meilleure continuité écologique sur le Cher métropolitain.

## Prévention des inondations (PI) : un enjeu majeur

Dans le cadre du programme de fiabilisation des digues, porté par les services de l'État, les travaux de renforcement par écran étanche se sont déroulés sur la digue en rive gauche de la Loire, entre les communes de La Riche et Saint-Genouph. Tours Métropole Val de Loire et plusieurs intercommunalités du département sont engagées (*via* le Plan Loire Grandeur Nature 4 qui représente un investissement total de près de 25 millions €) dans la réalisation de ce programme de travaux d'ampleur pour la sécurité des digues protégeant le Val de Tours.

Les digues du Cher, gérées par Tours Métropole Val de Loire, ne sont pas en reste : suite à la détection d'un désordre important en rive gauche à l'ouest du Pont Sanitas (Tours), des travaux ont été menés en octobre 2020 afin de remettre



La rivière de contournement de Savonnières.

en état la levée dans ce secteur. Des travaux qui démontrent également l'importance de maîtriser la pousse de la végétation sur ces ouvrages, qui peut être génératrice de ces désordres. C'est justement l'objet du plan de traitement et d'entretien de la végétation, qui permet la surveillance des digues pour qu'elles assurent leur fonction de protection contre les inondations tout en prenant en compte les aspects écologiques et environnementaux.

Le Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI), labellisé par le Ministère de la Transition Écologique le 3 juillet 2020, vient consolider les actions déjà entreprises. Il fixe, pour les 6 années à venir, les actions à mettre en œuvre pour promouvoir une gestion globale des risques, en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ce programme d'actions a été co-construit durant 3 ans en partenariat avec la communauté de communes Touraine Est-Vallées, les services de l'État et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été initiées en 2020. C'est le cas du recensement des repères de crues, un patrimoine fragile qui participe à entretenir la mémoire du risque et nous rappelle que l'eau, qui a atteint ces niveaux dans le passé, peut de nouveau revenir... —

# Vers une meilleure maîtrise énergétique

La Direction de la transition énergétique contribue localement à l'atteinte des objectifs nationaux fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, notamment à travers les principales thématiques que sont la réduction de nos besoins énergétiques, l'amélioration de la performance énergétique et la production d'énergies renouvelables.

**C'**est en travaillant sur les bâtiments publics, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, les réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz que cette Direction s'emploie depuis de nombreuses années à faire chuter les consommations et le coût de la facture énergétique publique.

Afin de coordonner les différentes actions à mener dans ces domaines divers, une étude de planification énergétique territoriale à l'échelle de la métropole a donc été menée et s'est achevée au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Ce schéma Directeur des Énergies vise à structurer une politique énergétique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Ce schéma devra être entériné au Conseil métropolitain par la nouvelle équipe d'élus, et fixera la feuille de route métropolitaine énergétique pour les 10 à 30 années à venir.

On notera qu'en juin 2020, la certification ISO 50 001 « Système de Management de l'Énergie » obtenue depuis juin 2016 a été abandonnée. De nombreuses pratiques demeurent toutefois.

## Travaux d'économie d'énergie métropolitains

En 2020, l'enveloppe attribuée de 15 000 € TTC n'a pas permis de réaliser une opération particulière. Cela a par contre permis d'affermir une tranche optionnelle dans le cadre des travaux d'économie d'énergie 2019 (remplacement de radiants gaz dans le gymnase métropolitain de la Membrolle-sur-Choisille, par des radiants eau chaude basse température alimentés par la chaufferie biomasse de la ville).

## Les bâtiments

Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain. Il permet également de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation.

Pour 2019, dernier cadastre consolidé, les bâtiments publics ont consommé 90 157 MWh d'énergie finale pour une facture globale de 8 389 000 € TTC (hors Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours).

**670**

bâtiments communaux et communautaires gérés

**43**

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés sur le service commun

Environ

**4 500**

factures contrôlées pour Tours et Tours métropole

Environ

**3 200**

factures contrôlées pour le compte des communes

Environ

**770**

demandes de dépannage effectuées par le Service commun, concernant les contrats d'exploitation de génie climatique et de ventilation





**Le périmètre géographique de l'action du service commun de l'énergie en 2020**

tion de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations et le développement des énergies renouvelables. Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie.
- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire.
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant.
- La gestion des doléances par la direction de l'énergie, numéro unique 02 47 21 60 90 (selon les communes).
- Le suivi des consommations et des dépenses.
- L'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques et développement des EnR, avec recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

À rigueur hivernale légèrement supérieure en 2019 par rapport à 2018 (+1,4%), on constate une très légère baisse des consommations (-0,2%). Cette tendance devra se confirmer voire s'amplifier les prochaines années avant de pouvoir l'attribuer aux actions engagées.

Nous ne relevons pas la même stabilité pour le coût de l'énergie, avec une facture énergétique globale de 8 389 000 €, faisant passer de 83,43 €/MWh en 2018 à 93,04 € en 2019, soit 11,5% d'augmentation.

Ceci induit un coût énergétique des bâtiments publics de 35,88 €/TTC/habitant en 2019 contre 32,24 € en 2018.

### Le service commun de l'énergie

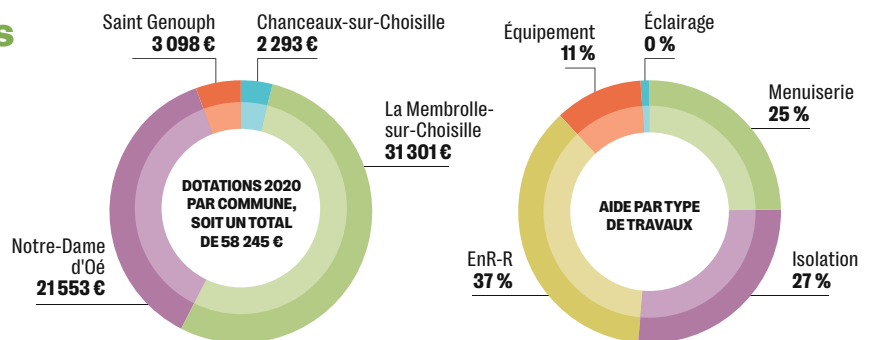
Le service commun de l'énergie est un outil organisationnel au service des communes, il accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la prépara-

tion de leurs dossiers d'accompagnement réalisés en 2020 auprès des communes membres, de l'expertise d'une panne récurrente donnant lieu à de menus travaux, en passant par l'appui de changements de chaudières, jusqu'aux dossiers d'études plus conséquentes (géothermie, chaufferie biomasse...).

## Un outil d'appui financier : le fonds de concours de transition énergétique

Destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux, la métropole a mis à disposition un fonds de concours à l'intention des communes de moins de 10 000 hab.

58 245 € ont été attribués en 2020, représentant un taux d'aide moyen de 27% du coût des projets présentés.



Les aides pour les travaux sur les équipements ne représentent que 11% du total, contre 15% en 2019 et 67% en 2018. Cette diminution en faveur des interventions sur l'enveloppe des bâtiments et au développement des énergies renouvelables semble se confirmer.

2020 a été l'année de mise en place des contrats d'exploitation des installations de génie climatique (saison 2019/2020), qui demande un travail de terrain important (passations, méconnaissance des installations par le nouvel exploitant). Ces contrats avaient été remis en concurrence en 2019 pour un montant cumulé sur la durée des contrats, de 12,5 millions d'euros HT.

### Les réseaux de distribution d'énergies

**Le gaz :** la métropole est « Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz » sur le périmètre des 21 communes alimentées toutes sauf Berthenay). À ce titre, la fin du contrat de concession de la ville de Tours nous a conduit à entamer la renégociation du nouveau contrat, qui devra aboutir avant fin 2021, date d'échéance du contrat actuel.

**L'électricité :** la métropole assure la compétence gestion de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble de son territoire et plus précisément, exerce la mission « d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) » auprès d'Enedis sur la commune de Tours. À ce titre, l'avenant n°1 à la convention de concession a été entériné au conseil métropolitain du 20 janvier 2020. Il précise la propriété de certains équipements, l'augmentation de la recette au concédant et optimise les clauses de revoyure en cas de dérives.

Le rôle d'AOD confère à la métropole l'obligation de contrôler la bonne exécution du service public et conjointement avec le gestionnaire de réseaux, de s'assurer de la fiabilité des réseaux d'électricité et de gaz, et de donner les orientations de développements des infrastructures, en lien avec son Schéma Directeur des Énergies.

### Les réseaux de distribution de chaleur

La métropole a repris en 2017, la compétence des communes en tant qu'autorité concédante des 4 réseaux de chaleur publics du territoire. Outre cette notion administrative, ceci a permis à la métropole d'avoir une vision globale de la stratégie territoriale de leurs développements futurs.

À ce titre, Tours Métropole a réalisé son schéma directeur des réseaux, document de planification obligatoire, qui a mis en évidence l'opportunité de développer 2 autres réseaux,

#### La chaufferie biomasse du Menneton, située à Tours.



**3 010** **charges**  
enregistrées par  
les bornes électriques  
en 2020

**10 km**  
de réseau de chaleur  
finalisé en 2020

l'un au Nord et l'autre au Sud de Tours. La faisabilité a été avérée au Nord de Tours fin 2020, et sera finalisée sur Tours Sud en 2021.

La société Tours Métropole – Énergies Durables mandatée pour réaliser et exploiter le réseau sur l'ouest de Tours, a mis en œuvre en 2020 un peu moins de 2 km de réseau (soit déjà 10 km sur les 17 km à terme) avec les difficultés inhérentes au déploiement de tels travaux en milieu très urbain. La mise en service industrielle de la chaufferie urbaine a été réalisée en avril 2020, pour les essais et afin de livrer de la chaleur sans plus attendre au CHRU.

### Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides

La métropole a délégué cette compétence au SIEIL, y compris sur Tours, qui mène depuis plusieurs années une campagne de mise en œuvre d'un maillage de bornes de recharge sur l'ensemble du département. L'interopérabilité de la gestion de la recharge sera donc assurée en Indre et Loire.

2018 a vu la mise en œuvre de 4 bornes sur Tours qui jusque-là n'en possédait pas sur son domaine public. Au total, 30 bornes sont installées sur le territoire métropolitain.

Le bilan 2020 montre que les bornes ont été utilisées 3 010 fois (100 charges/an et par borne en moyenne, +16%/2019), pour une consommation totale de 52 137 kWh soit environ 347 580 km parcourus en électrique, soit un gain de 31,9 tonnes de CO<sub>2</sub> comparativement à une citadine essence (+23%/2019). On constate d'autre part que le temps de charge moyen a augmenté (+6%/2019) et que le taux d'utilisation moyen est de 3,26% avec un temps de raccordement moyen d'environ 2h.

Borne de recharge  
rue Giraudeau, à Tours.



Globalement, l'utilisation des bornes est en hausse, cependant cinq communes voient l'utilisation de leurs bornes en baisse. En 2020, 1 borne n'a jamais servi, 1 borne a servi une fois et la borne la plus utilisée a servi 329 fois, soit presque 1 charge par jour en moyenne. Le contexte « COVID-19 »

explique probablement certains de ces chiffres (ex : arrêt de la fréquentation de certains sites durant le confinement).

### Les énergies renouvelables

#### Le développement du bois énergie

Outre la création du réseau de chaleur de grande importance à l'Ouest de Tours (97 GWh soit environ 26 000 tonnes de bois), la Direction de la transition énergétique travaille à la mise en œuvre des contrats de réciprocité avec les autres EPCI du département.

Le bois énergie est le principal sujet (à côté du photovoltaïque et l'hydrogène), qui a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier.



La station d'épuration des  
eaux urbaines de la Grange  
David à La Riche.

Le contexte « COVID-19 » n'a malheureusement pas permis de mobiliser autant que voulu les acteurs sur ce dossier en 2020.

#### Injection de biogaz à la STEP de la Grange David

Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche produit du biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère.

L'étude menée en 2018 visant à augmenter la réinjection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process, s'est avérée favorable.

La négociation en 2019 avec le concessionnaire de l'installation (Dalkia biogaz), visant à définir les modalités contractuelles et financières de cette optimisation d'injection a pu aboutir à une augmentation substantielle des recettes biogaz pour la métropole.

Les études détaillées, les autorisations, le permis de construire et le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux ont été élaborés en 2020, pour un objectif de travaux en 2021, d'un montant estimé aux alentours de 4,5 M€.

#### Le développement de la géothermie

Diverses installations ont été mises en œuvre ces dernières années ou sont en cours de l'être. En 2020 :

- Pôle associatif et culturel de Rochecorbon : des imprévus géologiques ont demandé de revoir la conception des sondes en sol en 2019. Il s'agit d'échanger de la chaleur avec

le sol, pas de puiser dans une nappe d'eau. Malgré la surface contrainte du terrain, nous sommes parvenus à mettre en œuvre la géothermie, mise en service en 2020.

- Étude de géothermie profonde : Dans le cadre des potentiels développements de réseaux de chaleur au Nord et au Sud de Tours, une étude du potentiel de géothermie profonde a été menée sur le territoire de Tours.

Globalement, la géothermie amène son lot d'incertitudes et demande donc une surveillance particulière, notamment sur les installations puisant de l'eau dans une nappe d'eau.

Cependant, une étude sur le potentiel de la géothermie profonde (environ 1 000 m de profondeur) a été menée en 2020 sur Tours, en lien avec les études de faisabilité des réseaux de chaleur urbains. Un potentiel certain mais difficilement vérifiable quantitativement a été identifié.



© L. de Serres

### La production d'électricité renouvelable

La production d'électricité produite à partir d'installations photovoltaïques est stable depuis 2018. 323 kWc sont ainsi installés et produisent environ 320 MWh/an d'électricité, soit environ 2,3 % des besoins électriques des sites sur lesquels ils sont installés.

L'étude pour l'installation d'une ferme photovoltaïque au sol sur l'ancien site de la Billette s'est poursuivie. Le modèle économique et administratif de passation d'une nouvelle forme de contractualisation à savoir la « production-vente » en gré à gré (contrat PPA) a été travaillé en détail avec des opérateurs et la mission Fin Infra (Trésors public). C'est un contrat complexe, un des premiers en France semble-t-il. Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sera nommé en 2020 pour travailler sur le cahier des charges de consultation des opérateurs.

Par ailleurs, un arbre à vent a été installé sur le terrain de la chaufferie biomasse de Tours Métropole Énergies Durables. Avec les panneaux photovoltaïques installés sur sa toiture, cet arbre à vent permet de couvrir une partie des besoins de la chaufferie. La mise en service ayant eu lieu courant 2020, nous n'avons pas de bilan chiffré à ce jour. L'arbre à vent est un système utilisant la force motrice du vent pour faire tourner des micro-alternateurs en forme de feuilles. Ces derniers produisent ainsi de l'électricité.

### L'Hydrogène

L'hydrogène est un vecteur énergétique qui depuis le plan Hulot, connaît un regain d'intérêt notamment pour la mobilité. La métropole participe activement à l'exploration des potentiels, entre autre en ayant pris position en 2019 sur les sujets suivants :

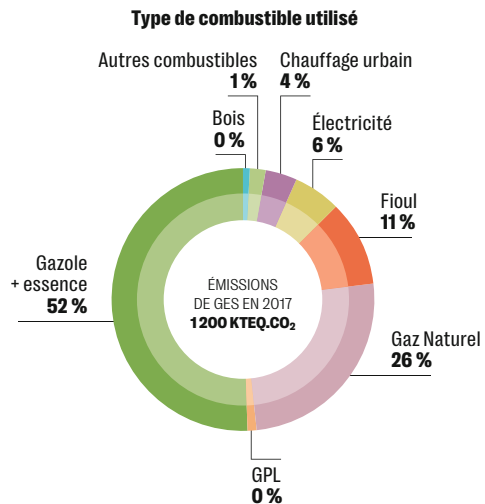
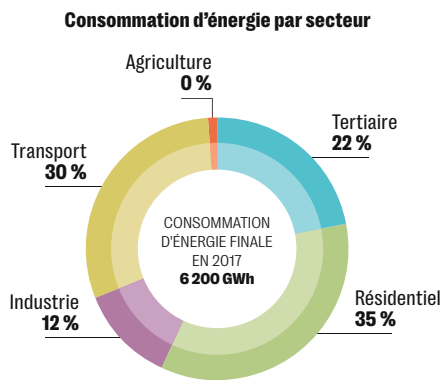
- Étude d'un quartier H<sub>2</sub> à Rochecorbon : l'étude menée en 2020 n'a pas permis de trouver un équilibre économique à la mise en œuvre d'un quartier autonome en énergie
- Étude métropolitaine : l'étude menée en 2020 a permis de déterminer les potentiels de production et de débouchés de l'hydrogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, que ce soit sur le thème de la mobilité (véhicules légers, transports routiers et ferrés, aéroport) ou des besoins stationnaires (process industriels...).
- Dossier Hy'Touraine : Dans le cadre du soutien apporté à la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) par l'achat de plusieurs bennes à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène, et au regard du potentiel sur son territoire, la métropole s'est finalement impliquée dans le dossier conjoint avec la CCTVI et le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEIL). Ce dossier de réponse à l'appel à projets de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) porte sur le développement de premières installations hydrogène à l'échelle de l'Indre-et-Loire. Des études détaillées doivent maintenant être menées afin de définir le meilleur scénario technico-économique. —

## Le Schéma Directeur de l'Énergie métropolitain (SDE)

Le Schéma Directeur de l'Énergie lancé en septembre 2018 s'est finalisé quelques semaines avant les nouvelles élections. Les objectifs et leur déclinaison dans des fiches actions devaient être définis précisément par la nouvelle équipe.

Le décalage des élections et le temps nécessaire à la prise en main de ce dossier complexe n'ont pas permis d'entériner les objectifs à un Conseil métropolitain en 2020.

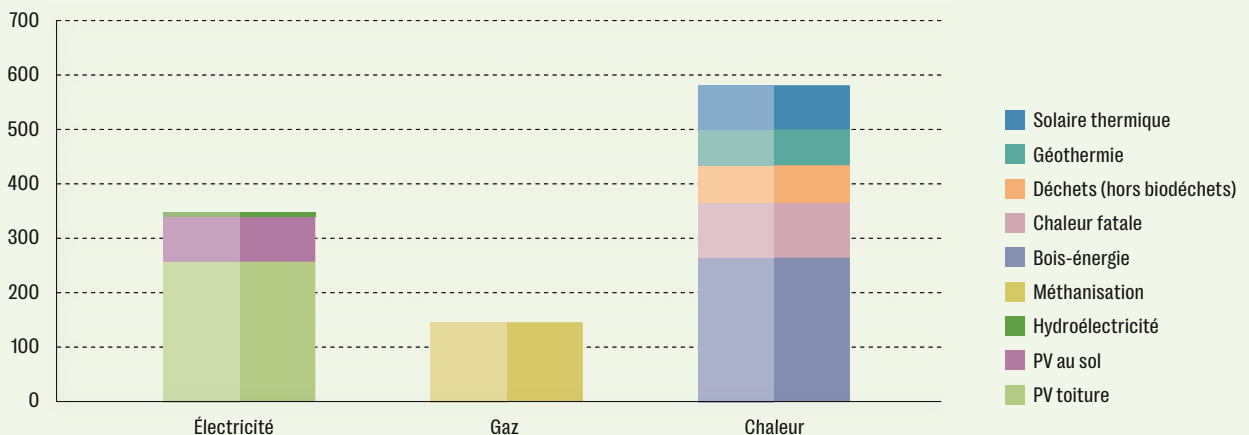
Le secteur de l'agriculture étant très peu développé sur la métropole, les consommations afférentes n'ont pas été considérées. Le résidentiel est le secteur le plus consommateur (35%), suivi du transport (30%). A contrario, nous constatons que le secteur du transport est le plus émetteur de CO<sub>2</sub> (52%), suivi du gaz (26%) qui correspond quasi exclusivement à un besoin énergétique des bâtiments.



Ceci préfigure logiquement une stratégie du changement qui devra fortement agir sur la réduction des consommations des bâtiments et des transports, ainsi que de leur mutation vers des énergies renouvelables.

À ce titre, l'étude du Schéma directeur de l'énergie a étudié le potentiel de développement des EnR sur le territoire, avec des hypothèses réalistes (figure ci-dessous).

### POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



# Le SMAT en transition et en action

L'année 2020 a été une année particulière à bien des égards pour chacun d'entre nous et le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle n'a pas échappé à la règle. Il a fallu s'adapter aux différents confinements et à la crise sanitaire tout en accompagnant les territoires dans leurs projets et en continuant à travailler sur les enjeux initiés par la mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération Tourangelle.

L'arrivée de nouveaux élus à l'issue des élections municipales et des évolutions législatives majeures (loi ELAN qui a modifié en substance le contenu des SCoT) ont amené le SMAT à s'interroger et à amorcer une phase de transition tant dans sa gouvernance que dans sa stratégie de révision du SCoT.

L'année 2020 aura été consacrée à la finalisation de différentes réflexions initiées précédemment et à l'amorce de nouvelles qui orienteront durablement la révision du SCoT afin d'aboutir à la définition de nouvelles dynamiques et de nouveaux enjeux pour notre territoire.

## La concertation, au service de la révision des SCoT

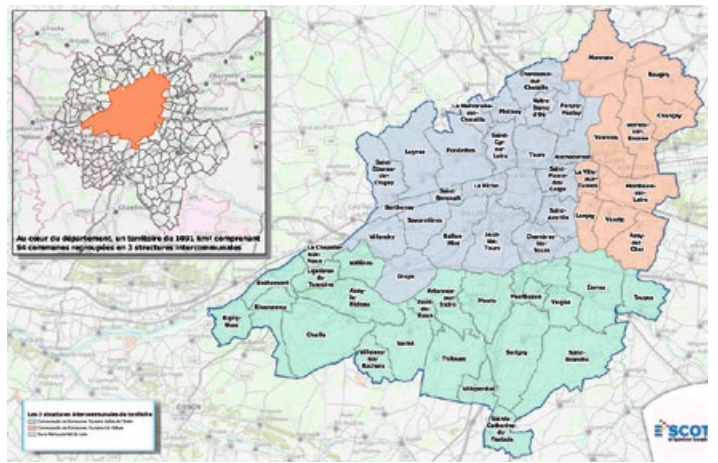
Le SMAT eu l'opportunité début 2020 de conventionner avec l'association Etudes en Développement et Aménagement (EDA) et le Département Aménagement et Environnement (DAE) de l'École Polytechnique de l'Université de Tours pour l'organisation d'un atelier pratique collectif destiné à des étudiants de 4<sup>ème</sup> année.

L'atelier portait sur le sujet suivant : « SCoT et Démocratie Participative : prérequis pour le développement d'une plateforme de concertation citoyenne ». Cette démarche qui s'est déroulée sur plusieurs mois a permis d'aboutir à un document : « la concertation citoyenne dans l'élaboration ou la révision d'un SCoT » qui a pour but de définir et de contextualiser la concertation et d'initier des réflexions pour associer pleinement au vaste sujet qu'est le SCoT.

Ce document est téléchargeable sur le site du SMAT : <https://www.scot-agglotours.fr/les-ressources-documentaires/>

## Le bilan, une étape nécessaire pour la suite

Dans le cadre de la révision initiée en 2017, et afin de créer un socle de connaissance commun entre anciens et nouveaux



**0,51 €**

Cotisation  
2020 des  
EPCI par  
habitant

**392 824**

habitants au 1<sup>er</sup> janvier

— Territoire du SCoT —

**3** EPCI  
TMVL,  
CCTEV,  
CCTVI

**54**

communes

élus, la réalisation d'un bilan à 6 ans du SCoT de l'Agglomération Tourangelle, approuvé en 2013, a été lancé. Ce document doit présenter les grandes tendances qui se dessinent sur le territoire et au sein de la métropole et des communautés de communes qui composent le Syndicat Mixte. Ce bilan doit être finalisé en 2021.

## Mieux connaître le risque inondation pour l'intégrer dans les documents d'urbanisme

En 2018, le SMAT, la DDT 37 et le CEREMA ont lancé la réalisation d'un référentiel de vulnérabilité aux inondations sur le territoire de l'Agglomération Tourangelle. Cette étude répond à un cadre national qui oriente vers une meilleure prise en compte du risque inondation dans les projets d'aménagements et d'urbanisme et à une nécessité locale puisque 38 communes sur les 54 du SCoT sont concernées par ce risque et 5 PPR sont en vigueur. Elle sera finalisée en 2021.

## La mobilité, un sujet central pour le SCoT de l'Agglomération Tourangelle

L'Enquête Mobilité Certifiée Cerema, abrégée EMC<sup>2</sup>, initiée en 2019 est une grande enquête sur la mobilité des habitants d'un territoire en fournissant une véritable photographie des déplacements quotidiens des habitants.

L'EMC<sup>2</sup> menée par le Syndicat des Mobilités et le SMAT s'est déroulée sur la totalité du département d'Indre-et-Loire, grâce à la contribution de la Région Centre-Val de Loire et de l'État, ce qui permet une meilleure approche des déplacements à l'échelle de l'aire urbaine de Tours et des bassins de vie.

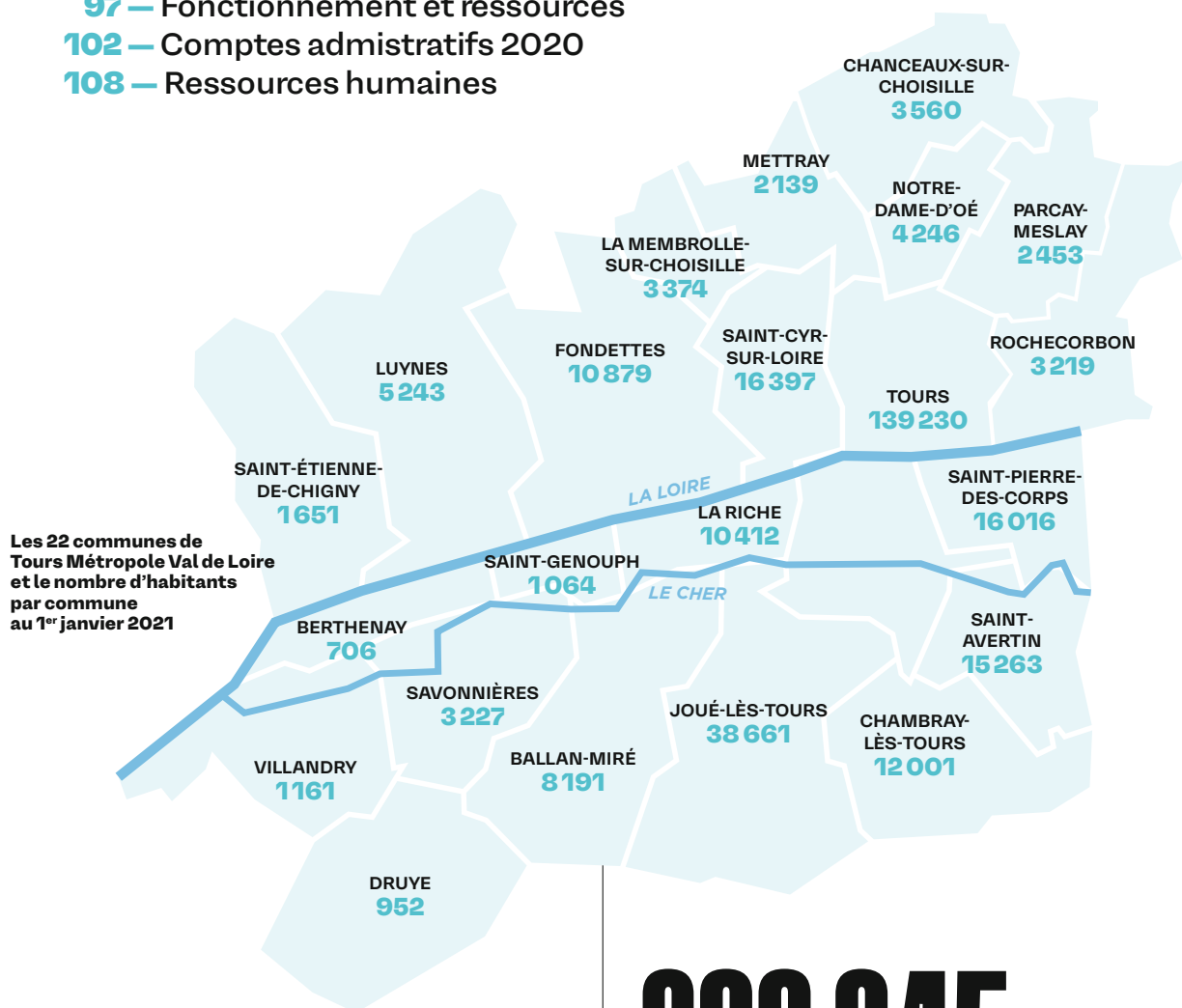
La plateforme a été mise en ligne en 2020 et est accessible via le lien suivant : <https://emc2-touraine-mobilites.scan-data-mining.com/>



© L. de Serres

# Fonctionnement et budget

- 97 – Fonctionnement et ressources
- 102 – Comptes administratifs 2020
- 108 – Ressources humaines



**300 045**  
habitants

dans la Métropole  
au 1<sup>er</sup> janvier 2021



**87** membres  
titulaires

composent  
le conseil  
métropolitain

**9** commissions

couvrent le champ des  
compétences de la Métropole  
et préparent les projets soumis  
au conseil métropolitain

## Tours Métropole Val de Loire : les instances de décision

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Depuis les élections municipales de 2020, le conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 20 Vice-Présidents les compétences

de Tours Métropole Val de Loire. Le conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

### Nombre de délégués métropolitains titulaires par commune

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochechouart	1
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Avertin	4
Druey	1	Saint-Cyr-sur-Loire	4
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué-lès-Tours	10	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	1	Saint-Pierre-des-Corps	4
La Riche	3	Savonnières	1
Luynes	2	Tours	38
Mettray	1	Villandry	1

# Le conseil métropolitain

Le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers métropolitains est établi proportionnellement à la population municipale de ses communes membres.

Le Conseil métropolitain se réunit 8 à 10 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations. Les séances sont publiques.

Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les

décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil.

Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
<b>Ballan-Miré</b>	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
<b>Berthenay</b>	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRAND Jacky
<b>Chambray-lès-Tours</b>	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
<b>Chanceaux sur Choisille</b>	DAVIET Gérard / AK Stéphanie	
<b>Druye</b>	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
<b>Fondettes</b>	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
<b>Joué-lès-Tours</b>	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / HUAULT Elodie / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
<b>La Membrolle-sur-Choisille</b>	MARAIS Sébastien	DABAN-SIGRIST Sabrina
<b>La Riche</b>	SCHWARTZ Wilfried / AUDIN Armelle / CLEMENT Sébastien	
<b>Luynes</b>	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danièle	
<b>Mettray</b>	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
<b>Notre-Dame-d'Oé</b>	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
<b>Parçay-Meslay</b>	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
<b>Rochecorbon</b>	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
<b>Saint-Avertin</b>	RAYMOND Laurent / GAULTIER Catherine / PAUMIER Jean-Gerard / DUPUY Évelyne	
<b>Saint-Cyr-sur-Loire</b>	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
<b>Saint-Étienne-de-Chigny</b>	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
<b>Saint-Genouph</b>	SUARD Patricia	BRETONNEAU Pierre
<b>Saint-Pierre-des-Corps</b>	FRANCOIS Emmanuel / LEFEVRE Laurence / BONNARD Christian / SOULAS Michel	
<b>Savonnières</b>	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
<b>Tours</b>	DENIS Emmanuel / MUNSCH-MASSET Cathy / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaelle / SEBAOUN Christopher / BLET Christine / MANZARI Iman / BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNERROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affiwa / FAUCHEUX Benoît / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / NICOLAY CABANNE Marion / PIERRE Benoist / FORTIER Mélanie / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
<b>Villandry</b>	LEPINE Maria	BARRAUD Guy

# Le bureau

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 16 Vice-Présidents et de 8 membres du bureau.



**Frédéric Augis**  
Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Maire de Joué-lès-Tours



**Maria Lepine**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente, déléguée à la transformation numérique du territoire et aux ressources humaines.  
Maire de Villandry



**Philippe Briand**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux relations institutionnelles et le rayonnement international.  
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



**Emmanuel François**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine.  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



**Nathalie Savaton**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée au développement touristique et à la cité de la gastronomie.  
Maire de Savonnières



**Laurent Raymond**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine, aux espaces verts et à la biodiversité.  
Maire de Saint-Avertin



**Christian Gatard**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux finances et à l'urbanisme.  
Maire de Chambray-lès-Tours



**Patricia Suard**  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée aux politiques alimentaires territoriales.  
Maire de Saint-Genouph



**Cédric De Oliveira**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux pôles de proximité, au contrat régional de solidarité territorial, aux équipements culturels et à la communication.  
Maire de Fondettes



**Wilfried Schwartz**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux politiques des mobilités et au schéma cyclable.  
Maire de La Riche



**Bertrand Ritouret**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué au cycle de l'eau.  
Maire de Luynes



**Sébastien Marais**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux gens du voyage, aux équipements sportifs et aux moyens généraux.  
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



**Philippe Clémot**  
12<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la gestion des risques technologiques et naturels et à la prévention des inondations.  
Maire de Mettray



**Corinne Chailleux**  
13<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée aux archives, à la fourrière animale, au crématorium, à la défense extérieure contre l'incendie et à la gestion des eaux pluviales.  
Maire de Druye



**Bruno Fenet**  
14<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la politique aéroportuaire.  
Maire de Parçay-Meslay



**Aude Goblet**  
15<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée à la politique du logement et de l'habitat.  
3<sup>ème</sup> adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



**Thibault Coulon**  
16<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué au développement économique, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, au commerce et à l'artisanat, à la formation professionnelle.  
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



**Benoist Pierre**  
17<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux déchets ménagers et à la transition écologique et énergétique.  
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



**Régis Salic**  
18<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué au projet métropolitain et aux relations aux usagers.  
Maire de Saint-Étienne-de-Chigny



**Gérard Daviet**  
19<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la commande publique.  
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



**Emmanuel Dumenil**  
20<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux bâtiments et au foncier.  
Maire de Rochecorbon



**Christophe Loyau-Tulasne**  
1<sup>er</sup> Membre du bureau, délégué à la valorisation des paysages de la Loire et du Cher.  
Maire de Berthenay



**Affiwa Metreau**  
2<sup>ème</sup> Membre du bureau, déléguée à la francophonie, à l'inclusion et à l'égalité entre les femmes et les hommes.  
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



**Marion Nicolay Cabanne**  
3<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée aux énergies.  
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



**Céline Delagarde**  
4<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche.  
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



**Aylin Gulhan**  
5<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée à la prévention spécialisée.  
Conseiller municipal à la Mairie de Joué-lès-Tours



**Francine Lemarie**  
6<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée à l'achat responsable.  
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



**Michel Gillot**  
7<sup>ème</sup> Membre du Bureau, délégué au développement de la pratique cyclable.  
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



**Catherine Gaultier**  
8<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée à la promotion du commerce et de l'artisanat.  
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Avertin



**Danielle Ploquin**  
9<sup>ème</sup> Membre du Bureau, déléguée aux manifestations.  
Conseiller municipal à la Mairie de Luynes

# Les compétences de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

## Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des startups et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

## Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

## Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

## Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

## Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

## Compétences liées aux services d'intérêt collectif

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

## Compétences liées au développement durable

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

# Les ressources de Tours Métropole Val de Loire

## Les ressources fiscales

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
  - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2019 : 23,37 %)
  - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
- la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
  - **la Taxe d'habitation (8,91 %)**
  - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2019 : 2,18 %)
  - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2019 : 33,67 %)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire dont :
  - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2019 à 8,96 %.**
  - **Les redevances eau et assainissement** : dues par les usagers du service de l'eau et de l'assainissement, elles permettent de financer le service. Ce sont des ressources affectées.
  - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

## Les dotations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les dotations de garanties de ressources constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- Les allocations compensatrices. L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

## Les autres ressources

Les produits : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.

- Les subventions : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- L'emprunt : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- L'autofinancement : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la Métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

# Compte administratif 2020

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

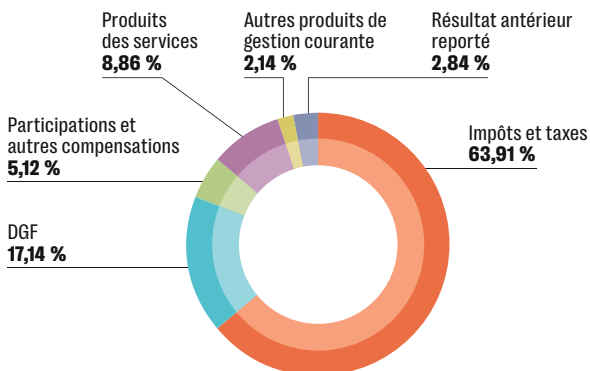
#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 224,5 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 224,5 M€ dont 215,9 M€ de recettes réelles et 8,6 M€ de recettes d'ordre.

##### Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	138,0 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	37,0 M€
Compensations, subventions et participations	11,1 M€
Produits des services et Recettes diverses	19,1 M€
Autres produits de gestion courante	4,6 M€
Résultat de l'exercice antérieur	6,1 M€

**Recettes d'ordre 8,6 M€**



#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 216,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 216,5 M€ dont 185,3 M€ de dépenses réelles et 31,2 M€ de dépenses d'ordre.

##### Dépenses réelles

<b>Les versements aux Communes constituées par :</b>	<b>49,1 M€</b>
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	40,3 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	5,4 M€
Les fonds de concours	3,2 M€
Les autres versements de Fiscalité	0,2 M€

**Les charges à caractère général 55,0 M€**  
dont 23,3 M€ au titre des Ordures Ménagères

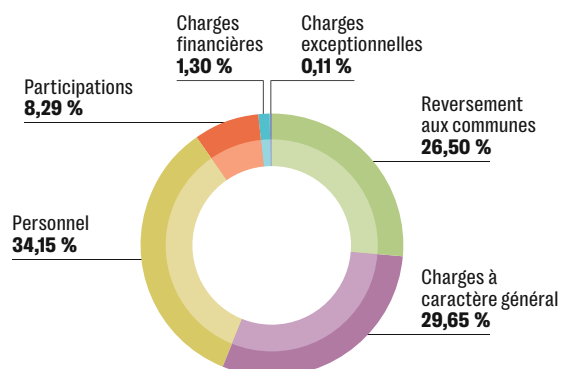
**Les dépenses de personnel 63,3 M€**

**Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant :** **15,3 M€**

- La rémunération des élus 1,0 M€
- Les charges diverses de gestion 1,2 M€
- Les participations à des tiers au titre des compétences suivantes : 13,1 M€
  - Développement économique 2,4 M€
  - Culture 2,4 M€
  - Enseignement supérieur 1,9 M€
  - Infrastructures et Voiries 1,2 M€
  - Sports 3,6 M€
  - Politique de la Ville 0,5 M€
  - Environnement, OM & Développement durable 0,1 M€
  - Habitat 0,1 M€
  - Tourisme 0,09 M€
  - Aménagement des eaux & Eaux pluviales 0,8 M€

**Les charges financières 2,4 M€**

**Les charges exceptionnelles 0,2 M€**



**INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**  
**92,6 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 92,9 M€ dont 84,3 M€ de dépenses réelles et 8,6 M€ de dépenses d'ordre. (dont 0,03 M€ d'opérations patrimoniales).

Celles-ci comprennent :

– **Les investissements liés à l'exercice d'une compétence gérée en AP/CP soit 53,1 M€, représentent 63,06 % des dépenses réelles**, et se répartissent de la façon suivante :

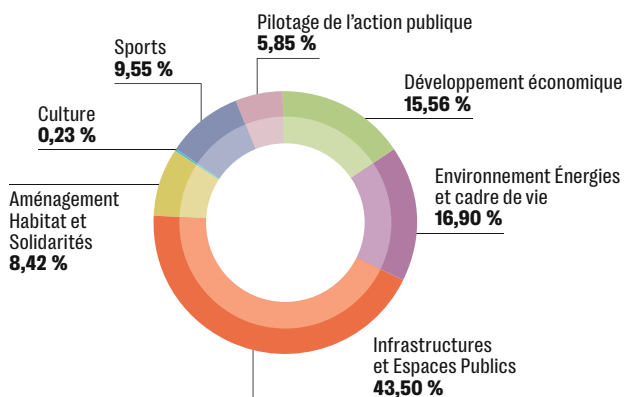
• Développement économique	8,27 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	8,98 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	23,12 M€
• Aménagement Habitat et Solidarités	4,47 M€
• Culture	0,12 M€
• Sports	5,07 M€
• Pilotage de l'action publique	3,11 M€

– **Les autres dépenses d'un montant de 31,2 M€ représentant 36,94 % des dépenses réelles ayant pour objet :**

• Les opérations votées antérieures	12,6 M€
• Le reversement de la taxe d'aménagement aux Communes	4,0 M€
• Le remboursement du capital de la dette	13,4 M€
• Les opérations et participations financières	0,6 M€
• Les opérations pour le compte de tiers	0,6 M€

**Dépenses d'ordre**

**8,6 M€**



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**  
**128,7 M€**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 128,7 M€ dont 97,5 M€ de recettes réelles et 31,2 M€ de recettes d'ordre (dont 0,03 M€ d'opérations patrimoniales).

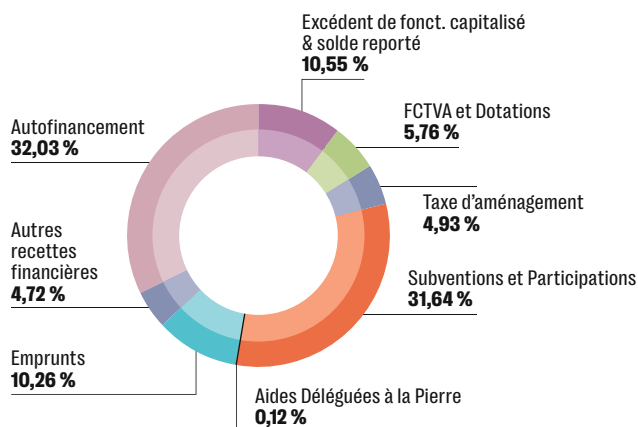
Dont :

• Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	10,3 M€
• FCTVA et dotations	5,6 M€
• Taxe d'aménagement	4,8 M€
• Subventions & participations	30,9 M€
• Aides déléguées à la Pierre	0,1 M€
• Emprunt	10,0 M€
• Autres recettes financières	4,6 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 31,2 M€ sur un solde global de 39,2 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 104,0 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 8,0 M€ et le résultat d'investissement étant de 4,6 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **12,6 M€**.



# BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## FONCTIONNEMENT

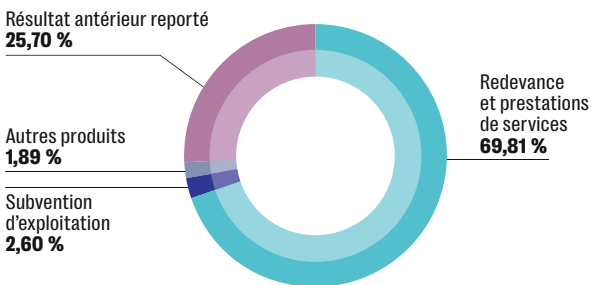
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**31,8 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 31,8 M€ dont 30,5 M€ de recettes réelles et 1,3 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	21,3 M€
dont 19,7 M€ au titre de la redevance d'assainissement et de la redevance modernisation. Elles représentent 65,8 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Subventions d'exploitation	0,8 M€
- Autres produits	0,6 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	7,8 M€



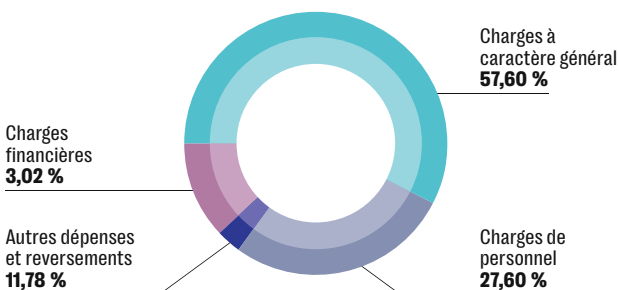
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**21,4 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 21,4 M€ dont 14,4 M€ de dépenses réelles et 7,0 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	8,3 M€
- Dépenses de personnel	4,0 M€
- Charges financières	0,4 M€
- Dépenses diverses et reversements	1,7 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un **autofinancement de 17,4 M€**.



## INVESTISSEMENT

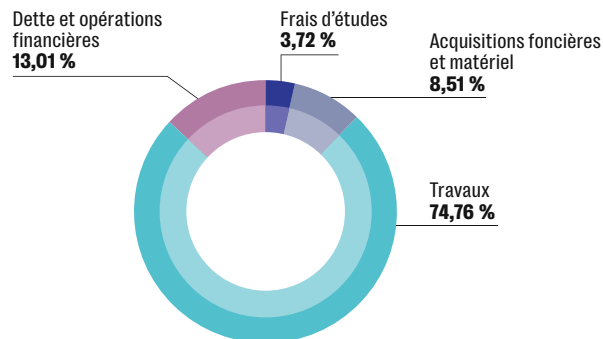
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**16,2 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,2 M€ dont 14,9 M€ de dépenses réelles et 1,3 M€ de dépenses d'ordre.

dont :

- Études	0,6 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,3 M€
- Travaux	11,1 M€
dont :	
· au titre des stations	0,4 M€
· au titre des réseaux	6,7 M€
· au titre des Eaux pluviales	4,0 M€
Dette	1,9 M€



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**24,1 M€**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 24,1 M€ dont 17,1 M€ de recettes réelles et 7,0 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

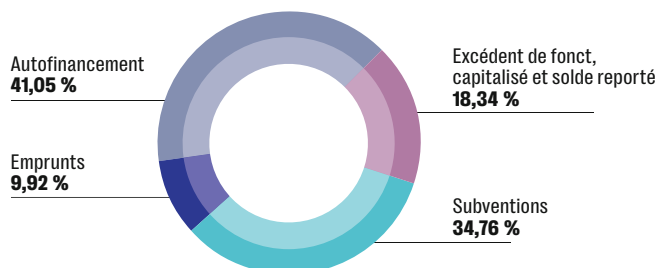
- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	3,1 M€
- Subventions	6,0 M€
dont 4,2 M€ au titre du remboursement des eaux Pluviales par le Budget principal	
- Emprunt	1,0 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 7,0 M€ sur un solde global de 17,4 M€.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 13,8 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 10,4 M€ et le résultat d'investissement étant de 0,9 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **11,3 M€**.





# BUDGET ANNEXE DE L'EAU

## FONCTIONNEMENT

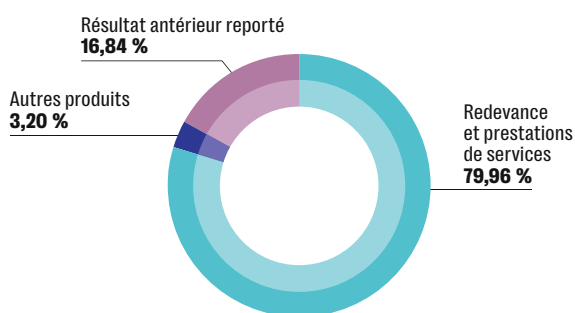
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**24,7 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 24,7 M€ dont 24,5 M€ de recettes réelles et 0,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	19,6 M€
dont 17,8 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau. Elles représentent 73 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Autres produits divers	0,8 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	4,1 M€



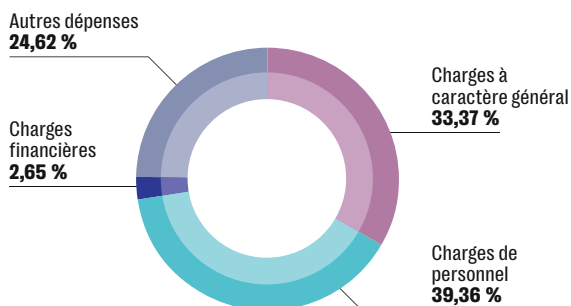
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**15,3 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 15,3 M€ dont 11,0 M€ de dépenses réelles et 4,3 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères généraux	3,7 M€
- Dépenses de personnel	4,3 M€
- Charges financières	0,3 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers	2,7 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de **13,6 M€**.



## INVESTISSEMENT

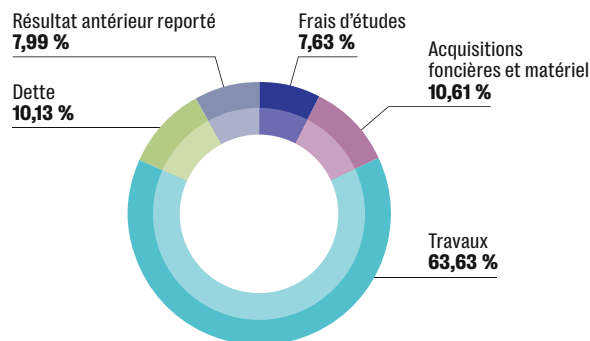
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**13,7 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 13,7 M€ dont 13,5 M€ de dépenses réelles et 0,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Études	1,0 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,4 M€
- Travaux de canalisations et réseaux	8,6 M€
- Dette	1,4 M€
- Résultat antérieur reporté	1,1 M€



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**18,0 M€**

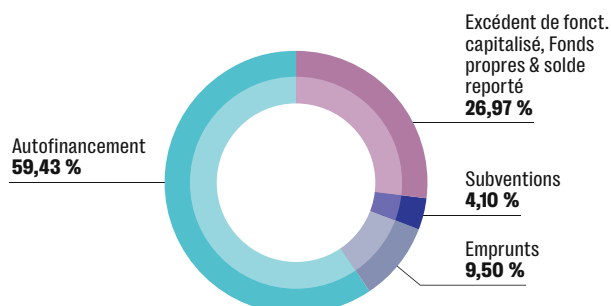
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 18,0 M€ dont 13,7 M€ de recettes réelles et 4,3 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	3,7 M€
- Subventions	0,6 M€
- Emprunts	1,3 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 8,1 M€ sur un solde global de 13,6 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 10,7 M€ L'excédent de Fonctionnement étant de 9,2 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **5,5 M€**.



# BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

## FONCTIONNEMENT

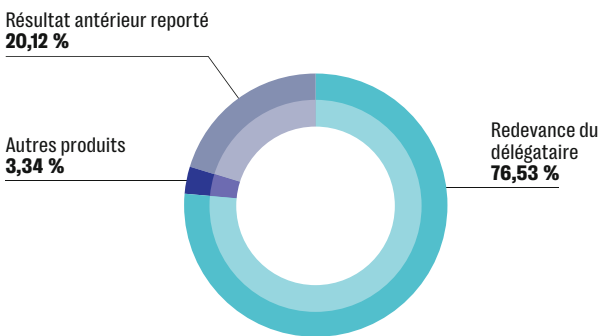
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**402 105,18 €**

Les recettes réelles de Fonctionnement se sont élevées à 402 105,18 €.

Dont :

- Redevance du délégataire	307 744,45 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	13 437,26 €
- Résultat de l'exercice antérieur	80 923,47 €



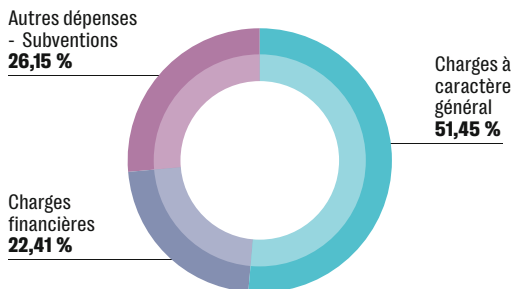
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**207 392,44 €**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 207 392,44 € dont 78 851,72 € de dépenses réelles et 128 540,72 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	40 565,56 €
- Charges financières	17 668,89 €
- Subvention d'Équipement – Fonds de concours	20 617,27 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 323 253,46 €.



## INVESTISSEMENT

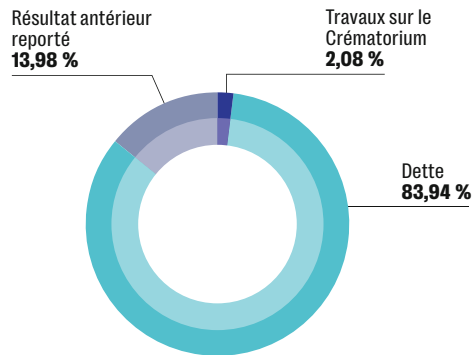
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**270 515,63 €**

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 264 788,29 €.

Dont :

- Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	5 623,31 €
- Dette	227 064,37 €
- Résultat antérieur reporté	37 827,95 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**495 093,97 €**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 495 093,97 € dont 366 553,25 € de recettes réelles et 128 540,72 € de recettes d'ordre.

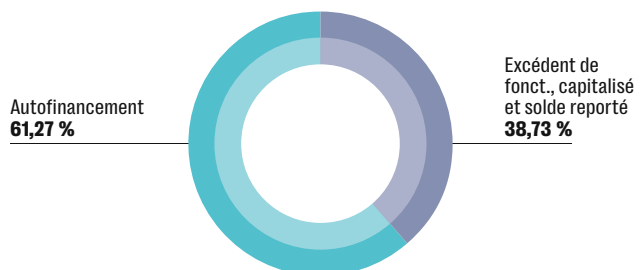
Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	141 974,91 €
---	--------------

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 224 578,34 € sur un solde global de 323 253,46 €.

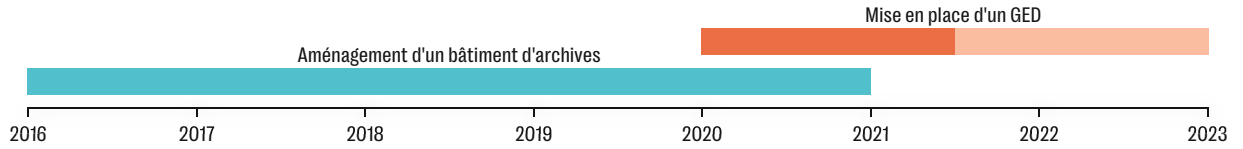
Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 1,4 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 194 712,74 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de 98 675,12 €.

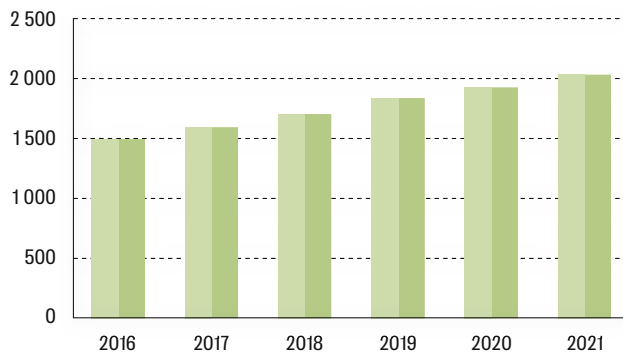


# ARCHIVES

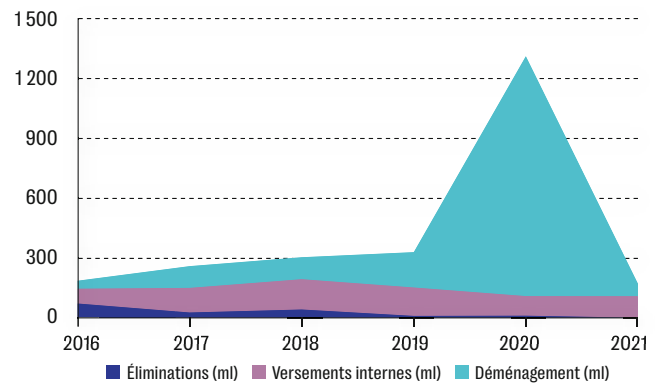
## ACTIONS MAJEURES



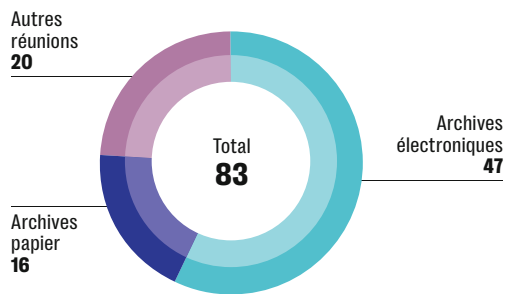
## MÈTRES LINÉAIRES D'ARCHIVES CONSERVÉES



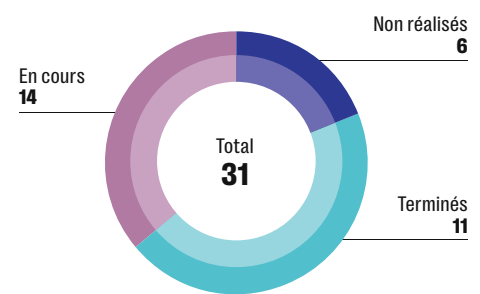
## ACTIVITÉS PAR ANNÉE



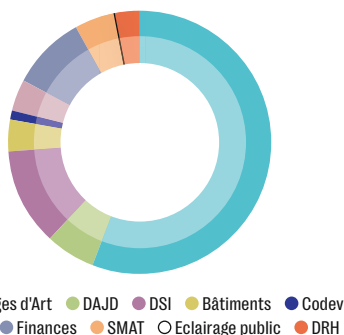
## NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2021



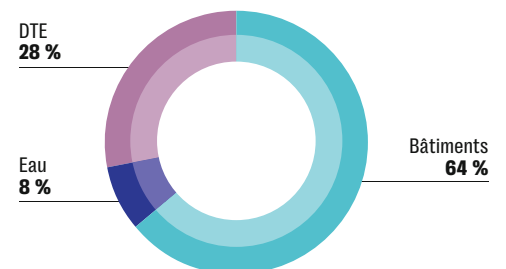
## ÉTAT D'AVANCEMENT DES TABLEAUX DE GESTION



## MÈTRES LINÉAIRES DE VERSEMENTS INTERNES EN 2021



## DEMANDES DE COMMUNICATIONS DE DOCUMENTS EN 2021



- Ouvrages d'Art
- DAJD
- DSI
- Bâtiments
- Codev
- DGS
- Finances
- SMAT
- Eclairage public
- DRH

# Ressources humaines

## Une communication interne pour garder le lien !

Rattachée au Directeur des Ressources Humaines, elle constitue un appui au management et à la gouvernance, en contribuant à donner du sens à l'action collective.

Elle accueille les agents, participe de leur bonne intégration, leur information, leur sensibilisation au quotidien, les accompagne lors de grands rendez-vous, est à leur écoute, et contribue à un sentiment d'appartenance, à une cohésion et une culture partagée...

**E**n 2020, en raison de la crise sanitaire, le service communication interne s'est concentré sur l'information des agents concernant les dispositifs mis en œuvre par TMVL pour faire face à cette situation exceptionnelle et concilier maintien des services publics essentiels et protection des agents ; se faisant notamment le relais des mesures décidées au gré des cellules de crise.

Le dispositif « Accueil des nouveaux recrutés », comme le grand rendez-vous « Services en Fête » ont dû être annulés, l'épreuve des 10-20 km et du Marathon ayant été réalisée sous la forme d'une course numérique (individuelle).

Le service communication interne a pu néanmoins assurer la parution à quatre reprises en 2020 du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères », diffusé régulièrement en même temps que les

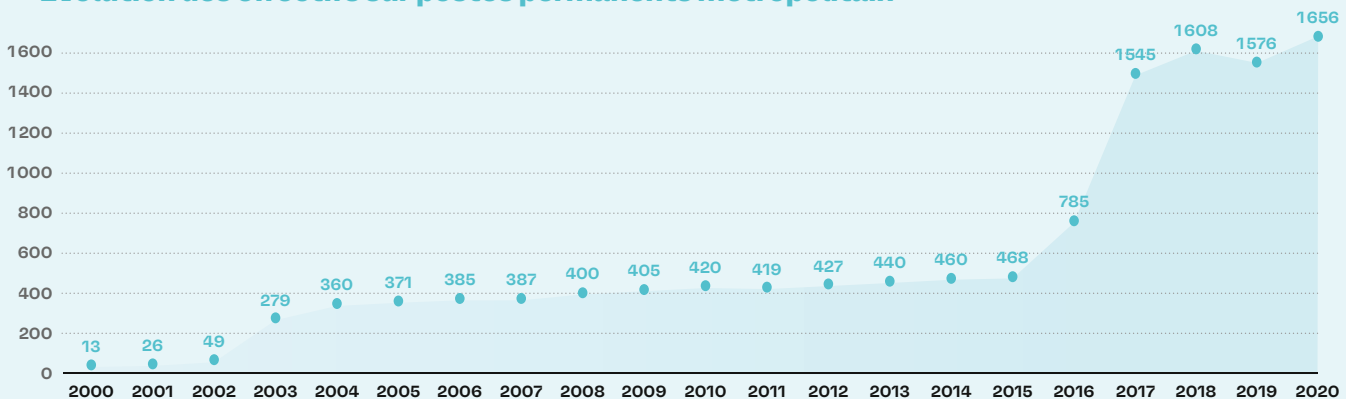
fiches de paie, sans oublier la gestion quotidienne de l'actualité au travers de l'intranet, toujours co-construit avec les autres directions.

Le service a pu en outre poursuivre le concours photos (sur intranet), plébiscité, comme des jeux concours sur intranet (places, objets à gagner...), également très prisés...

Il a enfin à nouveau accompagné plusieurs actions de sensibilisation, comme autour du « Plan canicule », ou encore des opérations d'accompagnement à la prévention du cancer du sein (« Octobre rose »), du handicap (1<sup>ères</sup> réalisations dans le cadre de la convention FIPHFP), sans oublier la réalisation des cartes professionnelles...

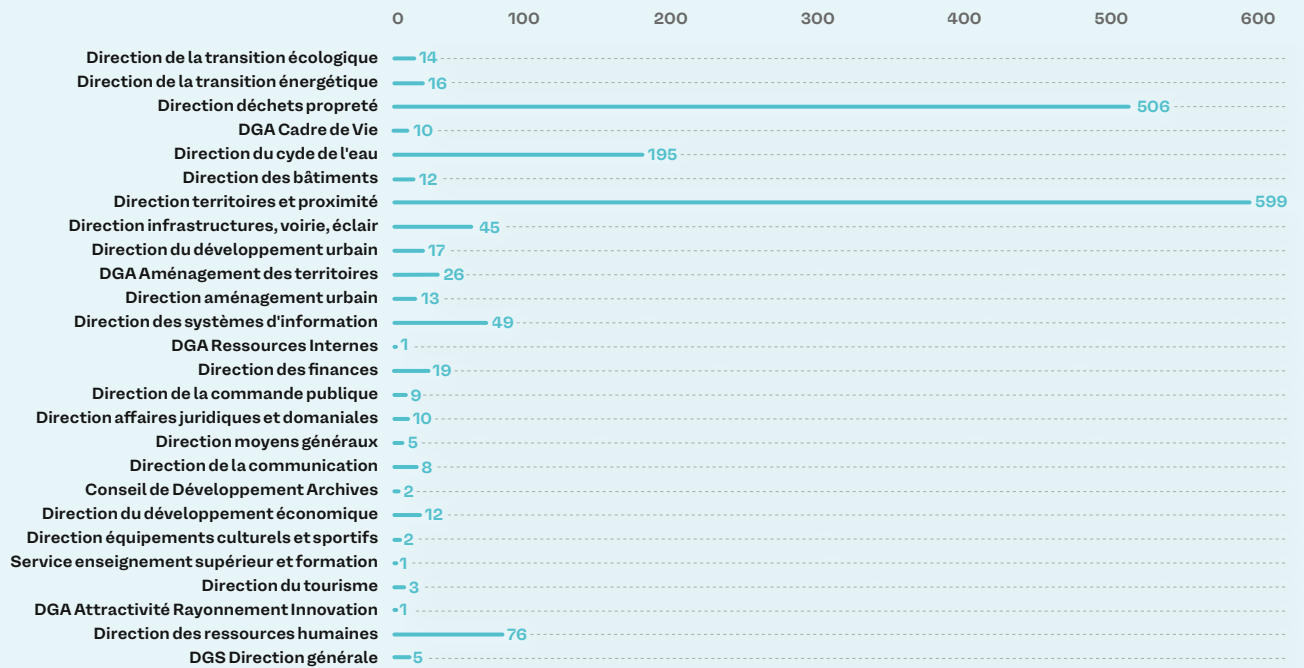
2020 aura été enfin l'année de la conception d'un plan média de communication stratégique (proposant les axes majeurs de travail pour les 3 ans à venir).

### Évolution des effectifs sur postes permanents métropolitain

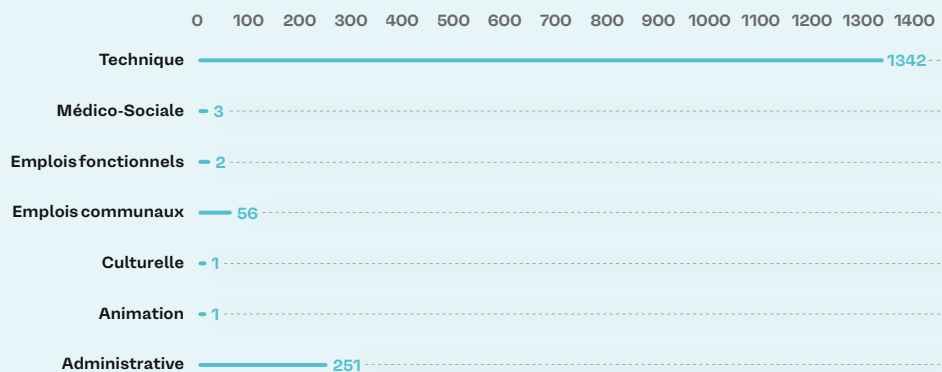


## Répartition de l'effectif par compétences au 31 décembre 2020

Nombre agents à la Métropole par direction.



## Nombre d'agents à la Métropole par filière

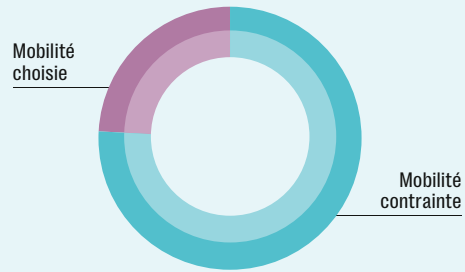


### Politique de mobilité professionnelle des agents en 2020

La mobilité professionnelle des agents métropolitains est gérée sous 2 aspects :

- La mobilité contrainte : L'agent concerné ne peut plus exercer les missions pour lesquelles il a été recruté suite à une inaptitude physique et/ou des restrictions médicales émises par la médecine du travail. La recherche d'une nouvelle affectation est alors déclenchée afin de pouvoir accompagner l'agent concerné sur des nouvelles missions.
- La mobilité choisie : Comme son nom l'indique, l'agent souhaite orienter sa carrière vers de nouvelles missions, un nouveau service. Dans ce cadre, un parcours de formation professionnelle peut lui être proposé afin de faciliter sa recherche de poste.

### LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE EN 2020



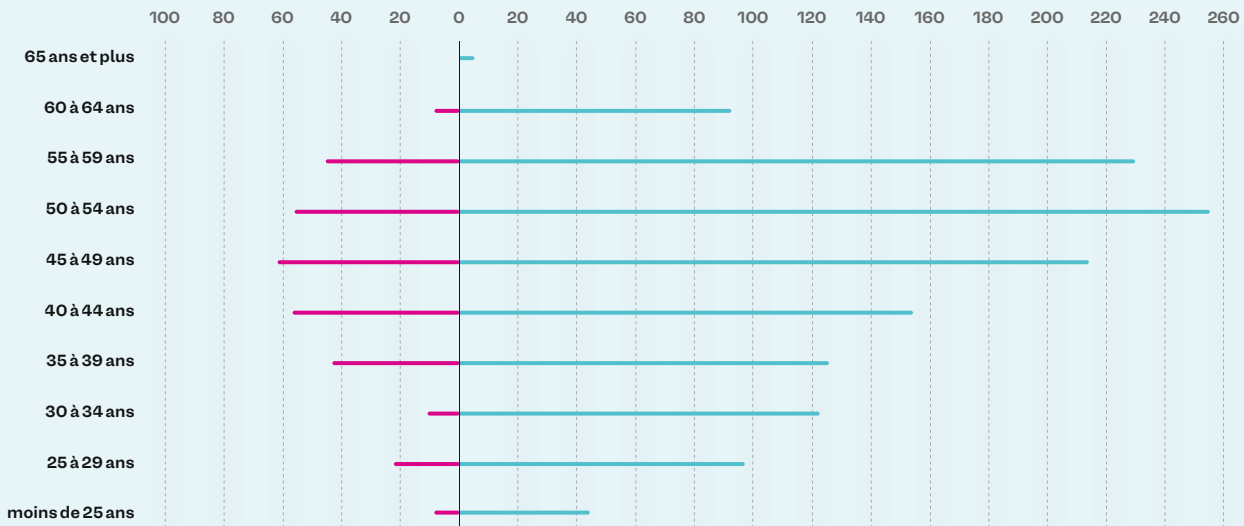
#### Quelques chiffres

Au 31 décembre 2020, 57 situations en suivi dont 22 réceptionnées sur l'année.

- 43 situations concernent la mobilité contrainte
  - 14 situations concernent la mobilité choisie
- Enfin, 15 conventions d'immersions « passerelles » entre la Métropole et la Ville de Tours ou la Ville vers la Métropole ont été réalisées.

### Pyramide des âges au 31 décembre 2020

Les tranches d'âge les plus représentées sont la tranche 45-49 ans pour les femmes et 50-54 ans pour les hommes.

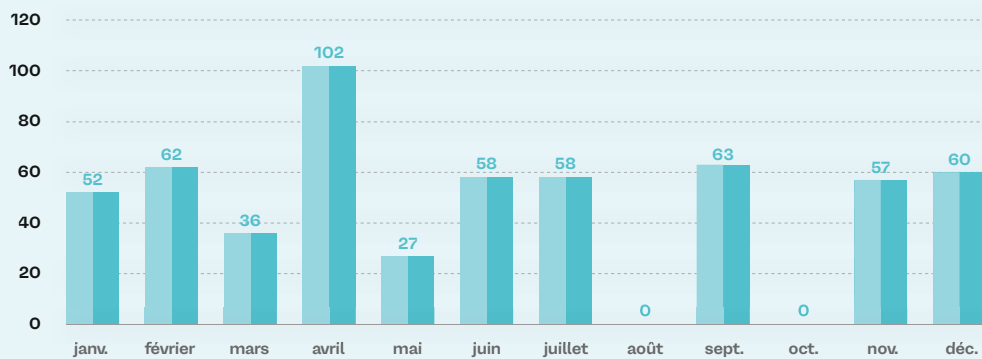


## Les recrutements

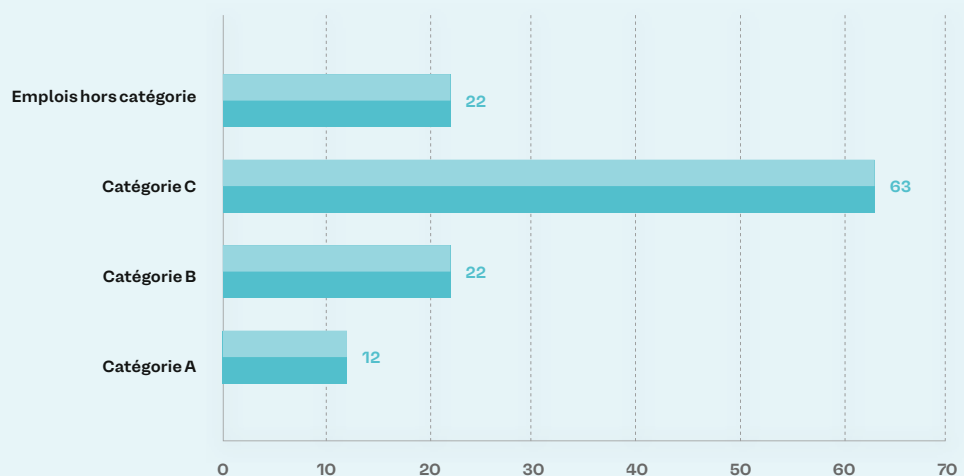
Au cours de l'année 2020 et malgré la crise sanitaire, le Comité de Suivi de la Masse Salariale a arbitré 575 fiches navettes « *Demande de recrutement* » et 119 agents ont été recrutés. Les

services se sont adaptés au contexte et les réunions ainsi que les commissions de recrutement ont pu être réalisées grâce au télétravail et à la visio conférence.

**NOMBRE DE DEMANDES DE PERSONNELS TRAITÉES EN 2020  
PAR LE COMITÉ DE SUIVI DE LA MASSE SALARIALE**



**LES RECRUTEMENTS RÉALISÉS EN 2020 SUR POSTES PERMANENTS**



# La campagne des « Agents M » récompensée lors des Trophées de la Communication

Le 27 novembre 2020, Tours Métropole Val de Loire a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la meilleure action de communication interne à l'occasion de la 19<sup>ème</sup> édition des Trophées de la Communication (après sa seconde place l'an dernier, derrière Air France KLM).

Elle a ainsi devancé des entreprises aussi prestigieuses que BNP Paribas, Euler Hermès ou la Fédération Française de Rugby lors de ce concours reconnu comme l'une des références en matière de communication avec près de 300 candidatures reçues cette année.

Cette récompense est venue concrétiser et saluer l'engagement, la détermination des élus comme des agents métropolitains et leurs encadrants dans ce projet fédérateur. Elle a également mis en lumière la stratégie et le parti pris créatif original pour promouvoir les compétences de notre jeune Métropole, à travers la mise en valeur du travail effectué quotidiennement par quelque 1 700 agents.

Ce sont eux - LES AGENTS [M] saison 2 - les véritables « acteurs » du « bien vivre » au quotidien des habitants de la métropole tourangelle. Ils ont été plus de 45, entre les deux saisons, à avoir accepté de « jouer le jeu », et de se mettre en scène pour mieux faire connaître et valoriser leurs actions au quotidien.

Cette campagne de communication « Agents M » saison 2, a été diffusée sur de nombreux supports publicitaires (publicité presse, publicité radio, affichage, reportage TV...). Elle a également fait l'objet d'un grand jeu d'enquête « Les Mystères de Tours Métropole ». Celui-ci a connu un grand succès public avec plus de 1 801 joueurs, répartis en 983 équipes.

Les Mystères de Tours Métropole Val de Loire en chiffres

**10 000 €**

de lots à gagner

**20** enquêtes permettant de (re)découvrir certains sites métropolitains

**1 801** joueurs répartis en **983** équipes









[www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr)

Tours Métropole Val de Loire  
60 avenue Marcel Dassault  
CS 30651/37206 Tours Cedex 3  
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : [www.efil.fr](http://www.efil.fr)  
Photo de couverture : Visadrone  
Crédits photos : TMVL, Getty images  
Impression : Connivence  
Tirage : 500 exemplaires



Ballan-Miré  
Berthenay  
Chambray-lès-Tours  
Chanceaux-sur-Choisille  
Druye  
Fondettes  
Joué-lès-Tours  
La Membrolle-sur-Choisille  
La Riche  
Luynes  
Mettray  
Notre-Dame-d'Oé  
Parçay-Meslay  
Rochechouart  
Savonnières  
Saint-Avertin  
Saint-Cyr-sur-Loire  
Saint-Étienne-de-Chigny  
Saint-Genouph  
Saint-Pierre-des-Corps  
Tours  
Villandry